



HAL
open science

**“ Ici c’est Paris! ”. Les supporters du
Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des
Princes : éléments d’étude d’une co-présence périodique
en milieu urbain**

Clément Rivière

► **To cite this version:**

Clément Rivière. “ Ici c’est Paris! ”. Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes : éléments d’étude d’une co-présence périodique en milieu urbain. Sciences de l’Homme et Société. 2007. dumas-01194862

HAL Id: dumas-01194862

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01194862>

Submitted on 7 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

MASTER DE RECHERCHE
Mention Sociétés et politiques comparées
Spécialité *Analyse sociologique du changement*

« Ici c'est Paris ! »
Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains
du Parc des Princes : éléments d'étude d'une
co-présence périodique en milieu urbain.

Clément RIVIERE

Mémoire présenté pour le
Master de recherche en sociologie

Directeur de mémoire
Edmond PRETECEILLE

Septembre 2007

Table des matières

Introduction (page 6)

Chapitre premier :

Les conditions d'émergence de l'interaction (p.12)

I/ Un stade dans la ville : les germes du conflit. (p.13)

1. Aux origines du nom du stade, le Fonds des Princes. (p.13)

- *Le Fonds des Princes : des plaisirs monarchiques de la chasse à la quiétude des résidences bourgeoises. (p.13)*
- *Un quartier bien habité et à l'architecture remarquable. (p.14)*

2. La démolition des « fortifs », condition de possibilité d'une concentration d'installations sportives aux abords du quartier du Parc des Princes. (p.15)

- *La démolition des fortifications et l'aménagement de la « ceinture rouge ». (p.16)*
- *Le dégel du territoire zonier : un espace disponible pour des installations sportives. (p.17)*

3. Du vélodrome au « Parc », la construction du nouveau stade et la greffe sportive réussie du Paris Saint Germain. (p.18)

- *Un chantier mis en œuvre dans la précipitation, parfois synonyme d'imprévision. (p.18)*
- *Le Parc des Princes, stade de football et berceau du Paris Saint Germain. (p.20)*
- *Le PSG, seul club de football d'élite en Ile-de-France, et les sirènes du « Grand Stade ». (p.21)*

II Le match de football, à Paris comme ailleurs : l'autonomisation progressive de la pratique du supportérisme. (p.24)

1. Le stade moderne, produit et théâtre d'une rationalisation progressive de l'espace. (p.24)

- *Aux origines de l'apparition et de la standardisation des terrains de football : la rationalisation du capitalisme et le développement des transports. (p.25)*
- *La ségrégation progressive des spectateurs dans l'espace du stade. (p.26)*

2. Les supporters de football. (p.27)

- *De l'hétérogénéité du monde des tribunes. (p.27)*
- *Les gradins, un espace « hors-jeu » et spectaculaire. (p.30)*
- *Le supporter et le militant. (p.31)*

3. Le public du Paris-Saint-Germain. (p.32)

- *Une entreprise réussie de création et de fidélisation d'un public. (p.32)*
- *La question de la violence. (p.33)*
- *Le PSG, un club de banlieue ? (p.34)*

Chapitre deuxième :
Un contexte urbain peu propice à l'accueil des supporters.
(page 38)

I Un beau quartier sous pression. (p.39)

1. Les abords du stade du Parc des Princes et leurs habitants. (p.39)

- Aux portes de la capitale, une qualité de vie appréciée. (p.39)
- Contrastes sociologiques. (p.41)

2. Jour de match au Parc des Princes. (p.45)

- Des « nuisances » multiples. (p.45)
- Les commerçants partagés. (p.49)
- La quête d'information des habitants du quartier. (p.51)

3. La « stadisation » du quartier. (p.53)

- De la « boulevardisation ». (p.53)
- « Le business contre l'art de vivre » : la pression foncière du sport professionnel sur le quartier du Parc des Princes. (p.54)

II Rapports de force (p.59)

1. Les riverains se défendent. (p.59)

- Associations de défenseurs. (p.59)
- Esquisse d'un profil des « associés ». (p.62)
- Les relais politiques (p.64)

2. « Saint-Denis on s'en fout, le Parc est à nous ». (p.65)

- Un quartier peu apprécié par les supporters. (p.66)
- La « topophilie » des supporters parisiens. (p.67)
- La mobilisation pour le maintien du PSG au Parc des Princes. (p.70)

Chapitre troisième :
Proximité spatiale et distanciation médiatique. (p.72)

I Riverains du Parc des Princes et supporters du PSG, ou la médiation des rapports sociaux (p.73)

1. Des interactions globalement pacifiques. (p.73)

- « On laisse la rue aux supporters ». (p.73)
- « Moi non, mais... ». (p.74)
- La spécificité de la rue Nungesser et Coli, voie de passage des supporters « visiteurs ». (p.77)

2. L'étalon-rugby. (p. 79)

- *Stade Français et Paris-Saint-Germain : deux populations bien distinguées. (p.80)*
- *Les supporters du PSG à l'épreuve de l' « esprit rugby ». (p.82)*

3. Entre les deux populations : le déploiement policier et le discours médiatique sur les supporters de football. (p.84)

- *La police comme baromètre du danger. (p.84)*
- *« Vous n'avez jamais vu les trucs à la télévision ? » (p.85)*

II La régulation de la co-présence périodique des deux populations. (page 89)

1. Le partage de l'espace du quartier. (p.89)

- *Le quartier du Parc des Princes : un espace aux modalités d'occupation plurielles. (p.89)*
- *La rationalisation de l'espace du quartier : limiter les incidents violents et les nuisances subies par les riverains. (p.91)*

2. De l'intérêt pour ses voisins que le Parc des Princes ne soit pas détruit. (p.93)

- *Un stade peu fréquenté par les riverains, qui ne les incite toutefois pas à quitter le quartier. (p.93)*
- *La « ceinture de stades », une ressource pour ses riverains les plus proches. (p.94)*

3. Riverains et supporters : vers une négociation des modalités de la co-présence ? (p.96)

- *L'échec des tentatives de rapprochement du monde des tribunes et de la population du quartier. (p.96)*
- *Ouvrir un espace de transaction entre riverains et supporters. (p.98)*

Conclusion (p.101)

Bibliographie (p.106)

ANNEXES (p.112)

Remerciements

Ce mémoire n'aurait jamais pu être écrit sans l'aide de très nombreuses personnes : que tous ceux qui ont pris le temps de m'ouvrir leur porte soient assurés de ma profonde gratitude. Merci à Edmond Préteceille pour sa disponibilité, ses conseils et ses remarques toujours très judicieuses, ainsi qu'à Danielle Herlido pour sa bonne humeur et ses encouragements. Merci enfin à mes deux lectrices pour leur patience et leur soutien.

« Ici c'est Paris ! »

***Les supporters du Paris-Saint-Germain et
les riverains du Parc des Princes : éléments
d'étude d'une co-présence périodique en
milieu urbain.***

Introduction

« Milieu naturel de l'homme moderne, l'univers urbain exacerbe les tensions qui sont constitutives de toute vie sociale, notamment celles qui naissent de la confrontation entre des populations hétérogènes amenées à coexister sur un même territoire. »

Yves GRAFMEYER, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (Avant-propos)

Certains travaux de sociologie urbaine se sont attachés à l'étude de la recherche d'*entre-soi* des catégories sociales favorisées¹ ; d'autres encore montrent la propension de leurs membres à se concentrer dans l'espace de la métropole francilienne². Alors que les grandes familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie parisiennes ne subissent presque aucune contrainte économique en matière de logement, ce sont des facteurs sociaux qui réduisent leur champ des possibles : à la recherche des semblables se superposent en effet des « stratégies explicites d'évitement des autres groupes sociaux³ ». « Indispensable à la préservation et au maintien des positions atteintes⁴ », l'*entre-soi* des élites correspond alors à un redoublement de la distance sociale par la distance spatiale, qui maximise les chances de réussite sociale de leurs membres. En effet, d'après Pierre Bourdieu, « la proximité dans l'espace physique permet à la proximité dans l'espace social de produire tous ses effets en facilitant ou en favorisant l'accumulation de capital social et, plus précisément, en permettant de profiter continûment des rencontres à la fois fortuites et prévisibles qu'assure la fréquentation des lieux bien fréquentés⁵ », tandis que « ceux qui sont dépourvus de capital sont tenus à distance, soit physiquement, soit symboliquement, des biens socialement les plus rares et condamnés à côtoyer les personnes ou les biens les plus indésirables et les moins rares⁶ ». « L'un des privilèges des classes supérieures » réside donc dans la capacité qu'ont ses membres de « se ménager dans l'espace des lieux préservés de tout contact avec les classes populaires, avec les classes moyennes et avec les fractions les moins légitimes des classes supérieures elles-mêmes⁷ ».

¹ Voir notamment Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, Editions du Seuil, 1989, Paris, 254 p.

² Pour les évolutions les plus récentes, voir Edmond PRETECEILLE, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, 2003, Paris, 150 p., Observatoire Sociologique du Changement (OSC). (disponible sur le site de l'OSC: http://osc.sciences-po.fr/equipe/ctit_preteceille.htm)

³ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF, 2002, Paris, p. 16

⁴ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, op. cit., p. 40

⁵ Pierre BOURDIEU, « Effets de lieux », in *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p. 257

⁶ *Ibidem*

⁷ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, op. cit., p. 253

Tous les groupes sociaux ne disposent pas du même pouvoir sur l'espace : la majorité d'entre eux doivent au contraire composer dans leur vie quotidienne avec la proximité de l'altérité et une diversité sociale et ethnique plus ou moins prononcée selon les contextes urbains. Dans un article iconoclaste aujourd'hui devenu incontournable pour qui s'intéresse à la coexistence en milieu urbain, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire⁸ ont ainsi mis en relief les difficultés posées par le rapprochement spatial de groupes sociaux hétérogènes, celui-ci pouvant conduire à l'exacerbation de la « distance sociale » qui sépare les représentants des différentes catégories composant la société.

A la lumière de ces travaux, la situation géographique du stade du Parc des Princes éveille l'intérêt du chercheur qui souhaite étudier les modalités de cohabitation de populations hétérogènes en milieu urbain. A la limite de Boulogne-Billancourt et du 16^e arrondissement, l'implantation de cet équipement sportif dans l'Ouest parisien a en effet pour conséquence d'entraîner la venue ponctuelle mais répétée dans le quartier qui l'entoure des spectateurs qui assistent aux événements organisés à l'intérieur de l'enceinte (principalement des rencontres sportives et des concerts). C'est en particulier l'irruption périodique des supporters du club de football du Paris-Saint-Germain dans cet espace où réside une population globalement aisée qui fait du quartier du Parc des Princes un contexte urbain singulièrement pertinent pour l'étude du rapprochement spatial de groupes sociaux hétérogènes : un espace résidentiel globalement homogène est ainsi régulièrement investi par un public dont l'origine sociale est beaucoup plus variée. Le capital de ses habitants, s'il leur permet de « s'approcher des personnes et des choses désirables », puisque le quartier présente de nombreux avantages, ne leur assure donc pas tout à fait de « tenir à distance les personnes ou les choses indésirables⁹ ». Seul club francilien de premier plan, le Paris-Saint-Germain exerce en effet un monopole sur les amateurs de football de la région qui souhaitent assister à des rencontres de haut niveau, ce qui a pour conséquence d'élargir le spectre de ses soutiens potentiels. A cette largeur du bassin de recrutement des supporters s'ajoute le fait que le football, activité sportive la plus pratiquée du pays¹⁰, est également un des spectacles sportifs les plus populaires, avec une assistance moyenne de 21.817 spectateurs pour les matchs du championnat de première division disputés au cours de la saison 2006-2007¹¹.

⁸ Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue Française de Sociologie*, XI, 1970, pp. 3-33

⁹ Pierre BOURDIEU, « Effets de lieux », in *La misère du monde*, *op. cit.*, p. 257

¹⁰ La Fédération Française de Football (FFF) revendiquait pour la saison 2006-2007 un total de 2 143 688 licenciés répartis dans 19.073 clubs amateurs et 40 clubs professionnels, encadrés par 350 000 bénévoles. Données disponibles sur le site Internet de la FFF : <http://www.fff.fr>

¹¹ Données disponibles sur le site Internet de la Ligue de Football Professionnel : <http://www.lfp.fr>

Alors que près des trois-quarts des infractions donnant lieu à une interpellation dans le cadre des matchs de football professionnel organisés en France se déroulent à l'extérieur des stades¹², les supporters du Paris-Saint-Germain sont régulièrement stigmatisés pour les comportements violents ou xénophobes d'une partie d'entre eux. Les relations qu'ils entretiennent avec les riverains du stade diffèrent donc de celles que ceux-ci entretiendraient avec des inconnus, un ensemble de médiations venant influencer une interaction pourtant anonyme. Une approche sociologique du quartier du Parc des Princes permet donc d'appréhender les rapports sociaux sous un angle original : l'étude d'une co-présence brève mais répétée périodiquement de populations à l'hétérogénéité sociale marquée, dont les membres ne se connaissent pas mais qu'une cohabitation forcée empêche de s'ignorer mutuellement. « Région morale » au sens que lui donne Robert Ezra Park, celui d'un « lieu de rencontre d'individus à la recherche des mêmes émotions¹³ », le quartier du Parc des Princes est donc le théâtre d'un partage de l'espace entre les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du stade. Etudier leur cohabitation exige alors de développer une approche compréhensive qui permette d'appréhender finement les deux populations.

Sur le terrain.

C'est par l'intermédiaire d'un travail de terrain conséquent qu'a pu être menée l'interrogation sociologique sur les systèmes d'enjeux dans lesquels s'inscrivent chacun des deux groupes. Comme le souligne Ulf Hannerz, « la vie urbaine demande que le chercheur soit capable d'une grande flexibilité méthodologique¹⁴ » : chaque discussion avec un acteur de la vie du quartier est une source d'information appréciable, et l'enquête conduit parfois à emprunter des chemins que l'on n'aurait guère été capable de tracer à l'avance. Celle-ci débuta par une lente imprégnation à l'intérieur du Parc des Princes lors de rencontres du Paris-Saint-Germain, des amis ou connaissances supporters du club parisien ayant accepté que je les accompagne dans un stade qui m'était jusqu'ici peu familier. Bien qu'amateur de football, ma condition d'enquêteur -que mon peu d'enthousiasme pour les résultats du « PSG » rappelait par ailleurs- fut toujours assumée. Une fois assimilées quelques connaissances de base sur le monde du supportérisme parisien commença la longue appropriation du contexte urbain, préparatoire aux entretiens approfondis réalisés auprès d'habitants du quartier. Globalement intéressés par ma recherche, il n'est pas de doute que les désagréments causés par la proximité du Parc des

¹² Rapport n° 3001 relatif à la prévention des violences lors des manifestations sportives, par Claude GOASGUEN, député du 16^e arrondissement de Paris, enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale le 5 avril 2006.

¹³ Robert Ezra PARK, « La ville. Propositions de recherches sur le comportement humain en milieu urbain », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, p. 127

¹⁴ Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*, Les Editions de Minuit, 1983, Paris, p. 381

Princes confèrent à ces derniers des préoccupations communes¹⁵, bien que les profils qu'ils présentent soient variés¹⁶. Les quatorze entretiens réalisés auprès de riverains l'ont été auprès de sept hommes et huit femmes¹⁷, âgés de 22 à 82 ans. Leur implantation dans le quartier est globalement assez ancienne, puisqu'ils totalisent plus de 320 ans de présence dans le quartier, soit près de 23 ans de moyenne. Neuf d'entre eux habitent Paris tandis que six résident à Boulogne-Billancourt, et nombreux sont les moyens par lesquels ils ont été contactés : certains ont été démarchés dans la rue (3 entretiens), les autres dans la boutique où ils travaillent ou à l'Eglise (4), par l'intermédiaire d'associations de riverains (2) ou grâce à diverses recommandations (5 entretiens) : un entretien réalisé auprès d'un pharmacien m'a par exemple permis d'en réaliser deux autres par la suite, le premier avec un client à qui il avait parlé de mon enquête et le second avec un membre de la famille de ce client. D'une durée s'étalant de 45 minutes à deux heures selon les cas, ces entretiens semi-directifs avaient pour principal objectif d'appréhender l'expérience qu'ont les riverains du stade de leur cohabitation périodique avec les supporters du Paris-Saint-Germain, et notamment de les interroger sur les pratiques qui sont les leurs les jours de match de football. Présentés aux enquêtés comme faisant partie d'une recherche portant sur la présence d'un stade dans un quartier résidentiel et sur l'influence que celle-ci peut avoir sur la vie des riverains, les entretiens débutaient généralement par une série de questions sur la relation au quartier, avant de « basculer » plus ou moins rapidement sur la présence de nombreux équipements sportifs et les « nuisances » induites par celle-ci.

Les associations de riverains ont constitué un mode d'entrée privilégié sur le terrain au début de l'enquête, d'un point de vue informatif mais aussi parce qu'il peut être bien vu de s'en recommander : un mécanisme circulaire permet ainsi de rencontrer aisément des représentants de diverses associations. Mais le fait d'être étudiant à « Sciences Po » dispenserait presque de toutes les recommandations, la « magie d'un nom connu¹⁸ » étant rendue moins nécessaire par la grâce d'un tel « pedigree social¹⁹ », d'ailleurs partagé avec un certain nombre d'habitants du quartier ou de leurs proches²⁰. Au cours des entretiens, certains riverains demeurèrent particulièrement conscients de leur condition d'enquêtés et n'oublièrent pas la présence du dictaphone, pourtant généralement accepté sans problèmes : ce contrôle de soi et de ses paroles a fait l'objet d'une attention particulière au cours du travail d'exploitation des entretiens. Le cas

¹⁵ Michel Bozon souligne que l'un des dangers de la monographie locale réside dans la constitution d'une communauté *a priori*, sans confirmation par un travail empirique. Michel BOZON, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 300 p.

¹⁶ Les entretiens approfondis n'ont pas vocation à être représentatifs de la population considérée dans le cadre de l'enquête, mais la diversité des profils est la garantie d'une certaine diversité des points de vue.

¹⁷ Un entretien ayant été réalisé avec un couple, le nombre d'enquêtés (n=15) est supérieur au nombre d'entretiens (n=14).

¹⁸ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie, op. cit.*, p. 20

¹⁹ *Ibidem*, p. 22

²⁰ A tel point que, dans un quartier où les habitants sont peu habitués à se faire démarcher dans la rue, j'ai vite pris le parti de brandir ma carte d'étudiant en me présentant lorsque je tentais d'aborder des passants lors de ma recherche d'entretiens.

de « Marie-Chantal²¹ » est à ce titre emblématique : c'est par un travail de recouplement des informations recueillies au cours de l'entretien que je parvins à brosser à grands traits son portrait, alors qu'elle avait refusé de me transmettre la moindre information la concernant.

La tenue vestimentaire et le niveau de langage qui étaient les miens au cours des entretiens avec des habitants du quartier purent être plus relâchés pour les quatre entretiens exploratoires réalisés auprès de supporters du Paris-Saint-Germain. Si une part importante de ces entretiens n'a pu être exploitée dans le cadre du présent mémoire, et si leur faible nombre ne permet guère de tirer de conclusions généralisables, ils ont permis d'appréhender l'interaction entre supporters et habitants du quartier de manière beaucoup plus fine : « selon la place qu'il occupe dans un groupe ou dans une institution, selon le genre de personnes qu'il se trouve amené à fréquenter, selon la manière dont il est perçu, le chercheur, en effet, tout comme il en est dans la vie courante, ne peut voir les mêmes choses, et entendre les mêmes propos²² ». Tous « abonnés » aux matchs du Paris-Saint-Germain (ou ancien abonné dans le cas de « Brahim »), c'est-à-dire disposant d'un billet pour l'ensemble de la saison et se rendant donc régulièrement au stade²³, ils présentent eux aussi une certaine diversité, malgré le fait que tous soient de sexe masculin : d'origines « ethniques » différentes, ils ne fréquentent pas les mêmes tribunes et deux d'entre eux sont salariés tandis que les deux autres sont encore en études (un étudiant et un lycéen). Rencontrés par l'intermédiaires de connaissances, ces enquêtés ont contribué à l'enrichissement du matériel d'enquête, tout comme les acteurs de la vie du quartier rencontrés dans le cadre de huit entretiens informatifs (voir *annexe n°2*, p. 116).

L'observation a complété avec bonheur le dispositif d'enquête mis en place. Rendue difficile les jours de match par la présence d'une foule très nombreuse, à moins de faire le choix –qui a pu s'avérer fructueux pour esquisser de nouvelles hypothèses- de « rester en toute circonstance vacant et disponible (et de) ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais (de) la laisser flotter afin que les informations pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes²⁴ », elle a apporté à deux reprises, en se fixant des objectifs et une localisation géographique précis, une contribution non négligeable à l'analyse, que les seuls entretiens avec les riverains n'auraient jamais permis.

Ces précisions méthodologiques ont pour objectif que le lecteur puisse aborder ce travail de recherche davantage « en connaissance de cause », pour reprendre l'expression employée par

²¹ Les noms de tous les enquêtés ont été modifiés

²² Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête, exploiter l'information en connaissance de cause », in *Revue Française de Sociologie*, XXXIX-4, 1998, p. 774

²³ D'après leurs estimations, ils auraient assisté à eux quatre à près de 400 matchs du PSG.

²⁴ Colette PETONNET, « L'observation flottante, l'exemple d'un cimetière parisien », in *L'Homme*, octobre-décembre 1982, XXII (4), pp. 37-47

Daniel Bizeul à propos du chercheur qui découvre un milieu qui lui est inconnu²⁵ : comme le rappelle Bernard Lahire, il convient en effet de ne jamais cacher que ce qu'on appelle communément les « données » ne sont justement « jamais données mais constituées comme telles par une série d'actes interprétatifs²⁶ ». Un tel effort de transparence aurait été appréciable de la part du Paris-Saint-Germain, qui n'a jamais donné suite à des demandes d'informations régulières et raisonnables. Le manque de coopération du club parisien aura notamment empêché d'approfondir l'étude de l'origine sociale et géographique du public qui assiste aux rencontres disputées au Parc des Princes.

Le présent mémoire se compose de trois chapitres, qui correspondent à autant d'étapes nécessaires à l'étude de la co-présence périodique des supporters du Paris-Saint-Germain et des riverains du stade dans le quartier du Parc des Princes. Un travail d'historicisation de la proximité de nombreux équipements sportifs et d'un quartier résidentiel, associé à une réflexion sur la pratique du supportérisme de football et son évolution, à Paris comme ailleurs, permettent dans un premier temps de détailler les conditions d'émergence de l'interaction de deux populations hétérogènes. L'étude du contexte urbain dans lequel celle-ci se déroule amène ensuite à constater que le quartier est peu propice à l'accueil des supporters, dont la venue est à la source de nombreuses contraintes pour les résidents. Une partie d'entre eux se défend d'ailleurs contre les « nuisances » causées par la présence des stades, alors que le développement des institutions sportives du quartier menace de remettre en cause encore davantage leur qualité de vie. Une réflexion sur les interactions entretenues par les résidents et les supporters du Paris-Saint-Germain conduira enfin à s'intéresser à la médiation des rapports sociaux et à la régulation du partage de l'espace urbain.

²⁵ Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête, exploiter l'information en connaissance de cause », *op. cit.*, p. 781

²⁶ Bernard LAHIRE, *L'esprit sociologique*, La découverte, 2005, Paris, p. 42

Chapitre premier :

Les conditions d'émergence de l'interaction

L'analyse sociologique ne peut faire l'économie d'une approche historique de son objet : une bonne compréhension des faits sociaux contemporains exige l'historicisation de leurs conditions d'émergence. Cette remarque est d'autant plus pertinente quand la recherche s'inscrit dans une perspective urbaine, les bâtiments qui font la ville constituant autant de traces de son passé : l'espace urbain doit ainsi être envisagé comme le « produit sédimenté d'intentionnalités multiples, concurrentes ou successives²⁷ ». Il s'avère donc indispensable, pour qui souhaite étudier les interactions qui ont lieu aux abords du stade du Parc des Princes, de relater l'histoire du quartier dans lequel cet équipement a été implanté et les facteurs qui ont conduit à la possibilité d'une co-présence particulière dans la ville : celle du public d'une des équipes de football les plus célèbres du pays et des riverains d'un stade inauguré au début des années 1970 (I). Un panorama des recherches disponibles sur le football comme spectacle sportif s'attachera dans un second temps à fournir au lecteur un éclairage sur l'univers complexe des tribunes de football, indispensable à l'appréhension fine d'un groupe social régulièrement stigmatisé, celui des supporters du Paris-Saint-Germain (II).

²⁷ Yves GRAFMEYER, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », in *Recherches Sociologiques*, vol. 30, numéro 1, 1999, Université Catholique de Louvain, p. 157

I/ Un stade dans la ville : les germes du conflit.

Si le nom « Parc des Princes » évoque aujourd'hui pour beaucoup un stade de football ou de rugby, il est loin d'en avoir toujours été le cas. Terrain de chasse princier puis aire d'implantation d'un lotissement bourgeois, le quartier est aujourd'hui doté de nombreuses installations sportives de haut niveau. L'origine de leur installation est étroitement liée avec les transformations de la zone qui les a accueillies, et faire une histoire du stade du Parc des Princes conduit nécessairement à s'intéresser aux Parcs des Princes.

1. Aux origines du nom du stade, le Fonds des Princes.

Bien que tous ceux qui fréquentent le stade du Parc des Princes n'en soient pas conscients, le nom du plus volumineux des équipements sportifs de la porte de Saint-Cloud ne correspond en rien à un hommage métonymique aux sportifs qui y ont signé de grandes performances. Le Parc des Princes est en effet le nom d'un quartier créé sous le Second Empire pour contribuer au financement de l'aménagement du bois de Boulogne en lieu de promenade et principalement situé sur le territoire de l'actuelle commune de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Le Fonds des Princes : des plaisirs monarchiques de la chasse à la quiétude des résidences bourgeoises.

Anciennement forêt de Rouvray, du nom d'une espèce de chêne qui y abondait, le bois de Boulogne constitue dès le XVI^e siècle un espace de détente pour les membres de la famille royale. Une ordonnance de Louis XIV le réserve même « aux plaisirs du Roi et de sa famille ». Le Grand Dauphin, fils aîné du Roi Soleil, qui « ne vivait que pour les plaisirs de la chasse et pour sa maîtresse²⁸ », transmet sa passion pour la chasse à ses trois fils, qui disposent d'une réserve de gibier entourée de murs dans la partie la plus méridionale du bois. Charles X est le dernier Roi de France qui chassa dans le Fonds des Princes, auquel on accédait par la porte des Princes, située à l'emplacement de l'actuelle place André Malraux de Boulogne-Billancourt. C'est cette ancienne porte qui donna son nom au lotissement du Parc des Princes, créé sous le Second Empire pour contribuer au financement par la ville de Paris de l'aménagement du bois de Boulogne en lieu de promenade publique.

Napoléon III garde en effet un souvenir émerveillé des parcs verdoyants de son exil londonien et désire transformer en lieux de promenade les deux poumons verts de la capitale que sont les bois de Vincennes et de Boulogne²⁹. Une loi du 8 juillet 1852 rattache ce dernier à la Ville de Paris, à la condition que celle-ci procède à l'aménagement de la forêt domaniale. Des arbres aux

²⁸ *Le Parc des Princes*, Etude présentée par Etienne COURATIER à la Société Historique de Boulogne-Billancourt, mars 1955, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.

²⁹ A la même période sont inaugurés les parcs Montsouris et des Buttes Chaumont.

essences variées sont alors plantés le long de sentiers sinueux, et l'on creuse des lacs artificiels pour que les promeneurs puissent se détendre au bord de l'eau. Pour financer ces dépenses considérables, la municipalité obtient l'autorisation de se séparer de parcelles de terrain aux extrémités du bois, celles-ci devant toutefois impérativement être destinées à une habitation résidentielle : des servitudes engagent les acheteurs à préserver la qualité esthétique de l'environnement proche du Bois de Boulogne. Plusieurs zones sont concernées : le quartier Saint-James à Neuilly, le jardin et le château de la Muette, le Parc Rothschild à Boulogne et le dénommé « Parc des Princes » à l'extrémité sud du bois.

Deux acheteurs se partagent le lotissement du Parc des Princes, d'une superficie totale de cinquante hectares : « Viette et des sports », regroupement des anciens actionnaires de la société des sports de Longchamp (le 10 novembre 1855), et Moïse Millaud (le 30 juin 1856). Il est stipulé dans les actes de vente par la Ville, « qui portent la signature du baron Haussmann, alors préfet du département de la Seine³⁰ », qu'aucune sorte de commerce ou d'industrie ne pourra être exercé dans le lotissement. Des dispositions techniques relatives au volume et à l'implantation des constructions sont consignées : il est notamment formellement interdit de construire la façade d'un bâtiment à moins de dix mètres des grilles, « qui doivent être uniformes et maintenues dans un bon état de propreté ». Une loi du 14 avril 1855 impose ces servitudes « de perpétuelle demeure » qui « obligent tous les propriétaires et leurs successeurs actuels et à venir ».

Lieu encore apprécié des duellistes au cours de la première moitié du XIX^e siècle³¹, le Fonds des Princes est devenu sous le Second Empire un lotissement privilégié où des membres de la bourgeoisie jouissent d'une tranquillité appréciée. C'est cette quiétude qui attire ultérieurement nombre d'artistes et d'intellectuels dans le quartier du Parc des Princes.

Un quartier bien habité et à l'architecture remarquable.

Délimité au nord par le Boulevard d'Auteuil, à l'ouest par la rue Denfert-Rochereau et au sud par la rue des Princes³², le quartier du Parc des Princes se heurtait à l'est au mur des fortifications édifié en 1841 (*voir annexe n°5, p. 125*). La proximité de Paris se doublait donc d'un certain isolement et d'une grande tranquillité, qui contribuèrent à faire du quartier « un vrai Parc des Princes et de bourgeois nantis³³ » : des membres de la famille impériale russe y possédèrent même des hôtels particuliers.

³⁰ Brochure de présentation de l'Association du quartier du Parc des Princes pour la sauvegarde de ses caractéristiques, juillet 1991

³¹ COURATIER, *op. cit.*

³² Noms actuels des voies concernées.

³³ *Les sculpteurs du Parc des Princes, Du modern style aux années 30*, Bibliothèque Marmottan, 1976, p. IX, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.

Cette opération immobilière se situe dans la lignée des « grands espaces clos de propriété et d'habitat individuel³⁴ » qui se multiplient à l'époque à l'ouest de la capitale (hameau Boileau, villa Molitor, villa de Montmorency). Dans son étude historique du quartier, Etienne Couratier en souligne l'élitisme social : « sans le vouloir ou en le voulant, Haussmann a réalisé la plus belle opération de ségrégation de classe que l'on connaisse en France³⁵ ». Les dispositions légales concernant les lieux en excluent *de facto* les catégories populaires, hormis les domestiques, et les relations avec les autres habitants de Boulogne semblent très limitées.

A la fin du XIX^e siècle, les petites rues se sont multipliées dans les lots les plus importants du Parc des Princes, et une nouvelle population d'intellectuels et d'artistes investit peu à peu le quartier. Parmi les plus célèbres d'entre eux, citons pêle-mêle les sculpteurs Bartholdi et Moreau-Vauthier, ou encore Gudin, peintre de marine de Louis-Philippe. Landowski, Chagall, Malraux et Le Corbusier séjourneront également au Parc des Princes. Ce dernier y réalisera même un immeuble, qui fait aujourd'hui partie du « Parcours des années 30 », un itinéraire architectural dans la ville mis en valeur par la municipalité de Boulogne-Billancourt. Non loin du stade actuel se dressent ainsi des immeubles collectifs ou des hôtels particuliers dessinés par les plus grands architectes de l'époque, tels Constant Lefranc ou Urbain Cassan, dont certains sont inscrits au répertoire des monuments historiques.

L'implantation en nombre d'équipements sportifs à proximité d'un quartier singulièrement privilégié a été rendue possible par l'installation à la fin du XIX^e siècle -à l'origine provisoire- d'un stade vélodrome et par la proximité de la zone de servitudes militaire non constructible.

2. La démolition des « fortifs », condition de possibilité d'une concentration d'installations sportives aux abords du quartier du Parc des Princes.

Le mur des fortifications était flanqué d'une zone non constructible de 250 mètres de large, censée favoriser la défense de la capitale, et sépara en deux parties le territoire de la commune d'Auteuil au début des années 1840 en prenant place sur ce qui constituait alors un espace rural de champs et de vergers. En juin 1859, une loi relative à l'extension des limites de Paris conduit à la suppression des communes d'Auteuil et de Passy : le territoire de la capitale s'étend désormais jusqu'à l'enceinte de Thiers. Boulogne se voit alors rattacher les parcelles de ces deux communes demeurées au-delà des « fortifs ». La démolition de ces dernières au sortir de la première guerre mondiale va bouleverser en profondeur la vie du quartier en rendant constructible une large bande de terrain jusqu'ici gelée, qui fait désormais office de tampon entre la capitale et la commune de Boulogne.

³⁴ Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris, histoire d'un espace urbain*, Editions du Seuil, 1985, Paris, p.275

³⁵ COURATIER, *op. cit.*, p. 51

La démolition des fortifications et l'aménagement de la « ceinture rouge ».

La démolition du mur de 33 kilomètres qui entoure Paris est envisagée dès la fin du XIX^e siècle. En 1883, le Conseil Municipal de la capitale demande ainsi la désaffectation de l'enceinte fortifiée et la suppression de la zone *non aedificandi*. Cette servitude, d'abord tolérée du fait de la faible densité de l'habitat aux abords de la « zone », est en effet peu à peu remise en question par la construction continue d'immeubles le long de sa limite extérieure. Au sortir du premier conflit mondial, l'obsolescence des fortifications face au développement de l'aviation et le sentiment général que la « der des der » marque la fin de toute menace d'invasion sont autant de facteurs favorisant la démolition de l'enceinte. La loi du 19 avril 1919 permet son rachat par la ville de Paris ainsi que l'annexion d'une partie du territoire zonier par cette dernière. La servitude est maintenue, et la ville doit négocier le rachat des terrains de la zone ou exproprier dans un délai de 38 ans, afin de les aménager en aires de jeu ou de promenade. A Boulogne, c'est un décret d'avril 1925 qui annexe à Paris la partie de l'ancienne zone militaire située sur le territoire de la ville : environ 130 000 mètres carrés du terrain du Parc des Princes deviennent alors territoire parisien³⁶.

Ces mesures libèrent un espace d'environ 400 mètres tout autour de la capitale, limité à l'intérieur par le boulevard militaire qui longeait les fortifications, bientôt remplacé par la rocade des boulevards dits « des Maréchaux ». La ville tente de répondre à une « crise du logement sans précédent³⁷ », déjà sensible avant le début des hostilités mais considérablement amplifiée par la guerre. Cette pénurie de logements concerne particulièrement les loyers modestes, ce qui ne facilite guère la résorption de l'immense bidonville qu'est peu à peu devenue la « zone » depuis l'édification de l'enceinte fortifiée : en 1926 on y dénombre encore 26 000 habitants dans des logements de fortune³⁸.

La municipalité lance donc un vaste programme de construction d'Habitations à Bon Marché sur les terrains anciennement occupés par le mur d'enceinte, dans le cadre de la loi Léon Bourgeois du 23 décembre 1912. Celle-ci crée les Offices Publics d'Habitations à Bon Marché (OPHBM), qui visent à promouvoir le logement populaire par le développement d'un parc de biens immobiliers. Plusieurs organismes participent à l'aménagement de la périphérie de la capitale, construisant à un rythme soutenu³⁹ d'imposants immeubles en utilisant massivement la brique, matériel à l'origine de l'image d'une « ceinture rouge » encerclant Paris. Celle-ci est uniquement interrompue par la construction d'établissements scolaires (tels le lycée Claude

³⁶ Florence HUMBERT-DUBUET, *La banlieue parisienne au XIX^e siècle, acteurs et processus de transformation : le cas de Boulogne-Billancourt*, mémoire pour l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en architecture, sous la direction de Pierre PINON et Philippe GRESSET, Année 1997-1998, Université Paris VIII.

³⁷ Bernard ROULEAU, *Paris : histoire d'un espace*, Seuil, 1997, Paris, p. 390

³⁸ Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris*, *op.cit.*, p. 285

³⁹ De 1791 à 2651 logements par an entre 1927 et 1934, avec un pic en 1932 et 1933 à plus de 3600 logements annuels. Bernard ROULEAU, *Paris : histoire d'un espace*, *op. cit.*

Bernard et le groupe scolaire du Parc des Princes), de bâtiments hospitaliers, de la Cité Universitaire de Paris, ou encore du Parc des Expositions de la porte de Versailles.

Des portes furent créées le long des « Maréchaux » afin d'assurer la liaison routière entre Paris et les communes limitrophes, en remplacement des « châtières » des fortifications, qui permettaient d'entrer dans la capitale en échange d'un droit de péage. Sur les 62 portes actuelles, seules trois ont été aménagées d'une manière spécifique : les portes Dorée, Maillot, et de Saint-Cloud (en 1934). En ce qui concerne la « zone », la récupération totale des terrains par la municipalité ne s'effectuera que sous l'Occupation. Uniquement destinée à la construction d'espaces verts et de terrains de jeu, elle voit l'implantation de nombreux équipements sportifs⁴⁰, de manière particulièrement concentrée entre la Seine et la porte d'Auteuil.

Le dégel du territoire zonier : un espace disponible pour des installations sportives.

Alors que certains propriétaires du quartier du Parc des Princes, relayés par des élus locaux, parvinrent à empêcher la construction du Parc des Expositions de Paris et d'un stade olympique à proximité de la porte de Saint-Cloud⁴¹, ils ne pourront s'opposer à l'implantation massive d'équipements sportifs tout au long de la bande de terrain libérée par la disparition de l'ancienne zone militaire.

C'est sous l'impulsion d'Henri Desgrange, chroniqueur au journal *L'Auto* et futur organisateur du premier Tour de France en 1903, qu'est inauguré le 18 juillet 1897 un stade vélodrome sur l'ancien lot numéro 12 du Parc des Princes. D'une capacité de 12 000 places, il s'agit d'une construction légère, présentée à l'époque comme provisoire⁴², qui « tient à Paris le rôle de grande piste cycliste d'été dont le pendant en période d'hiver est le Vélodrome de Grenelle⁴³ ». Lieu de regroupement de matériel automobile pour l'armée pendant la guerre de 14-18, la présence du vélodrome ne semble pas avoir provoqué d'opposition de la part des habitants du Parc des Princes, bien qu'elle enfreignît l'interdiction d'implanter toute activité commerciale dans le quartier. Le faible taux d'équipement en automobiles de l'époque explique sans doute en grande partie cette relative indifférence. (*voir annexe n°6, p. 126*).

Après la guerre, la démolition des fortifications et la réhabilitation de l'ancienne zone militaire conduisent à la prolifération d'installations sportives autour du vélodrome, qui est reconstruit et inauguré dans sa seconde version le 23 avril 1932. Suite à l'expropriation des terrains, la ville estime s'être délivrée des servitudes concernant la partie de la zone située sur le Parc des Princes et on inaugure en moins de quinze ans les stades Jean-Bouin (1925), Roland-Garros

⁴⁰ Ce qui explique en partie le bon niveau d'équipements sportifs dans les quartiers périphériques de la capitale, souligné notamment par Edmond PRETECEILLE, « Les inégalités urbaines d'équipement sportif en Ile-de-France », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, p. 97

⁴¹ COURATIER, *op. cit.*

⁴² La brasserie « Le Vélodrome », avenue de Versailles, témoigne encore aujourd'hui de la présence passée de cet équipement.

⁴³ Aujourd'hui plus tristement connu sous le nom de « Vel' d'Hiv' ». *La construction moderne, revue hebdomadaire d'architecture*, 29 septembre 1935, n°47, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.

(1928) et Pierre-de-Coubertin (1938), ainsi que la piscine Molitor (1931). Il semblerait qu'aucun plan d'aménagement de l'ensemble de la zone n'ait été mis en place, ce qui contraste fortement avec les dispositions techniques obligeant les propriétaires du quartier du Parc des Princes.

Alors que les servitudes remontant à l'aménagement du quartier et la présence massive des fortifications ne le laissaient guère présager, le Parc des Princes s'est transformé entre les deux guerres en un quartier au caractère sportif affirmé. A la fin des années 1960, la percée du boulevard périphérique va confirmer cette mutation en étant à l'origine de la construction d'un nouveau stade exclusivement consacré au football et au rugby, attendu depuis longtemps par nombre d'amateurs de sport. La vie du quartier devient ainsi rapidement liée à celle d'un club de football en quête d'un public, du fait de sa création récente. Le Paris-Saint-Germain s'installe au(x) Parc(s) des Princes, pour le meilleur et pour le pire.

3. Du vélodrome au « Parc », la construction du nouveau stade et la greffe sportive réussie du Paris-Saint-Germain.

La diffusion massive de l'automobile dans la société française marque la disparition du stade vélodrome du Parc des Princes à la fin des années 1960. Le tracé du nouveau boulevard périphérique, qui prend place sur l'ancienne zone de servitudes militaires, conduit en effet à la destruction d'une partie des gradins du vélodrome. Cette destruction représente néanmoins une occasion inattendue de doter enfin Paris d'un grand stade dédié aux sports collectifs que sont le football et le rugby⁴⁴. En effet, aux termes de la loi Borotra de 1940, aucune installation sportive ne peut être supprimée dans Paris, même temporairement, sans que des dispositions pour assurer son remplacement n'aient été prises au préalable.

Un chantier décidé dans la précipitation, parfois synonyme d'imprévision.

La décision de construire un nouveau stade à l'emplacement du vélodrome est donc prise rapidement et la mission d'en dessiner les plans est confiée à Roger Taillibert, architecte de la piscine de Deauville en 1967 et du centre d'entraînement olympique de Font-Romeu l'année suivante. Le gros-œuvre d'un stade qui est présenté à l'époque dans plusieurs articles de presse comme un « mille-pattes lové sur lui-même » est terminé à la fin de l'été 1971 et celui-ci est inauguré le 4 juin 1972 par une victoire de l'Olympique de Marseille face au Sporting Club de Bastia en finale de la Coupe de France de football. Le trophée est remis aux vainqueurs par Georges Pompidou, venu au Parc des Princes en transports en commun pour donner l'exemple à ses concitoyens.

⁴⁴ Il était question de construire un grand stade à Paris depuis les années 1930. Marie-Hélène Bacqué évoque notamment les sites de Vincennes, Issy-les-Moulineaux et du Quai de Passy. Voir Marie-Hélène BACQUE, « Le Stade de France à Saint-Denis, grands équipements et développement urbain », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 127-133

Il semblerait en effet qu'aucune étude du tissu urbain n'ait été réalisée pour la construction du nouvel équipement, alors même que nombre d'articles de presse soulignent, avant son inauguration, les futures difficultés de stationnement aux abords du Parc des Princes les jours de rencontres sportives. Les plus optimistes misent sur la qualité de la desserte en transports et sur le sens civique des spectateurs pour éviter les encombrements⁴⁵. D'autres, comme le journal *L'Aurore*, font à de nombreuses reprises état de l'inquiétude des riverains du stade⁴⁶.

Malgré le fait que la construction du stade soit indirectement due à la démocratisation de l'automobile, aucune construction de places de parking n'a été prévue dans le projet initial. Marcel Diebolt, préfet de la Seine, reconnaît au début de l'année 1972 que le stade devrait disposer de 8000 places de parking supplémentaires pour éviter que le quartier ne soit submergé par les automobiles des spectateurs. L'administration ne trouve alors cependant que 300 places potentielles et un projet de parking dans une rue adjacente au stade est rapidement abandonné car beaucoup soutiennent que son coût ne pourrait être supporté par le nombre de rencontres annuelles jouées à « guichets fermés », alors estimé à une dizaine tout au plus. On décide dès lors de résoudre le problème en interdisant l'accès aux véhicules non autorisés dans un « périmètre de sécurité » dessiné autour du nouvel équipement. Cette mesure permet principalement de préserver la tranquillité des riverains les plus proches du stade, ceux-ci disposant de macarons leur permettant d'entrer dans la zone protégée, mais elle ne peut guère satisfaire les habitants du quartier exclus du périmètre interdit. L'adoption par le Conseil Municipal de Boulogne-Billancourt en juin 1971 d'une motion réclamant la limitation des « nuisances » dont pourraient être victimes les boulonnais une fois le stade inauguré témoigne de la précocité de la défiance des habitants du quartier à l'égard du nouveau stade du Parc des Princes.

La précipitation dont ont fait preuve les autorités lors de la construction du stade a également conduit à une sous-évaluation de son coût final : bâti par Bouygues, le stade « aura coûté près du double de la somme prévue⁴⁷ ». Justifiée en partie par l'inflation, cette hausse du prix apparaît en effet principalement due à une sous-évaluation de l'appel d'offres dès l'origine. Le coût de fabrication du stade demeure toutefois raisonnable, dans la mesure où 1800 francs de l'époque ont été dépensés par place, contre 9000 pour le stade construit à Munich dans le cadre des Jeux Olympiques de 1972⁴⁸. Dans la presse, la visibilité est unanimement présentée comme la qualité principale de ce nouveau stade, bijou architectural et technique construit à la hâte dans un espace incapable d'accueillir les automobiles de ses 50.000 spectateurs potentiels.

⁴⁵ *Le Monde* écrit ainsi, dans son édition datée du 25 mai 1972 : « *Le Parc des Princes est à Paris. Le métro le dessert parfaitement, ainsi que de nombreuses lignes d'autobus. Il paraît donc sage d'accoutumer les parisiens à préférer, en ville, les transports en commun à la voiture particulière* ».

⁴⁶ Le quotidien titre par exemple le 28 janvier 1972 : « *Le Parc des Princes, décidément, l'imprévision* ».

⁴⁷ *Le Figaro*, 26 juin 1971

⁴⁸ *L'Express*, 22 mai 1972

Le Parc des Princes, stade de football et berceau du Paris-Saint-Germain.

L'histoire du stade du Parc des Princes va rapidement se lier à celle du Paris-Saint-Germain, un club de football créé en août 1970, « grâce à l'appui de 20 000 souscripteurs désireux de voir renaître un grand club à Paris⁴⁹ ». La présence de sports collectifs dans l'enceinte de la porte de Saint-Cloud ne coïncide toutefois pas avec la création du club, dans la mesure où des rencontres de football et de rugby ont été organisées dès avant la première guerre mondiale dans le premier vélodrome, et que de nombreuses rencontres prestigieuses de football y ont été disputées jusqu'à la fin des années 1960. Théâtre des finales de la première Coupe d'Europe des clubs champions en 1956 et du premier championnat d'Europe des nations en 1960, le Parc des Princes avait auparavant accueilli des matchs de la Coupe du Monde de 1938, disputée sur le sol français. Le Racing Club de Paris et le Stade Français se sont également partagé la pelouse du stade jusqu'en 1966, qui accueillait à l'occasion les grands matchs européens du Stade de Reims, la meilleure équipe française de l'époque. Du vélodrome de 1932, le stade actuel a conservé la forme ovoïde et le nom de ses tribunes, qui les désignent selon leur orientation géographique : tribune « Paris » au sud-est du stade, « Auteuil » au nord-est et « Boulogne » au sud-ouest, la dernière tribune étant baptisée « tribune présidentielle ».

Le Paris-Saint-Germain (PSG) devient « club résidant » du Parc des Princes -c'est-à-dire qu'il y dispute toutes les rencontres où il est censé accueillir l'équipe adverse- lorsqu'il accède en 1974 au championnat de première division. S'entraînant dans les Yvelines, à Saint-Germain-en-Laye, le club n'a pas de lien avec le quartier où ses matchs sont organisés et se doit de fidéliser un public s'il veut se maintenir au sommet de la hiérarchie du football français (*voir infra*). Le PSG commence à obtenir de bons résultats au début des années 1980, remportant notamment la Coupe de France en 1982 et 1983. Champion de France pour la première fois en 1986 mais en proie à de graves difficultés financières quelques années plus tard, le club possède l'un des plus importants budgets du football français après son rachat par la chaîne de télévision Canal+ en 1991 et brille dans les compétitions européennes au cours de la première moitié des années 1990. De nouveau champion de France en 1994, le Paris-Saint-Germain remporte la Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupes en 1996. Malgré quelques victoires de prestige, la décennie suivante ne permet pas au club de la capitale de rééditer de telles performances, celui-ci frôlant même la relégation en division inférieure au printemps 2007. Il demeure néanmoins que ce club fondé récemment, en comparaison avec la plupart de ses concurrents, s'est bâti l'un des palmarès les plus étoffés du pays.

⁴⁹ Voir l'histoire du Paris-Saint-Germain sur le site Internet officiel du club : <http://www.psg.fr>

Encadré n°1
***Palmarès du Paris-Saint-Germain
Football Club (1970)***

- Deux fois champion de France (1986, 1994)
- Sept fois vainqueur de la Coupe de France (1982, 1983, 1993, 1995, 1998, 2004, 2006)
- Deux fois vainqueur de la Coupe de la Ligue (1995 et 1998)
- Vainqueur de la Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupes (1996)

Le PSG, seul club de football d'élite en Ile-de-France, et les sirènes du « Grand Stade ».

Les supporters du Paris-Saint-Germain peuvent d'ailleurs s'enorgueillir de la longévité de sa présence au plus haut niveau, puisqu'il s'agit du club parisien qui a disputé le plus de saisons en première division (33 en juin 2007) devant le RC Paris (30 saisons de 1932 à 1990⁵⁰), club avec lequel il partage le privilège, unique à Paris, d'avoir remporté le championnat de France. Aujourd'hui le PSG se trouve de facto en situation de monopole sur le marché du football de haut niveau en Ile-de-France dans la mesure où il est le seul club francilien à évoluer dans l'une des deux catégories intégralement professionnelles depuis la relégation de l'US Créteil-Lusitanos en championnat National à l'issue de la saison 2006-2007.

La faible concentration des clubs de football de haut niveau en Ile-de-France (2/40 pour les deux premières divisions et 15/260 pour les cinq premiers niveaux nationaux lors de la saison 2006-2007, voir *tableau*) confirme la spécificité de la diffusion du football d'élite en France, pays pourtant traditionnellement centralisé par ailleurs. Loïc Ravenel⁵¹ parle d'un phénomène d'« unicité » pour décrire cette « distinction française » : les agglomérations les plus grandes n'ont qu'un seul club parmi l'élite, tandis que la hiérarchie urbaine est davantage respectée dans d'autres pays européens en ce qui concerne la localisation des clubs de football de haut niveau. Ainsi Paris ne dispose que d'un seul club de première catégorie quand Londres en possède six, et de nombreuses métropoles européennes au moins deux. Pierre Lescure, alors président de Canal+, expliqua d'ailleurs en partie le rachat du club par la chaîne payante par cette asymétrie entre le potentiel économique de la mégapole francilienne et ce que l'on pourrait nommer sa « représentation footballistique » : « *On savait que le niveau, en Europe, allait croître et embellir sous quelque forme que ce soit. Il était impensable que Paris reste à la traîne quand*

⁵⁰ Source : *L'Equipe*. Les autres clubs parisiens ayant évolué en première division sont le Red Star (16 saisons entre 1932 et 1975), le Stade Français (15 saisons entre 1946 et 1967), le Paris FC (3 saisons entre 1972 et 1979), le CA Paris (2 saisons de 1932 à 1934) et le Club Français (1932-1933).

⁵¹ Loïc RAVENEL, « Hiérarchies urbaines, hiérarchies sportives : quand le football français s'écarte de la norme européenne », in *L'Espace géographique*, 1998, n°4, pp. 339-348

des villes comme Turin, Rome, Milan, Madrid ou Barcelone possédaient chacune deux clubs de grande envergure. Sans parler de tous ceux existant à Londres⁵² ».

<p><u>Encadré n°2</u> <u>Les clubs de football des cinq premiers niveaux nationaux en Ile-de-France</u> <u>(2006-2007⁵³)</u></p> <p>Ligue 1 (1 équipe francilienne sur 20 participants) : Paris SG</p> <p>Ligue 2 (1/20) : US Créteil</p> <p>National (2/20) : Paris FC, Entente Sannois/Saint-Gratien</p> <p>CFA (5/72) : Red Star 93, US Moissy-Cramayel, Villemomble Sports, AS Poissy, Sainte-Geneviève Sports</p> <p>CFA 2 (6/128) : ES Viry-Châtillon, Issy ASO Arménienne, Racing CF 92, US Ivry, FC Mantes 78, FC Les Lilas</p>

Le développement du club et cette situation de monopole contribuèrent à le placer malgré lui au centre de la réflexion politique concernant la rentabilité du « Grand Stade » que la France s'était engagée à construire dans son dossier de candidature pour l'organisation de la Coupe du Monde de Football de 1998 : un club résident de haut niveau contribuerait à l'équilibre financier du stade et à l'amortissement de l'opération de construction. Dès 1993, des articles de presse évoquent un transfert du Paris-Saint-Germain vers ce qui deviendra le Stade de France : ce déménagement est généralement présenté comme la destinée naturelle d'un club en expansion et à l'époque très ambitieux au niveau européen. L'alliance insolite des supporters les plus engagés du PSG et de la Mairie de Paris conduit néanmoins au *statu quo*, les dirigeants du Paris-Saint-Germain décidant finalement de demeurer au Parc des Princes à la fin de l'année 1997, malgré de nombreuses pressions extérieures. D'une part le club n'est pas assuré d'un soutien fidèle de son public en cas de déménagement et devrait assumer une hausse sensible des frais d'organisation de ses rencontres. D'autre part, la Mairie de Paris, propriétaire du stade depuis sa construction, n'a guère intérêt à en voir partir l'une de ses principales sources d'animation au moment même où les rencontres des sélections nationales de football et de rugby sont transférées au Stade de France de Saint-Denis, sous peine de voir se creuser davantage le déficit d'exploitation du Parc des Princes. Le Conseil de Paris se prononce donc à l'unanimité pour que le Paris SG y demeure et d'autres pistes sont explorées, sans succès, pour doter le stade dionysien d'un club résident. Dans le même temps, le Parc des Princes bénéficie

⁵² in *France-Football*, n°2606, 19 mars 1996, p.2, cité par Loïc RAVENEL, *op. cit.*

⁵³ Données recueillies sur le site de la Fédération Française de Football (<http://www.fff.fr>)

de travaux à hauteur de plus de 40 millions de francs dans le cadre de la Coupe du Monde, ce qui incite sans doute le PSG à y transférer son siège peu de temps après.

Le Paris-Saint-Germain s'est imposé en moins de quarante ans comme l'un des clubs phares du football français, même si les résultats actuels de son équipe première sont moins probants que dans les années 1990. Unique club francilien de haut niveau, honni et adulé à la fois, le club parisien déchaîne les passions dans tous les stades du pays et en particulier dans son « antre » du Parc des Princes où un public varié s'est progressivement constitué, reflet des divisions sociales, ethniques et politiques de l'ensemble de l'agglomération parisienne. L'histoire de cet équipement sportif s'avère intimement liée à celle d'un quartier, dont il porte le nom : ce sont des transformations urbaines qui ont permis l'implantation en nombre d'installations sportives sur une fine bande de terrain à la limite de Paris, puis la percée du périphérique qui a conduit à la construction du stade dans lequel évolue le Paris-Saint-Germain depuis 1974. Construit dans la précipitation en plein tissu urbain, ce « stade dans la ville » contenait dès avant son inauguration les germes du conflit entre ses usagers et ses riverains, en particulier en ce qui concerne le manque de places de parking. A ce péché originel des pouvoirs publics et des concepteurs du stade allait bientôt se superposer la fidélisation d'un public propre au nouveau club parisien, dans un contexte européen de développement des formes extrêmes de supportérisme.

II Le match de football, à Paris comme ailleurs : l'autonomisation progressive de la pratique du supportérisme.

Pratique sportive aristocratique à l'origine, le football est l'objet d'une appropriation rapide de la part des catégories populaires dans l'Angleterre de la fin du XIX^e siècle. Pour certains il en devient même un des emblèmes, « au même titre que le *pub*, le *fish and chips* et la casquette plate⁵⁴ ». L'esprit amateur est peu à peu remplacé par le culte de la victoire et des compétitions apparaissent : le premier championnat professionnel est organisé en 1888. Le football se diffuse selon un schéma comparable hors de son île natale, exporté par les marins et les commerçants britanniques à travers le monde⁵⁵. Ce n'est donc pas un hasard si la cité portuaire du Havre voit se créer en 1872 le Havre Athletic Club, premier club de football implanté sur le territoire français. « Peste émotionnelle⁵⁶ » qui détourne les dominés de leurs véritables intérêts pour certains, miroir de la société industrielle de par ses caractéristiques saillantes pour d'autres⁵⁷, le football s'institutionnalise peu à peu et sa fédération internationale (FIFA), créée en mai 1904, compte en 2007 davantage de membres que l'Organisation des Nations Unies, preuve qu'il constitue un « élément important du rayonnement et du prestige des Etats⁵⁸ » ou des entités territoriales aspirant à la reconnaissance internationale.

Etablir les conditions d'apparition des stades contemporains et s'intéresser au développement des mouvements de soutien aux clubs de football et à leurs mutations constituent autant d'étapes incontournables pour qui souhaite mieux saisir les systèmes d'enjeux qui pèsent sur les interactions qui se déroulent aux abords des stades de football. Un regard plus approfondi sur le public du Paris-Saint-Germain permettra par la suite d'aborder les particularités du contexte parisien.

1. Le stade moderne, produit et théâtre d'une rationalisation progressive de l'espace.

Le géographe anglais John Bale propose dans le second chapitre de son ouvrage *Sport, Space and the City*⁵⁹ une analyse des conditions d'apparition des stades contemporains qui a largement inspiré les paragraphes qui suivent. Le fait que ses travaux soient focalisés sur le cas

⁵⁴ Christian BROMBERGER, Alain HAYOT et Jean-Marc MARIOTTINI, « Allez l'OM! Forza Juve! », Terrain, Numéro 8 – Rituels contemporains (avril 1987) [en ligne], mis en ligne le 7 octobre 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document3636.html>

⁵⁵ Pascal BONIFACE, *La terre est ronde comme un ballon. Géopolitique du football*, Editions du Seuil, 2002, Paris, 202 p.

⁵⁶ Jean-Marie BROHM, Marc PERELMAN, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Gallimard, 2006, Paris, 390 p.

⁵⁷ Telles la division du travail, l'« égalité au moins théorique des chances » et la compétition. v. BROMBERGER, HAYOT et MARIOTTINI, *op. cit.*

⁵⁸ BONIFACE, *op. cit.*

⁵⁹ John BALE, *Sport, Space and the City*, The Blackburn Press, 1993, Caldwell (New Jersey), 211 p.

anglais ne soulève pas d'objection quant à la validité d'une généralisation de son propos, dans la mesure où il s'agit ici de brosser à grands traits l'évolution de l'organisation spatiale du football, et que les politiques de gestion commerciale et sécuritaire des publics sportifs mises en œuvre de l'autre côté de la Manche constituent des normes de référence internationales. Les stades de football se standardisent progressivement⁶⁰, ce qui conduit Niels Kayser Nielsen⁶¹ à les inclure dans la liste des lieux sur lesquels l'implantation géographique exerce peu d'influence, au même titre que les stations services ou les supermarchés.

Aux origines de l'apparition et de la standardisation des terrains de football : la rationalisation du capitalisme et le développement des transports.

Dans l'Europe médiévale, les jeux que l'on peut considérer comme les ancêtres du football ne sont pas délimités dans l'espace comme l'est le sport contemporain. Ces récréations proto-footballistiques sont jouées dans des endroits où d'autres activités prennent place, voire pendant qu'elles se déroulent (rue commerçante, place du marché, etc.). Le « folk-football » se joue entre villages, au sens premier du terme, le but du jeu consistant souvent à porter ce qui sert de ballon dans un endroit précis du village adverse. La nature de ce qui préfigure le football change d'un endroit à un autre, le jeu pouvant parfois atteindre des niveaux de violence élevés⁶², mais il est difficile de distinguer participants et spectateurs jusqu'au XIX^e siècle, moment où apparaissent les premières délimitations spatiales de terrains de jeu. Ce siècle marque la codification du football, causée en grande partie par le besoin nouveau d'unification des règles, né de la tendance croissante à jouer entre équipes de plus en plus éloignées géographiquement. Grâce au progrès technique l'Angleterre voit se développer son réseau de transports, et l'on assiste à une rationalisation générale de la pratique du football, consubstantielle à la rationalisation du capitalisme. La division du travail entraîne la division de l'espace et du temps : la constitution d'un temps de loisirs conduit à la création d'endroits réservés à ceux-ci.

Les premières règles connues du football font leur apparition à Eton College en 1815, et il faudra attendre un demi-siècle pour que le football fasse son apparition tel que nous le connaissons aujourd'hui dans ses grandes lignes, avec la création en 1863 de la Football Association (FA). Des limites spatiales sont progressivement introduites sur les terrains de football, telles les lignes de touche en 1882 qui démarquent formellement joueurs et spectateurs. La FA adopte des dimensions officielles pour les terrains et les spectateurs

⁶⁰ D'autres sports sont concernés par ce processus de rationalisation de l'espace où ils se pratiquent, comme le montre Antoine MARSAC à propos du slalom en canoë-kayak, « urbanisation d'un sport de nature ». *Le slalom en canoë-kayak, sport de nature et spectacle urbain*, Intervention lors de la journée d'études sur le spectacle sportif à l'EHESS, 28 juin 2007.

⁶¹ Niels Kayser NIELSEN, "The stadium in the city : a modern story", in John BALE (dir.), *The stadium and the city*, Keele University Press, 1995, Keele, 347 p.

⁶² Certains joueurs pouvaient par exemple être dotés de bâtons. v. Eric DUNNING, « Lien social et violence dans le sport », in Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Fayard, 1994, Paris, p. 316

commencent à payer pour assister à ce qui n'était à l'origine qu'une activité de plein air récréative⁶³, devenant peu à peu une dimension « nécessaire⁶⁴ » de l'action.

La ségrégation progressive des spectateurs dans l'espace du stade.

L'espace des tribunes s'organise progressivement, d'abord sous la forme d'une ségrégation par l'argent. Des tarifs différents sont mis en place selon les tribunes, et les clubs profitent des recettes pour agrandir les stades : c'est ainsi qu'on estime à 200 000 spectateurs l'assistance de la finale de la Coupe d'Angleterre de 1923 dans le nouveau stade londonien de Wembley, et que l'assistance moyenne aux rencontres du championnat de première division anglaise passe de 25 000 spectateurs lors de la saison 1927-1928 à 40 000 en 1949-1950⁶⁵.

La séparation des spectateurs selon l'équipe qu'ils soutiennent ne fait son apparition que dans les années 1960 en Angleterre : ceux-ci changeaient jusqu'alors traditionnellement de côté à la mi-temps des matchs pour mieux observer les actions de leurs favoris. Cette séparation du public est due à l'apparition de groupes radicalisés dans les tribunes (*voir infra*) et renforce le « confinement » spatial des spectateurs évoqué par John Bale. La ségrégation, d'abord symbolique, se trouve rapidement matérialisée dans l'espace du stade : en 1974, le club de Manchester United installe autour de son terrain les premiers grillages du football anglais⁶⁶. Les frontières entre partisans des équipes opposées sont aujourd'hui peu perméables, dans la mesure où une partie des tribunes est généralement réservée aux supporters de l'équipe « visiteuse », encadrés dans la plupart des cas par des forces de police ou de sécurité privée. Les systèmes de vidéo-surveillance se sont généralisés à l'intérieur des stades, afin de faciliter l'identification des auteurs de trouble : comme dans le panoptique de Bentham, un supporter ne doit jamais savoir si on l'observe, mais être assuré que c'est potentiellement le cas. A la fin du XX^e siècle, de nouvelles formes de ségrégation sociale apparaissent avec le développement des loges et des espaces réservés aux entreprises. Des tribunes réservées aux familles ou aux enfants sont apparues dans certaines enceintes, le spectateur s'étant transformé en consommateur qu'une spécialisation sociale de certaines tribunes peut contribuer à attirer. Les places debout sont aujourd'hui proscrites dans de nombreux pays, au profit des sièges numérotés qui attribuent à chaque client une place bien définie dans l'espace du stade.

La rationalisation progressive de l'espace du stade de football coïncide avec la commercialisation croissante du spectacle sportif et s'inscrit dans la lignée d'une phase de standardisation des paramètres spatiaux du sport, garante de la validité de la compétition. La commercialisation du sport rend nécessaire un accroissement du contrôle des spectateurs pour

⁶³ La trace la plus ancienne d'une entrée payante pour une rencontre de football remonte à 1874. BALE, *op. cit.*

⁶⁴ *Ibidem*, p. 17

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Les dirigeants du club londonien de *Chelsea* envisagèrent même quelques années plus tard d'installer une barrière électrifiée entre le terrain et une partie des tribunes, avant de se raviser sous la pression des *fans*. BALE, *op.cit.*

des raisons de sécurité, mais aussi leur ségrégation de plus en plus marquée en vue d'une optimisation des recettes. Cette rationalisation de l'espace du stade est régulièrement combattue par une partie des supporters qui se veulent les garants d'un football populaire et du respect des traditions des clubs de football, à une époque où le « stadium » tend à se transformer en « tradium⁶⁷ » à travers l'optimisation de son exploitation commerciale (visites guidées, boutiques, restaurants, etc.).

2. Les supporters de football.

Le football est régulièrement présenté par les tenants de la « Théorie critique du sport » comme l'archétype du spectacle sportif conçu dans une optique freudo-marxiste comme une « machine à décerveler les consciences⁶⁸ », une « infantilisation permanente⁶⁹ » des masses qui les détourne de leurs intérêts véritables. Les stades de football participeraient ainsi de la « colonisation des esprits colonisés par le spectacle du sport. Le stade (serait) de ce point de vue l'un des plus puissants appareils de l'Etat moderne⁷⁰ ». Cette approche exclusivement théorique ne résiste cependant pas à l'épreuve des faits : de nombreux exemples montrent que les gradins des stades de football peuvent constituer des espaces de contestation du pouvoir, tout comme ils peuvent être instrumentalisés à diverses fins⁷¹. Seule une approche empirique peut permettre de se défaire d'une image monolithique des tribunes des stades de football et d'en saisir la complexité dans le fourmillement des divisions sociales, ethniques et politiques qui les traversent.

De l'hétérogénéité du monde des tribunes.

De nombreux travaux ont profondément remis en question la vision manichéenne de tribunes de football peuplées par un public homogène et aliéné par l'objectif partagé de la victoire. Ceux qui peuplent les gradins des stades présentent dans les faits des caractéristiques sociales variées et leur comportement les jours de match se manifeste de manière diverse selon un éventail de répertoires propres à chaque catégorie de supporters. Christian Bromberger signale ainsi que les stades représentent l'un des seuls espaces où une société « peut se donner une image sensible de son unité et de ses différenciations⁷² ». Ayant principalement travaillé sur le public de l'Olympique de Marseille, cet ethnologue met en relief la diversité de la provenance géographique des spectateurs, dont une partie réside hors du département des Bouches-du-

⁶⁷ John BALE, *op. cit.*, avant-propos à l'édition de 2001.

⁶⁸ Jean-Marie BROHM, Marc PERELMAN, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Gallimard, 2006, Paris, 390 p.

⁶⁹ *Ibidem*

⁷⁰ Marc PERELMAN, La fureur du spectacle sportif, les dangers du baptisé Stade de France, in *Critique Communiste*, n°144, hiver 1995-1996, p. 11

⁷¹ Voir notamment Pascal BONIFACE, *op. cit.*

⁷² Christian BROMBERGER, Alain HAYOT et Jean-Marc MARIOTTINI, « Allez l'OM! Forza Juve ! », *op. cit.*

Rhône. Leur répartition dans le stade reflète d'ailleurs à grands traits la géographie sociale de la cité phocéenne, ce qui conduit à nuancer l'impression de mixité sociale fournie par les données recueillies auprès du public : si tous les secteurs de la population marseillaise viennent au stade⁷³, ils ne s'y mélangent pas nécessairement. Les différenciations entre tribunes sont d'ailleurs si prégnantes que l'on peut parfois assister à l'expression d'un certain ressentiment des tribunes populaires envers les spectateurs des tribunes d'honneur, moins enclins à faire preuve de ferveur dans le soutien aux joueurs : nous avons d'ailleurs pu le constater à plusieurs reprises au cours des observations réalisées à l'intérieur du stade du Parc des Princes. « Espace de consensus, le stade est donc aussi le lieu de prise de conscience et d'expression de différences et d'oppositions⁷⁴ ». Le public du football ne peut donc être appréhendé comme monolithique dans la mesure où des différences s'expriment clairement entre des tribunes peuplées par des populations différentes.

La jeunesse fait office de marqueur entre les différents espaces du stade. Alors que le public des stades est généralement plus jeune que la moyenne de la ville⁷⁵, la moyenne d'âge des tribunes dites « populaires » est inférieure à celle des autres tribunes, à tel point que Christian Bromberger estime qu'il conviendrait davantage de les appeler tribunes « juvéniles⁷⁶ ». Les tribunes les plus jeunes le demeurent dans le temps long malgré le vieillissement naturel de ceux qui les occupent : l'âge joue en effet un rôle déterminant dans les changements de localisation dans l'espace du stade, les fidèles ne demeurant que rarement installés dans la même tribune au cours de leur « carrière⁷⁷ » de supporter.

On retrouve une proportion élevée de spectateurs jeunes parmi les groupes qui s'engagent dans le soutien organisé aux clubs de football : une enquête réalisée auprès de 2597 membres de clubs de supporters de football et de basket-ball montre ainsi que plus de 61% des premiers ont moins de 25 ans contre 28% pour les amateurs de basketball⁷⁸. Ce soutien est traditionnellement divisé –par les chercheurs et par les supporters eux-mêmes- selon deux grands modèles idéal-typiques : le modèle anglais et le modèle italien, ou modèle « ultra ». Les chants, la consommation massive d'alcool et la recherche occasionnelle du contact physique avec les supporters adverses du premier s'opposeraient à une organisation plus hiérarchisée, davantage inspirée du militantisme politique, et à des animations plus spectaculaires à

⁷³ C. Bromberger montre d'ailleurs que les préférences exprimées par les spectateurs marseillais envers tel ou tel joueur « se modulent » en fonction de leur origine sociale. BROMBERGER (dir.), *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, Paris, 406 p.

⁷⁴ BROMBERGER, HAYOT, MARIOTTINI, « Allez l'OM ! Forza Juve ! », *op. cit.*

⁷⁵ Patrick MIGNON, *La passion du football*, Odile Jacob, 1998, Paris, p. 66

⁷⁶ Christian BROMBERGER (dir.), « « Passions pour « la bagatelle la plus importante du monde » : le football », in BROMBERGER (dir.) *Passions ordinaires, football, jardinage, généalogie, concours de dictée...*, Hachette Littératures, 1998, Paris, p. 288

⁷⁷ BROMBERGER (dir.), *Le match de football*, *op. cit.*

⁷⁸ Dominique BODIN, S. HEAS et L. ROBENE, « Hooliganisme : De la question de l'anomie sociale et du déterminisme (mars 2004) », in *Champ pénal*, [En ligne] URL : <http://champpenal.revues.org/document25.html>

l'intérieur des stades (chorégraphies, banderoles, fumigènes...). Ces deux influences peuvent se retrouver à l'intérieur d'une même enceinte chez divers groupes de supporters, comme c'est le cas au Parc des Princes lors des matchs du Paris-Saint-Germain.

Patrick Mignon⁷⁹ indique qu'il est nécessaire de remonter au milieu des années 1960 pour comprendre le supportérisme le plus spectaculaire. A Liverpool, les supporters les plus enthousiastes se regroupent dans une tribune située derrière un but et qui porte le nom d'une bataille de la guerre des Boers, le Spion Kop⁸⁰, ce qui contribua à la définition de territoires exclusifs dans l'espace des stades. Cette pratique, généralisée quelques années plus tard en Angleterre, s'exporte dans les années 1970 en Italie puis se diffuse sur le continent européen sous les modalités des deux grands modèles évoqués précédemment. Elle correspond à une autonomisation croissante du supportérisme vis-à-vis de la rencontre sportive en elle-même. Deux compétitions ont désormais lieu quand deux clubs de football s'opposent : au classique match entre joueurs se superpose désormais celui qui oppose les supporters, symboliquement mais aussi parfois physiquement. Plusieurs auteurs ont souligné le rôle des médias dans la propagation des pratiques violentes à l'occasion des matchs de football, et notamment la dimension auto-réalisatrice de leur discours sensationnaliste⁸¹.

Une coupure se dessine donc entre spectateurs et supporters engagés. Des typologies ont été proposées pour différencier les publics des stades français. D'après celle réalisée par Nicolas Hourcade⁸², le « spectateur » vient principalement au stade pour profiter d'un spectacle et participe peu durant le match, même s'il peut exprimer une préférence pour une équipe. Le supporter « classique » encourage une équipe et reprend certains des chants lancés par le « Kop » : il se revendique plus fidèle que le « spectateur ». Le « supporter de Kop », ou « kopiste », fait preuve d'un engagement plus fervent et accorde davantage d'importance au résultat du match qu'à sa qualité. L'« ultra » se distingue du « kopiste » par son engagement dans un groupe structuré (modèle italien) : le soutien à l'équipe est davantage planifié. Les « hools » « se valorisent moins par le soutien apporté à l'équipe que par la confrontation physique avec leurs homologues des bandes adverses ». S'inspirant des hooligans⁸³ anglais, certains « hools » peuvent se présenter sous le nom de « casuals » lorsqu'ils arborent une tenue discrète permettant de ne pas se faire repérer par les forces de police.

⁷⁹ Patrick MIGNON, « La société du samedi : supporters, ultras et hooligans », in *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°15, 1^{er} trimestre 1994, pp. 136-149

⁸⁰ A l'origine du mot « Kop », qui désigne regroupement derrière un but de supporters se revendiquant du modèle anglais. On parle ainsi du « Kop » de Boulogne à propos de la tribune de Boulogne du Parc des Princes .

⁸¹ Eric DUNNING, Patrick MURPHY, John WILLIAMS «La violence des spectateurs au football : vers une explication sociologique», in Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *op. cit.*, p. 343

⁸² Nicolas HOURCADE, « La France des ultras », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, p. 243

⁸³ Ce terme fait son apparition en 1898 au sujet de « gangs de détrousseurs de Londres ou de Glasgow ». MIGNON, « La société du samedi : supporters, ultras et hooligans », *op. cit.*

Cette liste des modalités du supportérisme confirme l'hétérogénéité des gradins des stades de football. Comme pour d'autres activités, tous les spectateurs ne se rendent pas au stade pour les mêmes raisons, ni pour s'y comporter de la même manière. Toutefois, dans cette diversité, les tribunes semblent constituer un espace particulier où les normes sociales ne sont pas identiques à celles qui prévalent en dehors du stade.

Les gradins, un espace « hors-jeu » et spectaculaire.

Comme nous l'avons vu, la pratique du supportérisme s'est progressivement autonomisée de la rencontre sportive en elle-même : deux identités collectives complexes s'affrontent dans les tribunes parallèlement aux vingt-deux joueurs professionnels opposés sur le terrain, que les logiques de carrière empêchent de faire preuve du même attachement pour une ville et un club dans lesquels ils ne demeurent parfois que quelques mois.

Dans les tribunes, souvent garnies de références à l'histoire de la ville ou de la région, invectives, injures, voire menaces sont monnaie courante, dans les chants des supporters ou sur leurs banderoles. Le « procès de civilisation » décrit par Norbert Elias semble ici suspendu : Christian Bromberger note par exemple qu'en Iran le stade est un des seuls endroits où l'on peut publiquement proférer des injures⁸⁴. Par ailleurs, la jeunesse des membres des groupes organisés est un facteur favorable à l'apparition de tout un ensemble de conduites transgressives (consommation de cannabis, fraude, contestation de l'ordre policier, etc.). La violence physique fait également partie des répertoires d'action d'une partie des supporters de football, mais, contrairement à ce que pourrait laisser croire le traitement médiatique qui en est fait aujourd'hui, elle a toujours existé autour des matchs de football européen et notamment en France⁸⁵, bien qu'elle ait marqué un reflux entre la fin de la première guerre mondiale et le début des années 1960⁸⁶. La violence s'est néanmoins progressivement autonomisée des faits de jeu en devenant une pratique *en soi*, et le fait que les « délinquants » du football aient un niveau d'études supérieur à celui des autres catégories de délinquants⁸⁷ souligne encore une fois la singularité de l'espace des tribunes, où la déviance peut devenir norme.

Il convient cependant de garder à l'esprit la dimension symbolique de la violence qui peut émaner des tribunes : malgré une emblématique archaïsante, les supporters de football font preuve d'attitudes profondément modernes, en accordant une attention particulière à la dimension spectaculaire de leur action. Alain Ehrenberg analyse ainsi le supportérisme en termes de « recherche de visibilité » : le « pôle de visibilité » se serait progressivement déplacé

⁸⁴ Christian BROMBERGER, « Le football en Iran », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, p. 112

⁸⁵ Patrick MIGNON, « Le désordre des stades, 1945-2005 », in Philippe TETART (dir), *Histoire du sport en France de la Libération à nos jours*, Vuibert, 2007, Paris, p. 262

⁸⁶ Eric DUNNING, « Lien social et violence dans le sport », in Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *op. cit.*, p. 330. Voir également Eric DUNNING, Patrick MURPHY, John WILLIAMS « La violence des spectateurs au football : vers une explication sociologique », *ibidem*, pp. 356-359

⁸⁷ MIGNON, *La passion du football*, *op. cit.*

du terrain aux tribunes. Le drame du Heysel⁸⁸ est à ce titre significatif, dans la mesure où il a profondément marqué l'imaginaire collectif alors que des événements similaires s'étaient produits dans d'autres stades antérieurement (notamment à Lima en 1964, à Buenos Aires en 1968 et à Glasgow en 1971) : « Pour la première fois dans l'histoire du sport et des industries de divertissement, un grand massacre s'est déroulé en public. Pour la première fois peut-être dans l'histoire du football, des spectateurs ont occupé totalement le devant de la scène aux dépens des joueurs et devant des dizaines de millions de téléspectateurs⁸⁹ ». Cette spectacularisation maximale conforte les mouvements extrêmes comme le hooliganisme : les supporters sont entrés dans la compétition au lieu de se contenter d'y assister, cherchant à instrumentaliser les instruments de communication moderne (télévision, presse, photographie...) afin d'obtenir davantage de visibilité. Plusieurs monographies permettent ainsi de constater que les groupes de supporters dissèquent en permanence la presse et les émissions de télévision spécialisées, à la recherche de traces de leurs animations que ces médias auraient pu reproduire. Les groupes de supporters ultras disposent par ailleurs de photographes attitrés, et échangent régulièrement leurs clichés avec ceux réalisés par d'autres associations de supporters de leur club, voire même d'équipes adverses.

Cette dimension spectaculaire du supportérisme devrait susciter une certaine réserve de la part des commentateurs : tout ce qu'on peut lire, voir ou entendre dans un stade ne doit pas être pris pour argent comptant. Herbert Moorhouse montre ainsi très bien⁹⁰ que la rivalité des deux grands clubs de football de Glasgow, présentée traditionnellement comme une « guerre » entre protestants (Celtic Glasgow) et catholiques (Glasgow Rangers), ne recouperait pas de clivages sociologiques profonds et correspondrait davantage à l'un des derniers intérêts d'un championnat en manque de reconnaissance, folklore désespérément maintenu. Les supporters de football, dont certaines caractéristiques rappellent le militantisme, s'inscrivent en effet dans une tradition qu'ils ont grandement contribué à inventer⁹¹.

Le supporter et le militant.

Les supporters engagés cherchent à s'inscrire dans une tradition liée au club qu'ils encouragent, mais ils s'efforcent également « de situer leur combat dans un cadre plus large, celui de l'histoire de leur ville et de leur région, afin de lui donner un sens⁹² ». Souvent opposés à la marchandisation croissante du football, ils luttent par exemple pour le maintien des couleurs du maillot de leur équipe ou pour la conservation du nom du stade ou de certaines de

⁸⁸ 39 personnes ont trouvé la mort au stade du Heysel de Bruxelles avant la finale de la Coupe d'Europe des clubs Champions de 1985 opposant la Juventus de Turin au Liverpool FC.

⁸⁹ Alain EHRENBURG, *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, 1991, Paris, p. 45

⁹⁰ Herbert F. MOORHOUSE « Les foules de Glasgow », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 193-200

⁹¹ Sur les « traditions inventées », voir Eric HOBSBAWM, « Inventer des traditions », in *Enquête*, numéro 2, 1995, pp. 171-189

⁹² HOURCADE, *op. cit.*

ses tribunes. Le baptême de stades du nom de sponsors, à l'instar de l'« Emirates Stadium » d'Arsenal à Londres ou de l'« Allianz Arena » de Munich est ainsi condamné par une large partie des supporters les plus engagés, dont l'une des volontés premières est d'obtenir davantage de poids dans la vie du club. Celui-ci est constitué selon l'expression de Charles Suaud et Jean-Michel Faure⁹³ en « objet de croyances », construction symbolique qui incarne progressivement des propriétés sociales naturalisées, comme le beau jeu ou la formation de jeunes à Nantes (le fameux « jeu à la nantaise »). L'opposition des « ultras » aux dirigeants est assimilable à une forme de militantisme et peut aller jusqu'à la grève, la manifestation ou l'occupation du terrain.

Toutes les fonctions que les supporters peuvent être amenés à exercer dans les tribunes peuvent les conduire à acquérir ou actualiser certaines compétences, reconvertibles sur le marché du travail : dans le monde des tribunes on apprend « la gestion des groupes, l'art des négociations, on y cultive l'esprit d'entreprise, en même temps qu'on voyage en France et en Europe, qu'on s'inscrit dans des réseaux d'interconnaissance nationaux et internationaux⁹⁴ ». Le supportérisme se présente ainsi alternativement comme un vecteur d'intégration et d'exclusion sociale, dans la mesure où la vie de beaucoup de groupes présentent des caractéristiques de repli sur soi propres à nombre d'organisations sectaires.

3. Le public du Paris-Saint-Germain.

Le Paris-Saint-Germain est parvenu à se doter en moins d'un quart de siècle d'un public nombreux et fervent. Se développant dans un contexte de progression des résultats du football français et d'accélération de la professionnalisation et de la médiatisation de celui-ci, le club parisien a organisé la fidélisation de son soutien, nécessaire à son développement économique et à la consolidation de son statut de club ambitieux, sans toutefois prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter l'appropriation d'une des tribunes du stade par des groupes menaçants pour l'image du club.

Une entreprise réussie de création et de fidélisation d'un public.

Quand le Paris-Saint-Germain fait ses débuts au Parc des Princes, une part importante du public est acquise aux équipes adverses. A Paris, historiquement, « on aime l'Equipe de France et, dans le championnat de football, on soutient plus souvent l'équipe visiteuse que l'équipe parisienne, poids des migrations internes et du rapport ambigu que des provinciaux déracinés peuvent ressentir vis-à-vis de la capitale⁹⁵ ». C'est la raison pour laquelle les dirigeants du club décident de lancer durant la saison 1976-1977 une opération de séduction auprès des jeunes en

⁹³ Jean-Michel FAURE, Charles SUAUD, « Le club comme objet de croyances », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 201-212

⁹⁴ MIGNON, *La passion du football*, op. cit.

⁹⁵ Patrick MIGNON, *La passion du football*, op. cit. , p. 189

leur proposant des places à un tarif très avantageux dans la tribune de Boulogne, devant laquelle s'échauffent traditionnellement les joueurs parisiens avant les rencontres⁹⁶. Rapidement, la tribune devient réservée aux supporters parisiens qui se l'approprient et tentent d'animer l'ensemble du stade. En 1985, le « Kop » de Boulogne –ou « Kop of Boulogne », références anglaises oblige- voit apparaître les « Boulogne Boys », l'un des premiers groupes de supporters ultras du pays et le premier à Paris. Traditionnellement revendiquée comme « blanche » (*voir infra*), cette tribune se voit concurrencée à partir du début des années 1990 par l'implantation de nouvelles associations de supporters au recrutement différent dans la tribune Auteuil qui lui fait face. « Paris est vraiment devenue une ville comme les autres⁹⁷ », enfin pourvue d'une équipe de football compétitive soutenue par une base large de franciliens. Afin d'accompagner et d'encourager cette diversification de sa base de soutien, le club se dote au cours de la saison 1993-1994 d'un département « supporters ». Il recrute également des agents de sécurité privée (« stewards ») pour se donner les moyens de lutter contre la violence d'une partie de son public.

En effet, si le Paris SG s'est doté d'un public fidèle (37 954 spectateurs de moyenne pour les matchs de championnat de France des cinq dernières saisons⁹⁸), composé en partie de célébrités⁹⁹, une image violente et raciste demeure accolée à une partie de ses supporters.

La question de la violence.

Le quartier du Parc des Princes est confronté pour la première fois à la violence lors de la visite mouvementée des supporters du club anglais de Leeds United à l'occasion de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de 1975. Dans les années qui suivent, une partie de la tribune de Boulogne devient progressivement un repère de l'extrême-droite parisienne, qui peut y recruter et y diffuser sa vision du monde. Les supporters qui y sont rassemblés, déjà remarqués pour certains de leurs « débordements », profitent d'un match amical organisé au Parc des Princes entre les équipes nationales de France et d'Angleterre en février 1984 pour défendre leur territoire face à leurs modèles et entrer dans le « Who's who de la cogne¹⁰⁰ ». Les bandes de *skinheads* venues défier les supporters anglais font connaître au quartier sa première grande bataille rangée, avec près d'une centaine de blessés. Malgré la création de groupes officiels de supporters dès l'année suivante, les supporters les plus violents demeurent

⁹⁶ Jean-Damien LESAY, Nicolas KSSIS-MARTOV, Philippe ROIZES “Kop of Boulogne, the story”, in *So Foot* n°43, pp. 53-67

⁹⁷ Pascal DURET, Patrick MIGNON, « Faire vivre un club de football en Ile-de-France. Le Paris-Saint-Germain et Noisy-le-Sec », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 119-125

⁹⁸ Calcul effectué à partir des données disponibles sur le site de la Ligue de Football Professionnel, <http://www.lfp.fr>. Seul l'Olympique de Marseille possède une moyenne de spectateurs supérieure sur la même période (50 350). La moyenne de spectateurs par match de championnat pour la saison 2006-2007 (tous clubs confondus) s'élève à 21 817.

⁹⁹ *Le Parisien* du 17 février 2002 indique ainsi au sujet du club VIP-PSG que Patrick Bruel, Gérard Darmon, Jean-Luc Delarue et Nicolas Sarkozy (entre autres) « s'y croisent souvent ».

¹⁰⁰ BROUSSARD Philippe, *Génération supporters, enquête sur les ultras du football*, Robert Laffont, 1990, Paris, p. 158

indépendants et se distinguent à de nombreuses reprises au cours de la décennie suivante. L'agression spectaculaire de trois CRS lors d'un match contre Caen en août 1993 assied définitivement la réputation de la tribune : à l'emballement médiatique répond une loi comprenant la possibilité d'interdire les supporters violents d'accéder aux stades (loi dite « Alliot-Marie »). Bien que la dernière décennie ait été relativement plus calme que la précédente, de nombreux incidents conduisant à des interpellations, voire à des hospitalisations, ont émaillé les rencontres du Paris-Saint-Germain disputées au Parc des Princes¹⁰¹, mais aussi en province, certains opposant même des supporters du club parisien entre eux dans une période récente. Ces incidents ont conduit à ce que des dirigeants institutionnels ou politiques proposent la « délocalisation » au Stade de France de Saint-Denis de certains matchs du PSG¹⁰², considérés « à risque ».

Si « les mentalités ont changé¹⁰³ », notamment depuis le décès en novembre 2006 d'un supporter parisien porte de Saint-Cloud, le Paris-Saint-Germain demeure premier au classement des incidents constatés par les forces de l'ordre lors des rencontres de football : 67 cette saison contre 109 en 2005-2006. Le club parisien n'a pas fini de supporter les conséquences du « monstre » né de la démarche volontariste de ses premiers dirigeants auprès des jeunes parisiens amateurs de football.

Cependant, comme nous le verrons par ailleurs, la violence des supporters est dans une large mesure fantasmée et exagérée. Le Parc des Princes est avant tout un des rares lieux où la plupart des composantes de la population francilienne se côtoient de manière régulière ; il offre donc un cadre d'expression aux profondes tensions qui traversent les espaces relégués de la banlieue parisienne.

Le PSG, un club de banlieue

Les rares enquêtes effectuées sur le public du Paris-Saint-Germain remontent à la première moitié des années 1990¹⁰⁴, et présentent des spectateurs très majoritairement masculins (à environ 90%) et jeunes (41% de moins de 24 ans et 64% de moins de 35 ans), au profil socio-professionnel globalement représentatif de celui de la région parisienne. Le public parisien dans son ensemble vient voir jouer ses favoris au « Parc » depuis toute l'Ile-de-France : 20 à 30% seulement habite à Paris intra muros. En 1996, 23% de la population des virages résidait dans la capitale¹⁰⁵, et si les noms de certains groupes de supporters « mobilisent explicitement la

¹⁰¹ Conduisant parfois à des sanctions envers le club comme des matchs à huis-clos ou une suspension du stade.

¹⁰² Voir notamment l'interview dans *Libération* du 22 octobre 2002 de Jean-Paul Proust, préfet de police de Paris.

¹⁰³ Interview de Michel Lepoix, Coordinateur national chargé du football auprès du Ministère de l'Intérieur dans *L'Equipe* du 2 juillet 2007.

¹⁰⁴ Données provenant d'études réalisées par le club, in MIGNON, *La passion du football*, op. cit., p. 229

¹⁰⁵ Enquête de P. MIGNON, *ibidem*.

thématique parisienne¹⁰⁶ », tels ceux des « Gavroches », « Lutèce Falco » et « Titi Fosi », les adresses des associations officielles de supporters disponibles sur le site du PSG confirment que les soutiens du club irriguent toute la région parisienne : seuls les Hauts-de-Seine n'y sont pas représentés parmi l'ensemble des départements franciliens. On observe d'ailleurs les jours de matchs de nombreux supporters qui se rendent au stade avec un maillot du club sur lequel figure le numéro d'un département francilien (78, 91, 93, etc.) à l'emplacement habituellement réservé au numéro des joueurs.

<p><i>Encadré n°3</i> <u>11 associations officielles de supporters</u> <u>localisées dans toute l'Ile-de-France</u> http://www.psg.fr</p> <p>Paris - Les Amis du PSG : 15^e arrondissement - Gavroches et Rangers : au club, 16^e arr.</p> <p>Seine-et-Marne - PSG Grand Sud : Poligny</p> <p>Yvelines - Hoolicool : Bois d'Arcy</p> <p>Essonne - Handicap PSG : Saint-Chéron</p> <p>Seine-Saint-Denis - Supras Auteuil : Villepinte</p> <p>Val de Marne - Boulogne Boys : Créteil - Titi Fosi : Maisons-Alfort</p> <p>Val d'Oise - Lutèce Falco et Authentiks : Ermont</p>
--

La perception du club de la capitale par la jeunesse de banlieue s'exprime sous diverses modalités : plusieurs auteurs ont souligné le rejet exprimé envers le Paris-Saint-Germain par les jeunes habitant les quartiers de relégation urbaine, souvent d'origine immigrée, qui associeraient le club à « une sous-culture de type petit-blanc ou skinhead¹⁰⁷ ». Le Parc des Princes ne présenterait pas ainsi le même « pouvoir intégrateur » qu'un stade comme le Vélodrome de Marseille¹⁰⁸. Toutefois, la tribune d'Auteuil s'étant progressivement constituée en opposition à la tribune de Boulogne, il semblerait que ces constats soient de moins en moins

¹⁰⁶ *Ibid.*, p 236

¹⁰⁷ David LEPOUTRE, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 2001, Paris, p. 400

¹⁰⁸ Fabrice COULOMB, Pascal DURET, « L'intégration à la cité par le spectacle sportif, étude comparée du football à Marseille et à Paris », in *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1997, 51^e année, n°2, pp. 215-224

d'actualité : si le PSG conserve peut-être une image dégradée dans beaucoup de « cités », la diversité de l'origine ethnique de ses supporters n'est plus contestable.

Ces deux tribunes forment deux univers sociologiques distincts. Alors que le « Kop » de Boulogne a constitué et constitue toujours pour une partie de ses occupants un espace d'affirmation d'une appartenance en réaction, où s'expriment nationalisme et rejet de la culture des rues étudiée par David Lepoutre dans les grands ensembles¹⁰⁹, le virage d'Auteuil présente pour sa part un visage multiethnique et l'on y arbore régulièrement des drapeaux tunisiens, marocains ou encore portugais. Ces contrastes saisissants s'expriment notamment dans la décoration des coursives des tribunes où les graffitis d'« Auteuil », typiques des abords des lignes de RER, répondent à des autocollants du Front National éparpillés en « Boulogne ». Ils rappellent la polarisation de la société française et les tensions qui traversent certains territoires de la banlieue parisienne : comme le fait remarquer Pierre-Louis Dupont, actuel président des Boulogne Boys, « *en France, on ne peut nier qu'il y ait des racistes. On s'en est bien aperçu à la dernière présidentielle. Un stade fait partie de la société, ce ne peut pas être Bisounours-Land, un pays où tout est beau et tout est gentil*¹¹⁰ ».

Les dirigeants successifs du Paris-Saint-Germain sont parvenus à doter le club d'un public nombreux et fidèle en moins d'un quart de siècle, sans lequel il n'aurait sans doute pas pu se stabiliser au plus haut niveau. Des supporters en quantité garantissent en effet un certain soutien aux joueurs dans les moments difficiles, contribuant donc marginalement à l'optimisation des résultats du club, et constituent surtout une clientèle indispensable au développement économique de ce dernier : les supporters sont autant de consommateurs potentiels de manière directe (billets pour le stade, écharpes, sandwiches, etc.) ou indirecte (contrats de sponsoring, couverture médiatique, etc.). L'échec presque contemporain de Jean-Luc Lagardère dans sa tentative de relancer dans les années 1980 sous le nom de « Matra-Racing » le RC Paris -dernier club à avoir résidé au Parc des Princes en dehors du PSG jusqu'en 1990- le rappelle en négatif. Loin de correspondre uniquement à l'image véhiculée régulièrement par les médias d'un repère de « fachos », le Parc des Princes constitue au contraire aujourd'hui, lorsque le Paris-SG y joue, l'un des rares espaces où se côtoient régulièrement la plupart des composantes sociales, ethniques et géographiques de la

¹⁰⁹ David LEPOUTRE, *op. cit.*

¹¹⁰ in Jean-Damien LESAY, Nicolas KSSIS-MARTOV, Philippe ROIZES, « Kop of Boulogne, the story », *op. cit.*

métropole francilienne, ce qui ne va pas sans attiser des tensions préexistantes entre supporters, propres aux logiques du monde des tribunes¹¹¹. Cette diversité du public parisien contraste avec le quartier dans lequel a été bâti le stade où le club évolue, habité par une population nettement plus homogène socialement.

¹¹¹ Nous avons ainsi pu observer un groupe de supporters parisiens de la tribune Boulogne préférer des injures à connotation sexuelle envers une association officielle située dans la tribune opposée lors d'un match où cette dernière célébrait la date anniversaire de sa création (18-11-2006). Christian Bromberger note qu'« entre les groupes du même virage, c'est une lutte sans merci, pouvant dégénérer en bagarres et en règlements de comptes, pour occuper l'espace le plus visible dans les gradins et l'assurer l'hégémonie communicative dans le stade », in « *Passions pour « la bagatelle la plus importante du monde » : le football* », *op. cit.*, p. 289

Chapitre deuxième :
Un contexte urbain peu propice à
l'accueil des supporters

Aux abords de l'un des quartiers les plus cossus des Hauts-de-Seine, la situation du stade du Parc des Princes dans le sud de l'un des arrondissements les plus cotés de la capitale attire l'attention du chercheur. Comment la proximité d'une installation principalement destinée à l'organisation de spectacles populaires qui attirent des dizaines de milliers de personnes est-elle vécue par les habitants de la zone ?

Les nombreux désagréments causés par la présence de plusieurs stades rythment l'organisation de la vie des riverains du Parc des Princes. Dans un contexte de développement de l'activité des institutions sportives installées dans le quartier (I), une partie des résidents se bat contre toutes les formes de « dégradation » de leur environnement urbain. La spécificité de la composition sociale des associations qu'ils constituent leur confère une capacité d'action considérable, qui diffère de celle dont disposent les supporters les plus fervents du Paris-Saint-Germain, fermement opposés à un départ de leur club du Parc des Princes (II).

I Un beau quartier sous pression.

Bouloonnais ou Parisiens, les habitants des abords du stade du Parc des Princes en apprécient le calme et les nombreuses commodités. La quiétude de cette zone est cependant troublée régulièrement par l'organisation d'événements dans les stades du quartier : ceux-ci y attirent un public nombreux et entraînent de multiples « nuisances » pour les riverains. Beaucoup d'entre eux font d'ailleurs part d'une vive inquiétude face aux projets de développement des institutions sportives implantées dans le quartier.

1. Les abords du stade du Parc des Princes et leurs habitants.

Situé à la limite de Paris et de Boulogne-Billancourt, le stade du Parc des Princes exerce une influence sur la vie quotidienne de résidents des deux communes. Parler d'un « quartier du Parc des Princes » revient donc à présenter un quartier qui n'a pas d'existence administrative et qui ne correspond aucunement au lotissement du même nom évoqué précédemment. Le quartier auquel nous nous référerons désormais est donc composé de la partie sud du 16^e arrondissement de la capitale et du nord-ouest de Boulogne-Billancourt : ses deux « côtés » seront à l'occasion distingués dans l'analyse, qui met en relief de sensibles contrastes sociologiques entre ceux-ci. Dans son appréhension la plus large, il s'étend, au sud du boulevard Exelmans, de la porte d'Auteuil aux quais de Seine (exclus) du côté parisien, et de la station de métro Marcel Sembat au boulevard d'Auteuil du côté bouloonnais. Si la grande majorité des riverains rencontrés dans le cadre des entretiens réside dans un périmètre plus proche du stade, c'est-à-dire globalement entre la porte Molitor et la porte de Saint-Cloud, le quartier ainsi délimité de manière large paraît correspondre à la zone concernée par les problèmes de stationnement occasionnés par les événements organisés au Parc des Princes. (*voir annexes 7 et 8 pp. 127-128*)

Aux portes de la capitale, une qualité de vie appréciée.

Les riverains rencontrés sont globalement très satisfaits de la qualité de vie que leur procure le quartier. La proximité du bois de Boulogne et la présence de nombreux arbres et d'espaces verts comme le jardin des Poètes ou le jardin Guilbaud sont très appréciées et contribuent à donner un caractère aéré au quartier. Celui-ci est très bien desservi par les transports en commun (*voir encadré n°4*) et la proximité du périphérique et de l'autoroute de l'Ouest est un atout appréciable au moment de partir en week-end ou de retrouver sa résidence secondaire. Le quartier présente donc le double avantage de permettre de rejoindre rapidement le centre de Paris et de quitter non moins aisément la capitale en voiture. Le bon niveau des établissements scolaires du quartier, et notamment du lycée Jean de La Fontaine, constitue également une source de satisfaction pour ses habitants.

Encadré n° 4

Un quartier bien desservi par les transports en commun

Métro

Ligne 9 (Pont de Sèvres/Mairie de Montreuil)

5 stations : Michel-Ange Auteuil/Michel-Ange Molitor/Exelmans/
Porte de Saint-Cloud/ Marcel Sembat

Ligne 10 (Boulogne-Pont de Saint-Cloud/Gare d'Austerlitz)

3 stations : Michel-Ange Auteuil/Michel-Ange Molitor/Porte d'Auteuil

Bus

Ligne n°22 (Porte de Saint-Cloud/Opéra)

Ligne n°32 (Porte d'Auteuil/Gare de l'Est)

Ligne n°52 (Parc de St-Cloud/Opéra, par la Porte Molitor)

Ligne n°62 (Porte de St-Cloud/ Bibliothèque François Mitterrand)

Ligne n°72 (Parc de St-Cloud/ Hôtel de Ville, par la porte de St-Cloud)

Ligne n°123 (Porte d'Auteuil/Mairie d'Issy)

Ligne n°175 (Porte de St-Cloud /Gabriel Péri-Asnières/Gennevilliers)

Ligne n°189 (Porte de St-Cloud/ Clamart-Georges Pompidou)

Ligne n°241 (Porte d'Auteuil/Rueil-Malmaison RER)

Ligne n°289 (Porte de St-Cloud/ Clamart-Cité de la Plaine)

PC 1 (Porte de Champerret/Pont du Garigliano)

La part la plus importante de l'activité commerçante de la zone se divise en trois pôles. Ceux-ci correspondent à la portion de l'avenue de Versailles située entre la porte de Saint-Cloud et le boulevard Exelmans, à l'hypermarché « Carrefour » de la Porte Molitor et au centre commercial « Les Passages » de Boulogne-Billancourt. Ce dernier, d'implantation récente, est déjà particulièrement apprécié par nombre des riverains rencontrés car il a élargi l'offre commerçante de la zone avec par exemple l'ouverture d'un magasin FNAC et d'un cinéma. Les commerces de bouche de la rue d'Auteuil ne trouvent cependant pas d'équivalent dans le quartier, ce qui conduit les habitants les plus aisés à s'y rendre régulièrement et à souhaiter une montée en gamme de l'offre commerciale du quartier. Alors que les Boulonnais rencontrés souhaiteraient disposer de davantage de commerces de proximité, séquelle de l'interdiction de toute activité commerciale dans le périmètre concerné par les servitudes du lotissement du Parc des Princes (*voir supra*), le grand marché de l'avenue de Versailles correspond à l'un des principaux lieux de rencontres entre habitants du côté parisien du quartier.

La dimension sportive de la zone est revendiquée : il est vrai que peu de quartiers peuvent s'enorgueillir de la présence en leur sein de deux équipes professionnelles de haut niveau (l'équipe de rugby du Stade Français Paris et le Paris-Saint-Germain) et d'un prestigieux tournoi de tennis (les internationaux de France de Roland-Garros). Si cette présence peut se révéler source de dérangements dans la vie quotidienne des riverains (*voir infra*), celle des deux clubs omnisports que sont le Stade Français et le Paris Jean Bouin représente une ressource exceptionnelle pour les amateurs de sport et pour les parents qui souhaitent que leurs

enfants pratiquent une activité physique. A titre d'exemple, le Stade Français offre la possibilité de s'adonner à 22 disciplines sportives différentes¹¹².

Le calme et la tranquillité du quartier sont mis en avant par les habitants rencontrés, notamment par l'emploi récurrent de l'image de la « province » et de la « campagne ». Ce quartier excentré semble ainsi représenter un bon compromis entre la proximité du centre de Paris et un cadre de vie agréable, symbolisé notamment par la beauté de certains édifices du côté de Boulogne-Billancourt. Cette qualité de l'environnement urbain du côté bouloonnais, soulignée par ses habitants, contribuerait d'ailleurs à en faire « l'un des secteurs les plus recherchés de la région parisienne¹¹³ ».

Alors ce que j'aime bien sinon, indépendamment du quartier en lui-même, ce que j'aime beaucoup c'est mon immeuble. Tout ce quartier a été loti dans les années 30, c'est un style architectural que j'aime beaucoup, ce sont de beaux immeubles très lumineux, avec des conceptions très révolutionnaires pour l'époque. L'immeuble que j'habite, c'est un immeuble qui est classé au patrimoine des Hauts-de-Seine, c'est un immeuble de (nom d'un architecte réputé). (...) C'est un architecte qui a toujours été assez... avant-gardiste, et donc l'immeuble qu'on habite est objectivement beau et sympa, et ça j'aime bien.

Il y a de beaux immeubles dans le quartier...

Oui, il y a de beaux immeubles années 30, il y a un parcours années 30 qui... avec plusieurs étapes dans notre rue, dont une au pied de notre immeuble. Ca c'est ce qui me plaît bien. Oui, voilà. C'est un bel endroit.

Mr Marie, 55 ans, propriétaire d'un appartement rue de la Tourelle

C'est donc dans un cadre de vie agréable que réside une population unanimement présentée comme « calme et tranquille ». Toutefois, les deux côtés de la zone que nous avons délimitée semblent présenter des spécificités : à une partie sud du « seizième » plus « populaire » que l'ensemble de l'arrondissement s'oppose un nord-ouest bouloonnais résidentiel et plus favorisé que le reste de sa commune.

Contrastes sociologiques.

La première caractéristique de la population des abords du Parc des Princes concerne son âge élevé. Les données du recensement de 1999¹¹⁴ indiquent ainsi que près d'un quart des habitants du quartier (23,9%) étaient alors âgés de plus de 60 ans, contre 16,6% de l'ensemble de la population francilienne. Parallèlement, seuls 18,9% d'entre eux étaient âgés de moins de 20 ans alors qu'un francilien sur quatre se trouvait dans cette situation (25,2%). Des deux côtés du

¹¹² Le détail de cette offre incomparable inclut des sports très diffusés comme l'athlétisme, la danse ou le football, mais aussi des activités moins aisément praticables à Paris comme le golf, la voile, le hockey sur gazon ou même le ski.

¹¹³ Brochure de présentation de l'Association du quartier du Parc des Princes pour la sauvegarde de ses caractéristiques, avril 2004

¹¹⁴ Recensement Général de la Population 1999, INSEE. tableaux fournis par le Centre Maurice Halbwachs – ADISP. Voir l'annexe méthodologique, p. 113

quartier la population était plus âgée que celle de l'ensemble de la commune ou de l'arrondissement, et l'un des IRIS¹¹⁵ du côté parisien était même peuplé d'un tiers d'habitants âgés de plus de 60 ans (33,74%), soit plus de deux fois la moyenne francilienne.

Tableau n°1 : **Répartition de la population du quartier par tranche d'âge**

	Moins de 20 ans	Plus de 60 ans
16° arrondissement	18,7%	25,7%
Boulogne-Billancourt	20,2%	20,2%
Ile-de-France	25,2%	16,6%
<i>Quartier Paris</i>	17,3%	26,6%
<i>Quartier Boulogne</i>	20%	22%
Ensemble de la zone	18,9%	23,9%

Recensement Général de la Population 1999, INSEE, pourcentages arrondis à 0,1% près

Il ne s'avère donc guère surprenant que les riverains rencontrés insistent sur le caractère âgé de la population du quartier, même s'il semblerait que le renouvellement des habitants des HLM de la porte de Saint-Cloud ait entraîné ces dernières années un rajeunissement sensible d'une partie de la population. Ces logements sociaux sont une caractéristique de la partie méridionale du 16° arrondissement puisque près d'un quart des habitants du quartier (24%) y résident en tant que locataires HLM, contre 5% pour l'ensemble de l'arrondissement. En 1999, il y avait ainsi en valeur absolue davantage de locataires HLM dans le sud de l'arrondissement que dans le reste du 16°, alors que la population de la zone concernée représentait moins de 13% de celle de l'arrondissement dans son ensemble.

Tableau n°2 : **Statut d'occupation du logement (ensemble des habitants¹¹⁶)**

	Propriétaires	Locataires	Locataires HLM
16° arrondissement	40,8%	39%	5%
<i>Quartier Paris</i>	29,9%	35,1%	24%
Boulogne-Billancourt	39,4%	41,1%	10,9%
<i>Quartier Boulogne</i>	49,4%	40,8%	1,6%

Recensement Général de la Population 1999, INSEE, pourcentages arrondis à 0,1% près

Ce contraste saisissant explique en partie pourquoi les habitants du quartier divisent l'arrondissement en deux, le nord huppé de l'arrondissement s'opposant à un « seizième des pauvres », un « bas seizième » à connotation populaire. Le boulevard Exelmans constitue une frontière spatiale entre l'Auteuil bourgeois¹¹⁷ et son prolongement méridional ; agent

¹¹⁵ Les Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS) sont les « briques de base en matière de diffusion de données locales » de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et correspondent généralement à des unités de population d'environ 2000 habitants dans les communes de plus de 10000 habitants. (Définition disponible sur le site de l'INSEE, <http://www.insee.fr>)

¹¹⁶ Les données du tableau concernent l'ensemble de la population, et non pas les ménages.

¹¹⁷ Notons que selon l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP), les loyers moyens du quartier d'Auteuil dans son ensemble sont toujours inférieurs à ceux pratiqués dans les trois autres quartiers du seizième arrondissement (La Muette, Passy et Chaillot), sauf dans le cas d'une arrivée en

immobilier, Isabelle est bien consciente de la spécificité de ce « quartier seizième qui n'est en fait pas du tout à l'image du seizième » :

Souvent, quand on a des appartements rue Michel-Ange, donc on marque « Michel-Ange », les gens nous demandent si c'est plus vers la porte de Saint-Cloud ou plus vers Auteuil, et, souvent, quand on dit Porte de Saint-Cloud, c'est rédhibitoire.

Isabelle, 33 ans, rue du Général Delestraint

Il est indéniable que la mixité sociale du sud du 16^e est supérieure à celle du nord de l'arrondissement et la sortie des classes du lycée Claude Bernard permet de constater une diversité certaine de l'origine ethnique des élèves. Il convient néanmoins de nuancer le propos dans la mesure où une partie de la population de ces HLM « vraiment tip-top, avec beaucoup de luxe » (Mme Felix, 51 ans, locataire HLM) semble y demeurer alors qu'elle disposerait de moyens largement suffisants pour laisser la place à des habitants correspondant davantage aux critères d'attribution des logements sociaux¹¹⁸.

Mr Petit : *Et puis il y a toutes les constructions, les HBM... Voilà.*

Mme Petit : *Oui. Mais enfin, les HLM de la Ville de Paris, c'est très relatif, la façon dont c'est habité...*

On dit que c'est des HLM « bien habités ».

Mme : *Voilà ! (rires) Les gens qui y sont, d'après ce que j'ai compris, ils s'accrochent désespérément...*

Il y a des gens qui y sont et qui ne devraient pas y être ?

Mr : *Oui, tout à fait... Il y a des surloyers...*

Mme : *D'ailleurs à mon avis, ils ont de belles résidences secondaires ailleurs...*

Mr et Mme Petit, 66 et 62 ans, rue Nungesser et Coli

La situation est fort différente du côté bouloonnais puisqu'en 1999 près de la moitié de la population du quartier y résidait en tant que propriétaire (49,4%), alors que les locataires de HLM y étaient très peu nombreux (1,6%). La proportion de la population vivant dans une maison individuelle (6,6%) y était près de trois fois supérieure à celle résidant du côté parisien du quartier (2%) et le taux de chômage¹¹⁹ y était sensiblement inférieur (7,6% contre 9,6%). L'étude des revenus fiscaux des ménages de l'année 2001 par unité de consommation¹²⁰

2005 dans un appartement une pièce. La différence est sensible lorsqu'il s'agit d'appartements de plus de trois pièces.

¹¹⁸ Là encore, il semblerait que le renouvellement de la population des logements sociaux conduise à l'installation de familles plus modestes, ce que regrettent d'ailleurs amèrement certains commerçants du quartier.

¹¹⁹ Calculé sous la forme du rapport du nombre total de chômeurs sur la population active. Il s'élevait à la même période à 10,3% pour l'ensemble de l'Ile-de-France.

¹²⁰ Enquête Revenus fiscaux DGI-INSEE, 2001, tableaux fournis par le Centre Maurice Halbwachs-ADISP. Les unités de consommation correspondent à un « système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de

souligne ce contraste entre les deux côtés du quartier du Parc des Princes. La moyenne de ceux-ci par IRIS s'élevait en effet à 30621 euros dans la partie parisienne de la zone, soit près de 20 000 euros de moins que du côté bouloonnais (49 189 euros).

Tableau n°3 : **Moyenne des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation par IRIS, 2001**

16° arrondissement	43 365 euros
Boulogne-Billancourt	30 309
<i>Quartier Paris</i>	<i>30 621</i>
<i>Quartier Boulogne</i>	<i>49 189</i>
Ensemble de la zone	34 204
<i>Ile-de-France (communes de plus de 2000 habitants)</i>	20 942

Enquête Revenus fiscaux DGI-INSEE, 2001, sommes arrondies à 1 euro près

L'étude de la population du quartier que nous avons défini nous permet de constater que sa population n'est pas homogène. Si la part d'habitants de plus de 60 ans est élevée des deux côtés du stade du Parc des Princes, la population du nord-ouest bouloonnais s'avère sensiblement plus favorisée que celle du sud du 16° arrondissement. La porte de Saint-Cloud représente ainsi le pôle « populaire » du quartier, la population s'embourgeoisant à mesure que l'on remonte vers la rue d'Auteuil. Les résultats du second tour de l'élection présidentielle de 2007 semblent d'ailleurs confirmer la spécificité de la partie méridionale du 16° arrondissement dans la mesure où le score de Ségolène Royal, la candidate socialiste, y a été nettement supérieur à celui obtenu dans le reste de l'arrondissement (27,01% contre 17,63%¹²¹). Ce score demeure néanmoins très inférieur à celui obtenu au niveau national et rappelle que le qualificatif de « populaire » employé par ses habitants n'est que relatif aux quartiers qui l'entourent : la moyenne des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation du sud du 16° arrondissement est d'ailleurs environ une fois et demi supérieure à celle de l'ensemble des communes franciliennes de plus de 2000 habitants, tandis que du côté bouloonnais elle l'est de près de deux fois et demi.

Si l'on ne peut pas tout à fait comparer la population du côté parisien des abords du Parc des Princes avec celle des « beaux quartiers » décrits par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot¹²², il apparaît toutefois que ce stade est situé dans un quartier disposant de nombreux atouts, qui lui permettent d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à des habitants dans l'ensemble aisés, en particulier du côté bouloonnais. Globalement très satisfaits par leur cadre de

tailles ou de compositions différentes ». Définition disponible sur le site de l'INSEE (<http://www.insee.fr>) : voir l'annexe méthodologique, p. 113

¹²¹ *Source* : Bureau des élections, mairie du 16° arrondissement. Les résultats de la partie « Sud » de l'arrondissement ont été élaborés à partir de ceux des dix bureaux de vote situés au sud du Boulevard Exelmans, à partir de la porte Molitor (bureaux n°43, 44, 50, 55, 56, 59 à 64)

¹²² Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, *op. cit.*, 254 p.

vie, ceux-ci subissent néanmoins de nombreux désagréments dus à l'invasion régulière de la zone à l'occasion de la venue de spectateurs dans les différents stades qui s'y trouvent.

2. Jour de match au Parc des Princes.

Le Paris-Saint-Germain a disputé vingt-huit matches dans l'enceinte du Parc des Princes entre le 5 août 2006 et le 29 mai 2007¹²³, auxquels il convient d'ajouter une rencontre de l'équipe de rugby du Stade Français en décembre et trois concerts, dont le dernier a eu lieu le 6 juillet 2007. Ces divers événements organisés dans le stade ont constitué comme chaque année une source de « nuisances » pour les riverains, c'est-à-dire qu'ils ont régulièrement entraîné une transformation sensible de leurs conditions de vie habituelles. L'impact sur la vie commerçante du quartier de la venue ponctuelle mais répétée de dizaine de milliers de spectateurs est inégal et, au même titre que les autres habitants du quartier, tous les commerçants sont tenus de se maintenir informés du calendrier d'organisation de ces événements afin de pouvoir anticiper une partie des perturbations.

Des « nuisances » multiples.

Si les riverains installés depuis longtemps affirment que les premiers véritables désagréments dus à la présence du Parc des Princes ne remontent qu'au milieu des années 1980, il semblerait que le stade vélodrome ait déjà été un générateur de nuisances en son temps. *Boulogne-Billancourt Information*, le magazine municipal de Boulogne-Billancourt, indique ainsi en novembre 1971 qu'une fois le nouveau stade inauguré, « les habitants du quartier du Parc des Princes vont connaître à nouveau le désordre qu'ils déploraient *par le passé*¹²⁴ ». Le vélodrome, moins bien couvert, était notamment plus bruyant que le stade actuel.

Aujourd'hui, en dehors des brocantes organisées dans les coursives du stade depuis quelques années, source appréciée d'animation du quartier, la plupart des événements ayant lieu au Parc des Princes constituent une source de pollution sonore pour les riverains. La gêne semble très variable et dépend de la localisation des appartements : l'emplacement des hauts-parleurs doit contribuer à ce que certains considèrent abusif de se plaindre des clameurs émises par la foule lors des rencontres de football tandis que d'autres, moins nombreux, les présentent comme l'un des principaux facteurs de gêne. La totalité des riverains rencontrés s'accorde cependant à considérer que les concerts sont incomparablement plus bruyants que les rencontres sportives, et que la préparation de ceux-ci est très désagréable dans la mesure où les essais de son et le montage puis le démontage du matériel induisent un étalement dans le temps des nuisances sonores. Le nettoyage de la voirie qui s'effectue après les matchs ou les concerts peut également

¹²³ 19 rencontres comptaient pour le championnat de France de Ligue 1, 5 pour la Coupe d'Europe, 3 pour la Coupe de France et une pour la Coupe de la Ligue (Liste des rencontres disponible sur le site du Paris-Saint-Germain <http://www.psg.fr>)

¹²⁴ Souligné par nous.

être une source de bruit désagréable à cause du bruit des machines, tout comme les moteurs des cars qui transportent les supporters adverses ou la police peuvent indisposer les habitants des rues concernées quand leurs chauffeurs les font tourner pendant les matchs, sources de bruit et d'odeurs de gasoil.

Des supporters urinent régulièrement dans le quartier les soirs de rencontres et un certain nombre de riverains ont été amenés à équiper la porte d'entrée de leur immeuble d'un code digital pour protéger leur hall. Si ce comportement peu hygiénique n'est guère goûté par les habitants du quartier, beaucoup regrettent que des toilettes ne soient pas installées sur la voie publique et comprennent que leur inexistence actuelle ne répond pas aux besoins des spectateurs : seuls les bars, généralement bondés, permettent de se soulager en dehors du stade dont les portes ne sont pas ouvertes dès l'arrivée des premiers supporters.

Mais uriner, tout le monde le fait... Les policiers qui étaient stockés sur le terrain d'à-côté avant que l'on n'en fasse un jardin, et bien ils urinaient aussi par terre. Où vouliez-vous qu'ils fassent ?

Monsieur Pavot, 71 ans, rue du Commandant-Guilbaud

Les habitants les plus anciennement installés dans le quartier font remarquer que l'on dénombre beaucoup moins de débris de verre dans le quartier que par le passé les lendemains de match, conséquence probable de la substitution commerciale des boîtes métalliques aux bouteilles. Le nettoyage du quartier satisfait d'ailleurs aujourd'hui globalement les riverains rencontrés, en dehors des nuisances sonores évoquées précédemment. Les dégradations de véhicules sont également moins fréquentes qu'auparavant, en grande partie parce que la police évacue les véhicules stationnés à l'intérieur d'un périmètre de sécurité qui varie selon les rencontres et le nombre d'unités présentes¹²⁵ (voir annexe n°9, p. 129). Les effectifs de police déployés peuvent en effet atteindre 2000 membres pour les matchs considérés comme « à hauts risques » : c'est généralement le cas pour la venue de l'Olympique de Marseille ou lors de certaines rencontres européennes¹²⁶. Ils ne sont jamais inférieurs à 800, c'est-à-dire autant que l'effectif total de certains départements¹²⁷ : à titre de comparaison, 3000 CRS et gendarmes mobiles ont été déployés dans toute l'Ile-de-France le soir du second tour de l'élection présidentielle, soit à peine une fois et demi de plus¹²⁸. Les voitures enlevées sont déplacées dans le bois de Boulogne ou dans des rues adjacentes de Boulogne-Billancourt, et il faut téléphoner au commissariat du 16^e arrondissement pour prendre connaissance du lieu où une voiture a été

¹²⁵ Les rues les plus proches du stade sont toujours concernées par le périmètre de sécurité, qui ne peut que s'élargir à l'occasion de certains matchs.

¹²⁶ Le Paris-Saint-Germain prend en charge une partie des dépenses occasionnées par le déploiement de forces de police. D'après *L'Equipe* du 22 janvier 2003, 120 000 euros auraient ainsi été dépensés par le PSG pour assurer la sécurité du match disputé contre Marseille le 26 octobre 2002.

¹²⁷ D'après Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Assemblée Nationale, compte-rendu analytique officiel, 1^{ère} séance du mardi 11 avril 2006, prévention des violences lors des manifestations sportives.

¹²⁸ *Le Monde*, édition des Dimanche et Lundi 6/7 mai 2007

déposée¹²⁹. Le soin apporté aux véhicules déplacés n'est pas toujours conforme aux souhaits de leurs propriétaires, mais la difficulté principale réside dans l'élaboration de stratégies de stationnement pour ceux qui ne possèdent pas de garage. Il est en effet dans ce cas inenvisageable de rentrer du travail en voiture un soir de match et il convient de l'avoir garée la veille ou le matin dans un endroit d'où elle ne sera pas délogée par la fourrière.

Certains riverains ont la désagréable impression qu'il s'agit avant tout de faire de la place aux véhicules des spectateurs du stade. Si les raisons invoquées par les représentants de la police rencontrés concernent la protection des véhicules et le maintien de l'ordre, il est indéniable que les voitures du public envahissent le quartier dans les heures qui précèdent les rencontres sportives et les spectacles. Comme le montre une étude réalisée à la fin de l'année 1998 portant *grosso modo* sur la zone que nous avons définie¹³⁰, la demande en stationnement excède alors largement l'offre, aussi bien du côté bouloonnais que du côté parisien du quartier, d'autant plus que cette dernière est réduite par les mesures de sécurité.

<u>Encadré n° 5:</u> <u>La demande en stationnement</u> ¹³¹
<u>Côté Paris (délimité par le Bd Exelmans, l'avenue de la porte d'Auteuil et la Seine)</u>
<i>Jours hors match (offre = 4736 places) :</i> Demande le 10 septembre 1998 = 4604 places Demande le 13 septembre 1998 = 4584 places
<i>Jours de match (offre = 4230 places) :</i> Demande le 17 septembre 1998 = 5367 places Demande le 20 septembre 1998 = 6165 places
<u>Côté Boulogne (délimité par la Route de la Reine, le Bd Jean Jaurès et le Bd d'Auteuil)</u>
<i>Jour hors match (offre = 2273 places) :</i> Demande le 15 décembre 1998 = 2181 places
<i>Jour de match (offre = 2273 places) :</i> Demande le 16 décembre 1998 = 3769 places

Garer sa voiture relève donc d'un véritable « combat » (Mme Lopes), d'autant plus qu'il convient d'ajouter à la grosse trentaine d'événements annuels organisés au Parc des Princes la quinzaine de jours où les spectateurs du tournoi de tennis de Roland-Garros stationnent dans le quartier. Cet ensemble de contraintes a conduit un certain nombre de riverains qui en avaient les moyens à acquérir un garage, ce qui ne les protège cependant pas d'une deuxième restriction à leur liberté : les difficultés de stationnement des soirs d'événement structurent la vie

¹²⁹ Il convient de préciser qu'aucun procès verbal n'est dressé à l'encontre des propriétaires des voitures.

¹³⁰ Roger TAILLIBERT, Dossier permis de construire, Rénovation du stade du Parc des Princes, volet paysage, février 1999. Archives Municipales de Boulogne-Billancourt

¹³¹ *Ibidem*

mondaine du quartier dans la mesure où les invités ne peuvent s'y rendre en voiture, sous peine d'errer longtemps avant de trouver une place fort éloignée du domicile de leurs hôtes.

Il y a beaucoup de gens qui tiennent compte des jours de match important pour leurs engagements, pour ce qu'ils veulent faire. Pour l'organisation de leur vie. Et par exemple, c'est très gênant pour un certain nombre d'autres choses. Vous ne pouvez plus vous garer dans le quartier. Alors si vous avez, par exemple, un mariage ou une cérémonie quelconque, vous ne pouvez pas recevoir. Il y a des choses qu'il a fallu annuler à cause du Parc des Princes. Il y a des rencontres qui, à ce moment-là, ne peuvent plus avoir lieu. Alors ça c'est gênant pour les riverains. Ils ne peuvent pas avoir de réunions de famille ou de choses comme ça, parce qu'on ne peut pas inviter de monde, on ne peut pas se garer. Voilà. Parce que ça amène quand même beaucoup de monde. Parce qu'il y a des voitures partout, sur les trottoirs, sur les bateaux, sur les...

Madame Trichet, 68 ans, 36 ans de vie rue du Général Delestraint

Si tous les événements organisés au Parc des Princes posent des problèmes de stationnement, seules les rencontres du Paris-Saint-Germain conduisent à un déploiement massif de forces de police, qui perturbe la vie quotidienne du quartier plusieurs heures avant le coup d'envoi des matchs. Les rues comprises dans le périmètre de sécurité sont bloquées dès le début de l'après-midi et il est souvent nécessaire de prouver qu'on y réside pour pouvoir y accéder. Dans le cas inverse, les habitants sont soumis à l'arbitraire des agents, tout comme lorsqu'ils demandent à pénétrer en voiture dans la zone interdite. Cela conduit certains riverains, comme Madame Lopes, gardienne d'un immeuble de la rue du Commandant Guilbaud, à considérer que les « problèmes du match » sont principalement liés à la présence policière :

Et la police, vous trouvez qu'ils font bien leur travail ? Ils s'occupent bien de la sécurité ?

Euh... oui. Non, je pense que la sécurité, ils les fouillent bien. Ce qu'ils pourraient c'est nous, nous laisser plus en paix. Parce que... Bon. Je trouve qu'à chaque fois qu'on arrive, même avec les courses, s'ils ont des plombs dans la tête, s'ils voient qu'on a les courses dans les mains, dans un sac en plastique, c'est pour venir chez soi, c'est pas pour emmener ça dans le stade, quand même. Une fois ils m'ont fouillée parce qu'ils avaient peur que j'aie des bouteilles, et j'avais des poireaux, et j'ai dit « Ecoutez monsieur, moi j'habite au numéro X », il m'a dit : « Ah oui, mais votre carte ? ». Il me dit : « Comment je peux savoir ? ». Je lui dis : « Non mais dites-donc, vous croyez qu'avec mes poireaux je vais faire quoi ? La soupe pour les supporters ? ». (rires) Non, mais ça, des fois, il y en a vraiment qui sont tordus ! (rires)

Canons à eau, chevaux, herses, les moyens déployés par les forces de l'ordre impressionnent les habitants du quartier, davantage encore depuis le décès d'un supporter parisien sur la place de la porte de Saint-Cloud le 23 novembre dernier¹³². Le maintien de l'ordre, assuré par la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC), provoque d'ailleurs parfois des incidents dont les victimes sont les riverains, comme lorsque des gaz lacrymogènes entraînent

¹³² Dans son édition du 14 décembre 2006, lendemain d'un match où le quartier était « bouclé par 2000 policiers », *L'Equipe* comparait ce dernier à un « camp retranché ».

l'entrée aux urgences de deux enfants du quartier¹³³. Cette présence massive de la police est justifiée par de nombreux incidents survenus dans le quartier après des rencontres du Paris-Saint-Germain depuis le milieu des années 1980 (*voir supra*), et les riverains déjà présents à l'époque ont constaté une baisse de la récurrence et de la gravité des incidents depuis une dizaine d'années, tandis que le dispositif policier gagnait en ampleur numérique, mais aussi en expérience. Les incidents graves à l'extérieur du stade sont aujourd'hui relativement peu fréquents, mais il est difficile de prévoir ce qu'il en serait en cas de relâchement du dispositif policier. D'après les témoignages de trois agents immobiliers démarchés sur leur lieu de travail¹³⁴, l'ensemble des contraintes évoquées -couplées à l'image d'un quartier en état de siège, fief du hooliganisme français- exerceraient une influence négative sur la valeur des biens immobiliers proches du stade. Les acheteurs potentiels font généralement part de réticences, mais la décote est très difficile à évaluer dans la mesure où il est impossible d'isoler un seul facteur quand il s'agit d'évaluer un bien immobilier. La grande majorité des riverains rencontrés estiment en tout cas que la présence du stade fait baisser la valeur des logements de la zone, ce qui peut avoir un effet auto-réalisateur.

Les commerçants partagés.

Les commerçants du quartier ne tirent pas tous bénéfice de la venue régulière de dizaines de milliers de spectateurs étrangers au quartier. Alors que les cafetiers, les restaurateurs et les vendeurs de sandwiches de toutes sortes profitent de cet afflux de clients, les commerçants dont le domaine d'activité est autre en pâtissent car leur clientèle habituelle évite de se mêler à la foule.

La vente de boissons et la restauration rapide sont favorisées les soirs d'événements au Parc des Princes. Alors que les files d'attente s'allongent devant les boulangeries, échoppes de sandwiches turcs et autre Mc Donald's, les spectateurs peuvent se retrouver dans les cafés du quartier avant le match ou le concert et après être sortis du stade. Deux observations menées à un mois d'intervalle rendent compte de l'importance de ces événements pour une partie des commerçants du quartier. Le samedi 21 avril, alors que le Paris-Saint-Germain affrontait l'équipe de Nantes à 17H15, 93 personnes sont entrées entre 16H et 17H dans une sandwicherie/kebab de la rue Michel-Ange située près de la porte de Saint-Cloud, soit 1,55 par minute. Le samedi 26 mai, alors qu'aucun match n'avait lieu au Parc des Princes ce jour-là, 19 personnes seulement sont entrées dans le même restaurant pendant le même intervalle temporel, soit 0,32 par minute, c'est-à-dire environ cinq fois moins¹³⁵. Le gérant d'un café

¹³³ Compte-rendu du Conseil de Quartier Auteuil-Sud du 9 novembre 2004, disponible sur le site de la Mairie du 16^e arrondissement (<http://www.mairie16.paris.fr>).

¹³⁴ Une agence boulevard Exelmans et deux agences avenue de Versailles, mars 2007

¹³⁵ Les deux observations ont été réalisées rigoureusement dans les mêmes conditions et selon le même protocole : toutes les personnes entrant dans le « kebab » pour y faire la queue étaient comptabilisées une fois, sans qu'importe le type d'achat effectué.

fameux de la porte de Saint-Cloud reconnaît pour sa part que son chiffre d'affaires augmente d'environ 60% en moyenne les jours de match du Paris-Saint-Germain : contrairement à ce que croient savoir nombre de riverains rencontrés, les interdictions de vente d'alcool sont peu fréquentes dans le périmètre. D'après la présidente de l'Association des commerçants de l'avenue de Versailles, les commerçants concernés par des recettes supplémentaires les jours de match ne sont pas favorables à l'organisation de rencontres le dimanche après-midi, qui les obligerait à ouvrir leur magasin sous peine de voir s'envoler un gain potentiel considérable. Les interactions entre supporters et commerçants ne semblent d'autre part pas poser de problèmes, ce que confirment les interpellations amicales entre certains clients et des employés du restaurant relevées lors de cette même observation du 21 avril.

La situation semble cependant différente pour les autres commerçants du quartier. La présence des supporters du Paris-Saint-Germain effraie leurs clients habituels, ce qui a un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la journée. De même que le prêtre de la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal reconnaît que l'Eglise est moins remplie les samedis soirs où se déroule un match du PSG, les commerçants rencontrés affirment que les rencontres sportives nuisent à leur activité. Comme le souligne Monsieur Gino, libraire, les supporters n'éprouvent pas d'intérêt pour toutes les boutiques du quartier : « *Ils sont à des années-lumière de tout ça* ». Les conditions de travail de ces commerçants sont rendues difficiles par la désertion des habitants du quartier qui leur assigne une position isolée face à la foule. Une partie des supporters peut effectuer chez eux quelques menus achats, comme de l'aspirine à la pharmacie, mais des incidents surviennent parfois dans ces commerces qui n'ont pas les mêmes moyens que les grandes surfaces pour assurer leur protection. Livrés à eux-mêmes, les commerçants peuvent ressentir de la peur pour leur boutique et certains font le choix de fermer leur magasin occasionnellement, voire lors de chaque rencontre du PSG. Monsieur Gino, victime de vols à plusieurs reprises, résume bien la situation de cette fraction des commerçants :

« Nous avons des magasins, souvent on est tout seuls, ou alors on est à deux ou trois, on ne peut pas contrôler ces gens-là. Ce n'est pas possible, surtout que vous, vous avez tout à perdre, alors qu'eux n'en ont rien à secouer, s'ils cassent quelque chose, s'ils volent quelque chose... Parce que ça arrive aussi, il y a des vols, il y a des gens qui rentrent, qui prennent de la marchandise et qui s'en vont. Et comme ils sont à plusieurs, si vous essayez de courir derrière, vous recevez un coup de poing dans la figure, et puis c'est tout ».

Monsieur Gino, 50 ans, libraire

Si les problèmes de circulation compliquent par ailleurs les livraisons au moment de matches, ce sentiment d'impuissance face à la foule rend angoissante la venue des supporters. Les commerçants apparaissent comme des pivots dans l'usage alterné de l'espace du quartier qu'en font ses habitants et les supporters. Cette situation les expose davantage que les autres

riverains, d'autant plus que les enjeux matériels sont plus conséquents pour eux que pour de simples passants.

La quête d'information des habitants du quartier.

L'ensemble des nuisances présentées et les effets, positifs ou négatifs, exercés sur la vie commerçante contraignent l'ensemble des habitants et des acteurs de la vie du quartier à disposer d'une information fiable relativement au calendrier des événements organisés au Parc des Princes.

Les riverains rencontrés se renseignent selon différentes sources. Depuis quelques années, le Parc des Princes propose d'envoyer aux riverains et aux commerçants intéressés un calendrier de tous les événements susceptibles d'attirer un public nombreux dans le stade. Cette liste est affichée dans le hall de certains immeubles proches du stade, mais tous les habitants du quartier ne semblent pas informés de son existence, comme en témoigne la recherche permanente d'information d'une partie des riverains rencontrés. Les feuilles d'informations locales comme « Les Nouvelles du 16⁰¹³⁶ » ou les lettres de liaison et autres sites Internet des associations de riverains sont considérés comme des sources d'informations sûres, tandis que le site de la Mairie de Paris n'est d'aucun recours en lui-même puisqu'il renvoie à celui du Paris-Saint-Germain, déconcertant pour les néophytes. Pour connaître les horaires des rencontres, certains se rendent à la boutique du PSG située à côté du stade, ou téléphonent même à la Fédération Française de Football. L'information dispensée par les panneaux disposés dans le quartier n'est en effet pas toujours estimée fiable, bien qu'elle soit censée remédier à la dimension provisoire du calendrier des matchs du Paris-Saint-Germain.

Le problème principal des habitants du quartier réside de fait dans l'incertitude qui pèse sur les jours et les horaires exacts des rencontres de football. Si la plupart des sources d'information évoquées précédemment leur indiquent quels sont les week-ends concernés par les matchs, certaines mesures de sécurité décidées par les autorités compétentes, un délai minimum d'intervalle entre des rencontres pour respecter la récupération des joueurs quand le club dispute plusieurs compétitions la même semaine, ou encore, bien plus fréquemment, les contraintes liées à la retransmission télévisée des rencontres, peuvent conduire à ce que le match soit « décalé », c'est-à-dire qu'il n'ait pas lieu le samedi soir à 20h comme c'est le cas pour la majorité d'entre eux. Le Paris-Saint-Germain étant l'un des clubs les plus populaires du pays, les audiences télévisées réalisées lors de la retransmission de ses matchs incitent les diffuseurs à les optimiser : les rencontres de championnat disputées au Parc des Princes peuvent ainsi avoir lieu le samedi ou le dimanche, à plusieurs horaires différents¹³⁷.

¹³⁶ « Depuis 1960, le plus fort tirage du 16⁰ : 60.000 exemplaires », rubrique Agenda, « Matchs de championnat du PSG au Parc des Princes ».

¹³⁷ Le samedi les matchs se disputent à 17H15 ou 20h, et le dimanche à 15h, 18h, ou 20h45. Le coup d'envoi des rencontres jouées en semaine est généralement donné à 20h45.

Ce caractère provisoire du calendrier rend encore plus complexe l'organisation de la vie quotidienne des riverains, qui peuvent être surpris par un match s'ils ne veillent pas à s'informer régulièrement. Comme le fait remarquer Madame Talbot (61 ans, rue Nungesser et Coli), « *si on n'est pas vraiment branché football, ce n'est pas évident* ». Le cas du seul des riverains rencontrés qui ait déclaré ne pas attacher d'importance à l'information relative aux matchs est révélateur : étudiant à Paris et originaire du Sud-Ouest, il ne possède pas de véhicule et très peu de ceux qui lui rendent visite le font en voiture. Cette situation contraste avec celle des riverains des rues comprises dans le périmètre de sécurité, dont les voitures peuvent être enlevées si elles ne sont pas déplacées à temps par leurs propriétaires.

Comment vous êtes informée qu'il y a un match ?

Euh... On est informés... Des fois on n'est pas du tout informés... Parce qu'avant ils mettaient des petites annonces en papier dans les panneaux, mais maintenant ils ne le font même plus, ils n'en mettent qu'un, là-bas, à l'entrée du jardin. Et puis sinon ils nous envoient le courrier, mais sur le courrier, les matchs ce n'est pas les bons jours de temps en temps.

A cause de la télévision ?

Ah ça je ne sais pas, mais des fois ils disent qu'il ne faut pas tenir en compte les dates qui sont en gras. Des fois on croit qu'il y a un match et il n'y en a pas, des fois quand on croit qu'il n'y en a pas, il y en a.

Alors vous voyez tout d'un coup plein de monde...

Oui, on s'en rend compte le matin parce qu'il y a les flics qui commencent à mettre les contraventions sur les pare-brises ! (rires) Mais combien de fois j'ai vu des gens le samedi, qui font la grasse matinée et qui descendent à moitié endormis « ouille, ils sont en train d'enlever ma voiture ! » (rire franc)

Madame Lopes, 46 ans,
gardienne d'un immeuble de la rue du Commandant Guilbaud

Le commissariat central du 16^e arrondissement transmet un courrier aux représentants des associations afin de les informer des mesures de sécurité mises en place à chaque match (*voir annexe n°10, p. 130*), ce que les bénéficiaires apprécient, au même titre que ceux qui reçoivent le calendrier provisoire de la part du Parc des Princes considèrent qu'il s'agit d'un progrès. L'information d'une partie importante des riverains demeure cependant insuffisante, ce qui s'explique en grande partie par le pouvoir des diffuseurs télévisuels qui négocient les horaires et les dates de diffusion des rencontres en fonction de l'actualité des équipes et des résultats du championnat : les horaires définitifs des matchs ne sont généralement connus qu'environ deux semaines avant que ceux-ci ne soient disputés, ce qui complique la quête d'information des riverains en rendant potentiellement obsolètes nombre de sources de renseignement.

L'ensemble des nuisances présentées concernent les rencontres du Paris-Saint-Germain, mais toutes ne lui sont pas propres. Les matchs de rugby occasionnellement organisés au Parc des Princes et les concerts provoquent ainsi les mêmes problèmes de circulation, tandis que ces derniers représentent une nuisance sonore bien plus élevée que les clameurs des supporters. Cela explique pourquoi un certain nombre de riverains s'opposent avec virulence à ce que nous appellerons le processus de « stadisation » du quartier.

3. La « stadisation » du quartier.

Les projets d'extension de Roland-Garros et d'agrandissement du stade de rugby de Jean-Bouin soulèvent l'opposition de nombreux habitants du quartier, dont certains appartiennent à des associations de défense de riverains. La lutte qui les oppose aux entités sportives professionnelles n'est pas sans rappeler celle déjà observée dans des quartiers huppés de la capitale, dont les habitants ne pouvaient se résigner à voir les sièges sociaux d'entreprises et les boutiques de luxe les envahir¹³⁸.

De la « boulevardisation ».

Habités jusqu'à la fin du XIX^e siècle par la bonne société parisienne, la transformation des Grands Boulevards a donné naissance à un néologisme décrivant le processus de dégradation d'un quartier chic : la « boulevardisation ». Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot montrent bien comment les quartiers bourgeois parisiens tendent à se transformer en quartiers d'affaires : même les familles les plus fortunées ne peuvent pas résister aux « forces économiques qui travaillent la ville ». Les entreprises ont en effet un intérêt à s'approprier ces espaces dotés d'une « griffe spatiale » prestigieuse, « l'équivalent spatial de la griffe des grands couturiers¹³⁹ », qui agit comme un signal positif aux yeux des clients et des partenaires économiques.

L'implantation massive d'entreprises dans une zone antérieurement résidentielle bouleverse la vie du quartier, dont le nombre d'habitants diminue tandis qu'une nouvelle population fait son apparition : celle des employés, mais aussi éventuellement celle des clients des nouvelles boutiques. Michel Pinçon¹⁴⁰ donne l'exemple du huitième arrondissement, où 220 000 employés venaient travailler quotidiennement au début des années 1990 pour 41 000 habitants. Ce double mouvement de désertification du quartier par ses habitants et d'invasion pendulaire due à l'activité économique inquiète les riverains qui ne quittent pas leurs domiciles, confrontés à de nouveaux types d'interaction urbaine. La vie quotidienne est rendue plus difficile par la

¹³⁸ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992, Paris, 329 p.

¹³⁹ *Ibidem*, p. 30

¹⁴⁰ Michel PINCON, « Des communautés peu ordinaires : élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers », in Nicole HAUMONT (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, Paris, p. 58

disparition d'un certain nombre de commerces de proximité, mais surtout « la cohabitation des familles privilégiées et des employés modestes, que métro et RER ramènent chaque matin de leur banlieue, suppose un affrontement des modes de vie, des manières d'être, de tout ce qui, dans le comportement en apparence le plus anodin, révèle l'appartenance de classe¹⁴¹ ».

Les Champs-Élysées ont constitué l'archétype de ces transformations urbaines au cours des deux dernières décennies du siècle passé et les descriptions¹⁴² des rapports qu'entretiennent ses derniers habitants avec la « faune » qui les envahit soulignent à quel point « rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés¹⁴³ ». Paradoxalement, c'est l'argent que les habitants des beaux quartiers rendent responsable de leur dégradation, ce qui met en relief certaines contradictions qui peuvent traverser les catégories supérieures de la population, victimes urbaines d'un système économique qu'elles contribuent à faire prospérer et qui le leur rend bien.

L'expérience des habitants de ces quartiers bourgeois nous permet de penser par analogie celle des riverains des nombreux stades du quartier du Parc des Princes, et notamment celle de ceux qui pâtiraient le plus de l'implantation de nouveaux équipements ou du développement des installations existantes. Bien que leur situation diffère sur quelques points¹⁴⁴, il n'en demeure pas moins que la pression exercée par des entités sportives professionnelles sur le quartier du Parc des Princes paraît relever des mêmes logiques de transformation de la ville que celles décrites précédemment, entraînant notamment une perte de contrôle des riverains sur l'espace urbain et l'invasion en quantité toujours croissante de populations allochtones, parfois indésirables. Anecdote symptomatique, l'unique boutique officielle du Paris-Saint-Germain située hors du quartier du stade se trouve sur les... Champs-Élysées.

« Le business contre l'art de vivre » : la pression foncière du sport professionnel sur le quartier du Parc des Princes.

Nous avons vu qu'une conjonction de facteurs historiques explique la concentration d'installations sportives dans le quartier du Parc des Princes. Après la vague de construction des années 30 (*voir supra*), c'est la percée du périphérique qui a entraîné la reconstruction du stade du Parc des Princes au début des années 1970 ainsi que l'implantation du gymnase Géo-André dans lequel est installé le club omnisports du Stade Français. A la fin des années 1990, l'inauguration du Stade de France a également marqué un tournant dans l'histoire du stade du Parc des Princes en entraînant le transfert à Saint-Denis des rencontres des sélections nationales de football et de rugby, ainsi que des finales des compétitions nationales de ces deux

¹⁴¹ *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, op.cit.*, p.9

¹⁴² « Les Champs-Élysées : l'enfer urbain des grandes familles », *Ibidem*, chapitre X, pp. 198-218

¹⁴³ Pierre BOURDIEU, « Effets de lieux », in *La misère du monde, op. cit.*, p. 259

¹⁴⁴ La valeur des biens immobiliers est ainsi revue à la baisse, et non à la hausse comme c'est le cas dans le cas des beaux quartiers, et ce bien que la gêne occasionnée soit beaucoup plus ponctuelle.

disciplines¹⁴⁵. Ce départ d'une douzaine de matchs par an a mis les dirigeants du Paris-Saint-Germain -un moment tentés de rejoindre à leur tour l'enceinte dionysienne- en position de force face à la Mairie de Paris, propriétaire du stade, au moment de négocier l'installation du siège du club et d'une boutique officielle au Parc des Princes. La construction d'un bâtiment à cet effet au tournant du siècle marquait la fin des espoirs d'un certain nombre de riverains de voir le club quitter le quartier, l'investissement effectué par le club parisien étant considérable. A cette consolidation de l'implantation du Paris-Saint-Germain doivent aujourd'hui s'ajouter les vellétés d'expansion de deux entités sportives en pleine croissance, l'équipe de rugby du Stade Français Paris et le tournoi de tennis de Roland-Garros- déjà agrandi par le passé.

La professionnalisation du rugby a progressivement transformé ce sport en marché recherché par les annonceurs et le championnat de France connaît un développement rapide qui le fait ressembler chaque saison davantage à son cousin football. Cela incite de nombreux clubs à agrandir leurs stades pour répondre à l'augmentation du nombre de spectateurs (+8% en 2006-2007 par rapport à la saison précédente¹⁴⁶), comme à Clermont, Biarritz, Bayonne ou Agen. Dans la même logique, les dirigeants du Stade Français Paris ne se contentent désormais plus de la capacité d'accueil du stade Jean-Bouin, inférieure à 10.000 places¹⁴⁷, d'autant plus qu'ils ont déjà réussi à battre tous les records d'affluence du championnat de France du rugby en organisant avec succès plusieurs rencontres du club au Stade de France, remplissant les 80.000 sièges de l'enceinte. Le Conseil de Paris a ainsi approuvé un projet d'agrandissement du stade Jean-Bouin à 18.000 places le 13 février dernier, par 80 voix contre 59, malgré l'émission de nombreuses objections par les opposants au projet. En effet, pour un coût prévisionnel global élevé (110 millions d'euros), celui-ci présente de nombreux désagréments pour les riverains du stade, mais aussi pour le club omnisports Paris-Jean-Bouin et l'organisation du sport scolaire du quartier. Les places de parking supplémentaires prévues sont en effet réduites à la portion congrue (environ 500 pour 9000 spectateurs supplémentaires) malgré les problèmes de stationnement liés aux rencontres sportives qui se déroulent dans le quartier, ce qui conduit les riverains à s'inquiéter d'une éventuelle superposition de rencontres du Paris-Saint-Germain et du Stade Français, dont les stades ne sont séparés que par une rue étroite. D'autre part, la hauteur de la tribune donnant sur la rue Nungesser et Coli passerait de 8 à 17 mètres, tandis qu'une tribune de la même taille serait construite du côté de la rue du Général Sarrail, ce qui provoque la fureur des habitants concernés dont les appartements perdraient une grande part de leur agrément. Les 8000 mètres carrés de surfaces commerciales inclus dans le projet suscitent également des inquiétudes quant à la tranquillité du quartier, comme la construction de la boutique du Paris-Saint-Germain en son temps. Cette hostilité est résumée dans les propos tenus à l'époque par Pierre-Christophe Baguet, député des Hauts-de-Seine, lors d'une

¹⁴⁵ Championnat de France de rugby, Coupe de France et Coupe de la Ligue de football.

¹⁴⁶ « Dans une autre dimension », *L'Equipe*, 12 juin 2007, p. 9

¹⁴⁷ La capacité officielle du stade est de 7705 places assises et de 1500 places debout, il peut donc accueillir 9205 spectateurs. (Source : Association Paris-Jean-Bouin)

réunion de quartier : « *On va faire en sorte que les gens s'approprient le Parc comme un lieu de vie, on va aménager le Parc pour que les supporters aient envie de venir avant le match et de rester après. C'est précisément ce que nous ne voulons pas*¹⁴⁸ ». L'agrandissement du stade entraînerait également un déplacement sur une des pelouses de l'hippodrome d'Auteuil de la piste d'athlétisme qui l'entourait jusqu'ici et du terrain de hockey sur gazon voisin. Le club omnisports Paris-Jean-Bouin¹⁴⁹, concessionnaire du stade, se déclare opposé à un tel transfert, qui concernerait également les 2500 élèves des établissements du quartier qui utilisent régulièrement le stade. Beaucoup se demandent en quoi le stade Charléty, d'une capacité d'accueil équivalente à celle du projet Jean-Bouin, ne correspond pas aux attentes du Stade Français Paris, ou encore pourquoi cette équipe de rugby ne partagerait pas le Parc des Princes avec le PSG, comme cela peut être le cas dans d'autres pays¹⁵⁰, le Stade de France pouvant toujours accueillir les plus grands matchs des deux clubs.

De leur côté, les organisateurs du tournoi de Roland-Garros estiment nécessaire à la pérennité du tournoi la construction d'un nouveau court couvert d'une capacité d'environ 15000 places. Le succès croissant du tournoi en termes de spectateurs (447.000 pour la quinzaine de 2006 contre 388.000 en 1998¹⁵¹) et d'audiences télévisées (le contrat concernant les droits de retransmission concernant la période 2008-2011 est en hausse de 69% par rapport au précédent¹⁵²) contribuent à ce que les organisateurs du tournoi se sentent à l'étroit dans les huit hectares de surface qui leur sont dévolus, qu'il convient de comparer aux 25 hectares environ dont disposent les trois autres tournois du Grand Chelem¹⁵³. Suite à l'abandon d'un projet de stade couvert dans le bois de Boulogne -qui aurait pu être utilisé lors du tournoi- après l'échec de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012, la Fédération Française de Tennis a jeté son dévolu sur le terrain du stade Hébert, situé au sud de la porte d'Auteuil, pour y construire son dôme. L'amortissement de ce nouveau court ne pourrait cependant être assuré uniquement par le tournoi de Roland-Garros et d'autres événements, sportifs ou non, devraient y être organisés à cette fin. Outre le fait que ce projet suppose là encore de déplacer les scolaires qui utilisent le stade Hébert et qu'une éventuelle passerelle reliant le nouveau court pourrait « défigurer » les serres d'Auteuil et le jardin des Poètes, la conséquence principale de l'implantation d'un dôme serait un afflux encore accru de spectateurs dans la zone.

La pression des entités sportives professionnelles sur l'espace urbain du quartier du Parc des Princes fait donc peser une menace sur la quiétude de ses habitants, dont la conscience de cette

¹⁴⁸ Compte-rendu de réunion de quartier, « Château-Les Princes-Marmottan », 27 mai 1999, p. 17. Je tiens à remercier Christian de Bonduwe, ancien président de l'Association de Sauvegarde Boulogne-Paris-Les Princes, d'avoir bien voulu mettre à ma disposition une partie de ses archives personnelles.

¹⁴⁹ Le Paris-Jean-Bouin comptait 6000 membres en janvier 2007 (Source : association Paris-Jean-Bouin)

¹⁵⁰ Le Madejski Stadium de Londres accueille ainsi les matchs de l'équipe de rugby des London Irish et du club de football de Reading.

¹⁵¹ *Le Monde*, 25 mai 2007, « Roland-Garros côté business »

¹⁵² *Depêche Reuters*, 2 juillet 2007, 17h20

¹⁵³ Source : *La lettre de XVI^e DEMAIN*, n° 121, avril 2007

« stadisation » du quartier est rendue plus aiguë encore par d'autres projets immobiliers¹⁵⁴. Ce « mic-mac » (Mr Ornelli) trouble la vie d'un quartier jusqu'ici relativement délaissé par les promoteurs.

J'ai l'impression que c'est une partie du seizième assez différente des autres.

Oui, assez. On avait l'impression d'être très tranquilles, hyper tranquilles, profil bas. Ils sont venus nous chercher quand même ! Malgré le Parc des Princes, je veux dire, le reste du temps, on avait l'impression qu'ils se disaient « c'est pas la peine d'aller... ». Mais ça y est, trop tard. TROP TARD ! On n'est plus aussi tranquilles qu'on était.

Mme Talbot, 61 ans, propriétaire depuis plus de 30 ans, rue Nungesser et Coli

Une habitante du quartier rencontrée dans le jardin Guilbaud résume le point de vue de beaucoup de riverains au sujet des projets d'implantation de nouveaux équipements sportifs : « C'est le business contre l'art de vivre ». La critique des sommes faramineuses investies dans le sport professionnel est récurrente, d'ailleurs formulée le plus souvent par les riverains dont la situation économique est la plus confortable. On propose de délocaliser Roland-Garros en banlieue, d'optimiser l'utilisation des stades déjà existants en Ile-de-France, de rénover les équipements du quartier, mais l'implantation de nouveaux équipements est combattue avec véhémence, entraînant la mobilisation des associations de riverains déjà existantes, ou l'apparition de nouveaux comités de défense.

L'étude de la population du quartier du Parc des Princes révèle des contrastes sensibles entre ses côtés bouloonnais et parisien. Néanmoins, bien que les riverains bouloonnais du stade soient plus proches socialement de ceux qui peuplent les quartiers les plus aisés de la capitale que leurs voisins du sud du 16^e arrondissement, les habitants de l'ensemble de la zone font part d'une grande satisfaction à l'égard de la qualité de vie qui leur est offerte. Celle-ci est uniquement ternie par les nuisances relatives aux événements organisés dans les stades du quartier, qui sont amplifiées par la difficulté à se procurer une information fiable concernant les horaires d'organisation des matchs du Paris-Saint-Germain. Si les relations entretenues par les résidents avec les différents publics n'ont pas encore été abordées, l'expérience des commerçants indique que les habitants du quartier semblent le désertier lors des rencontres du Paris-SG et l'abandonner aux supporters du club parisien, ce qui laisse supposer que la fréquence des interactions entre usagers et riverains du stade est relativement faible.

¹⁵⁴ Ceux-ci concernent la construction d'immeubles aux emplacements de l'ancienne gare d'Auteuil et d'un bâtiment des Petites Sœurs des Pauvres dans la rue de Varize.

Conséquence de sa continuité dans cet usage alterné de l'espace, l'activité des commerçants bénéficie ou souffre donc de la permutation des populations présentes dans l'espace du quartier en fonction de sa proximité avec les besoins des spectateurs. Enfin, comme dans les quartiers victimes de la « boulevardisation », l'ensemble des nuisances et le processus de « stadisation » observé dans le quartier du Parc des Princes ont pour conséquence l'instauration de rapports de forces entre riverains, pouvoirs publics, investisseurs et usagers des stades.

II Rapports de force.

La « stadisation » progressive du quartier a entraîné la création de comités de défense de riverains et renforcé la légitimité des associations existantes. Cette forme résidentielle du militantisme est en effet implantée depuis longtemps dans la zone, ce qui confère aux membres des associations qui combattent la dégradation de la qualité de vie du quartier un savoir-faire et des réseaux étendus. Généralement susceptible de s'élargir à tous les types de sujets, la défense de l'environnement du quartier concerne en conséquence nécessairement les désagréments causés par la présence en nombre d'équipements sportifs attirant un public nombreux. De leur côté, les supporters du Paris-Saint-Germain se sont immiscés dans le rapport de force que tentent d'instaurer en leur défaveur les habitants-militants de la zone. Très attachés à « leur » stade pour une partie d'entre eux, ils n'entendent pas que le PSG puisse un jour le quitter dans la mesure où il représente une part importante de l'essence du club.

1. Les riverains se défendent.

« *Ils ne l'ont pas encore agrandi, parce qu'on va se battre, hein !* ». Cet avertissement de Mme Petit au sujet du projet d'agrandissement du stade Jean-Bouin résume parfaitement l'attitude combative d'une partie des habitants du quartier au sujet de ce qu'ils ressentent comme de dures attaques portées à leur qualité de vie. Ces riverains associés, dont le profil semble relativement homogène, disposent de nombreuses ressources financières, intellectuelles et relationnelles qui leur permettent de jouer un rôle non-négligeable dans l'aménagement du quartier.

Associations de défenseurs.

Tout comme l'« ensemble des quartiers chics de l'Ouest de Paris¹⁵⁵ », le quartier du Parc des Princes compte de nombreuses associations de défense de la qualité de vie de ses habitants. Fondée en 1871 sous le nom de « Comité du Parc des Princes », l'Association du Quartier du Parc des Princes pour la sauvegarde de ses caractéristiques, dont l'action consiste principalement à faire respecter les servitudes qui concernent le lotissement originel du Parc des Princes, correspond ainsi sans doute à l'un des comités de défense de riverains les plus anciens de la capitale. D'autres associations sont apparues plus récemment, comme par exemple XVI° DEMAIN en 1966, orientée vers l'aménagement et le développement de l'arrondissement, ou Boulogne Environnement en 1977, qui se veut un vecteur de l'« amélioration de la qualité de vie des Boulonnais¹⁵⁶ ». Toutes ont en commun un caractère conservateur très prononcé, qui peut souvent conduire à un blocage dans les discussions

¹⁵⁵ M. PINCON, M. PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, op. cit.*, p. 244

¹⁵⁶ Dépliant de présentation de l'association.

menées auprès des autorités et des investisseurs privés. L'exemple de l'extension de Roland-Garros est à ce titre révélateur : toutes les associations de riverains s'y opposent, tout comme elles veillent à ce que l'inconstructibilité des terrains du bois de Boulogne soit scrupuleusement respectée, alors que leurs membres que nous avons rencontrés admettent parfaitement que les organisateurs du tournoi ont besoin d'espace pour le développer. Dotées des compétences juridiques d'une partie de leur adhérents, parfois acquises au cours de leur expérience militante, ces associations se fondent généralement sur des textes de loi pour assurer leur défense et n'hésitent pas à assigner leurs adversaires en justice, ne serait-ce que pour « gagner du temps » en retardant l'exécution des projets. La Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne se donne ainsi pour objet « la sauvegarde du Bois de Boulogne et de ses abords, entendus au sens large, en oeuvrant au respect de sa destination initiale de promenade publique et de loisirs non lucratifs, confirmée sous le Second Empire par une loi de 1852¹⁵⁷ ». Les privilèges¹⁵⁸ dont jouissent les habitants de l'Ouest parisien sont défendus avec vigueur : la sensibilité « écologique » proclamée de ces comités de défense ne semble guère dépasser les frontières de leurs quartiers et correspond sans doute davantage à une volonté de préservation de la valeur du patrimoine de leurs membres.

Encadré n°6

Le foisonnement des associations de riverains dans l'Ouest parisien : l'exemple de la Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne

Liste des associations membres de la Coordination :

- XVIème DEMAIN
- Sauvegarde Auteuil Bois de Boulogne
- Boulogne Environnement
- Sauvegarde Boulogne Paris les Princes
- Association du quartier du Parc des Princes pour la sauvegarde de ses caractéristiques
- Le 16^{ème} pour tous
- Association pour la protection du Bois de Boulogne
- Cité 16
- SOS Paris
- Action Environnement Boulogne Billancourt
- Association pour la sauvegarde de Boulogne Nord Ouest
- Association Porte d'Auteuil Environnement
- Association des résidants des quartiers riverains du Bois de Boulogne
- Vivre à Boulogne
- Association des locataires du Groupe Molitor
- Maillot Sablons Madrid

¹⁵⁷ Statuts de l'association.

¹⁵⁸ Le 16^o arrondissement, bois de Boulogne exclus, rassemble par exemple 20% des 90 000 arbres parisiens. *La lettre de XVI^o DEMAIN*, n°121, avril 2007, p. 8

Si les élites « n'ont pas besoin de faire appel à la manifestation ou de tenter d'influencer « l'opinion publique » par presse interposée pour parvenir à leurs fins¹⁵⁹ », il n'en va pas de même pour les associations du quartier du Parc des Princes, qui emploient régulièrement ce mode d'action. Dans ce « *village d'Astérix* » (Mr Petit), la présence médiatique est savamment organisée et soutient à l'occasion les divers recours en justice. Le financement de ceux-ci repose sur les cotisations annuelles des adhérents et parfois sur des appels de fonds menés auprès de ces derniers. Généralement constituées pour des durées indéterminées, les associations expriment le souhait d'être consultées pour les dossiers d'urbanisme et certaines d'entre elles sont représentées par des membres dans les conseils ou les réunions de quartier. Leurs feuilles d'informations permettent à chacun de rester mobilisé et tiennent au courant les adhérents les moins actifs des développements des dossiers du moment. Se voulant à leur manière des vecteurs de démocratie participative, les associations y insistent régulièrement sur la nécessité de convaincre de nouveaux riverains de les rejoindre afin de peser encore davantage.

En ce qui concerne les équipements sportifs du quartier, la principale victoire des associations de riverains a consisté à obtenir que des « niveaux d'émergence sonore » ne soient pas dépassés lors des concerts et à en limiter le nombre à trois par an. La construction du siège du Paris-Saint-Germain à la fin des années 1990 a offert une fenêtre d'opportunité aux riverains mécontents après qu'une étude d'impact ait entraîné l'ouverture d'une enquête publique : la mise en place en 2000 d'une charte « visant à organiser de manière concertée le fonctionnement du Parc des Princes, dans le respect des droits de chacun » ou la transformation du terrain Guilbaud en jardin et en aire de jeux pour enfants sont également à mettre à l'actif d'associations aujourd'hui courtisées par les organisateurs de Roland-Garros.

« Ca leur a montré que finalement ils ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient et que nous, par le biais des tribunaux, on pouvait réagir et les embêter, et qu'il valait peut-être mieux discuter avec nous de temps en temps ».

Mr Pavot, 71 ans, président d'une association de riverains

Ces organisations, qui déclarent ne pas émettre d'opposition de principe au sport de haut niveau¹⁶⁰, font l'objet d'attention particulières de la part de certains élus locaux, bien conscients que leurs membres sont également des électeurs potentiels et leurs dirigeants d'efficaces relais d'opinion. Reflet des « logiques sociales divergentes ou contradictoires qui coexistent dans l'activité d'une même personne¹⁶¹ », la critique de l'argent et du développement du sport professionnel est néanmoins récurrente parmi ces associés d'une entreprise particulière : la préservation de leur environnement urbain.

¹⁵⁹ M. PINCON, M. PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, op. cit.*, p. 256

¹⁶⁰ Le slogan de la manifestation organisée en 2005 contre le projet de dôme dans le bois de Boulogne était : « OUI aux Jeux Olympiques, NON au béton »

¹⁶¹ M. PINCON, M. PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, op. cit.*, p. 98

Esquisse d'un profil des « associés ».

Les membres des associations de défense de riverains ne semblent pas représentatifs de l'ensemble de la population du quartier. S'il conviendrait de disposer de plus d'informations à leur sujet pour pouvoir appuyer davantage le propos¹⁶², les éléments recueillis indiquent que les riverains « associés » ont un profil plutôt âgé, habitent le quartier depuis longtemps et sont propriétaires de leur logement. Ainsi, sur les quinze riverains rencontrés dans le cadre des entretiens approfondis, quatre appartiennent à une association de riverains et tous sont propriétaires de leur appartement. Dans son étude sur le voisinage réalisée en 1921¹⁶³, Roderick Mc Kenzie écrivait déjà qu'il est « difficile d'intéresser aux affaires du quartier des familles qui savent que leur installation n'a qu'un caractère temporaire » : ce constat semble se vérifier dans le quartier du Parc des Princes dans la mesure où les associés rencontrés habitent tous près du stade depuis plus de trente ans. Dans notre échantillon de riverains membres d'une association, les plus engagés dans la vie associative sont à la retraite, les deux autres sont également âgés de plus de soixante ans. Parmi les autres habitants rencontrés, ceux qui sont le plus au fait de l'activité des associations –y participant pour certains à l'occasion- sont tous retraités et la moyenne d'âge de soixante ans des membres fondateurs de l'Association de Sauvegarde Boulogne-Les Princes au moment de sa création¹⁶⁴ confirme que c'est la partie la plus âgée de la population du quartier qui anime les associations de riverains, ce qui peut d'ailleurs décourager certains adhérents potentiels.

Moi je me souviens d'une manifestation qui avait eu lieu au bout de la rue, à laquelle j'étais allé jeter un coup d'œil. (...) Donc il y avait eu beaucoup de manifestations contre le bruit, j'avais été voir, il y avait Sarkozy, d'ailleurs, qui devait être ministre de l'Intérieur. Et tous les gens du quartier, ça donnait quand même une impression de... C'était pas très dynamique, quoi. (rires) Je vous dis, moi je n'ai pas de grande passion pour les supporters de foot, qui sont globalement... enfin ce qu'on entend, pour moi, c'est quand même un peu déprimant, mais le rassemblement qu'il y avait au bout de ma rue n'était pas non plus très sympa...

Ca ne donnait pas envie de participer ?

Non, non.

Il y a des associations qui se sont constituées...

Voilà. Et ça, ça ne donne pas envie. En tout cas moi ça ne me donne pas envie.

Mr Marie, 55 ans, rue de la Tourelle

¹⁶² En réalisant par exemple une enquête par questionnaire auprès des adhérents d'une ou plusieurs associations.

¹⁶³ Roderick D. MC KENZIE, « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, op. cit., p. 226

¹⁶⁴ Archives personnelles de Christian de Bonduwe, ancien président de l'Association de Sauvegarde Boulogne-Paris-Les Princes.

Comme le souligne fort justement Yves Grafmeyer, « entre les populations locales et leurs porte-parole, entre les notables traditionnels et les nouveaux venus, de multiples distorsions peuvent intervenir, si bien que les actions collectives qui occupent parfois le devant de la scène ne représentent qu'une des dimensions de la réalité sociologique du quartier¹⁶⁵ ». Toutefois, contrairement à la tendance qu'il dessine dans le même ouvrage¹⁶⁶, ce ne sont pas les populations installées récemment qui s'impliquent le plus dans les actions collectives menées dans le quartier du Parc des Princes. Les anciens résidants du quartier sont leurs propres porte-parole, tandis que les habitants installés depuis peu sont nettement moins informés autour des enjeux qui les mobilisent, allant parfois jusqu'à ignorer l'existence des associations. Par ailleurs, l'opposition entre propriétaires et locataires, pertinente dans de nombreux contextes urbains, semble encore une fois utile pour saisir les motifs de l'engagement associatif des riverains, qui paraissent avant tout correspondre à la préservation de la qualité de vie dans le quartier et à celle de la valeur de leur patrimoine. Le témoignage d'Isabelle, locataire depuis deux ans rue du Général Delestraint, montre bien que tous les habitants du quartier n'ont pas nécessairement intérêt à s'engager dans la vie associative, à laquelle elle-même dit ne pas accorder d'intérêt :

Donc vous ne seriez pas contre l'idée, mais de là à militer pour cela...

Eh bien, quand je serai propriétaire, si je suis propriétaire ici, effectivement, peut-être que j'aurai envie, une fois que j'aurai déjà (rire), déjà acheté... Maintenant, forcément, comme je n'ai pas encore acheté, que c'est un quartier qui ne me déplaît pas, je préfère que les prix restent abordables parce que ça reste quand même un quartier assez agréable.

Isabelle, 33 ans, locataire rue du Général Delestraint

Georg Simmel mettait en avant la fonction de rassemblement du conflit : « grâce à lui, non seulement une unité existante se concentre plus énergiquement sur elle-même, (...) mais encore des personnes et des groupes qui sans cela n'auraient rien à faire ensemble sont amenés à se rassembler¹⁶⁷ ». Les associations constituent *de facto* un moyen efficace de faire la connaissance d'autres habitants du quartier, ce qui est d'autant plus appréciable que la vie sociale du quartier n'apparaît guère dynamique, beaucoup de riverains regrettant l'absence de lieux de rencontre et la faible participation des habitants du quartier aux fêtes de voisinage. Par ailleurs, s'investir dans une association de défense permet également de devenir un acteur de la vie publique du quartier et de rencontrer régulièrement les élus locaux. En apportant leur soutien symbolique aux associations ou en appuyant leurs démarches, ceux-ci s'assurent en retour de consolider leur image auprès des habitants les plus engagés du quartier, comptant sans doute sur le réseau associatif de ces derniers pour qu'ils le fassent savoir autour d'eux.

¹⁶⁵ Yves GRAFMEYER, *Habiter Lyon*, 1991, Presses Universitaires de Lyon, p. 22

¹⁶⁶ *Ibidem*, p. 21

¹⁶⁷ Georg SIMMEL, *Le conflit*, Circé, 2003, Belval, p. 122

Les relais politiques.

Les habitants du quartier du Parc des Princes les plus engagés dans la défense de la qualité de vie des riverains n'hésitent pas à s'adresser directement à leurs représentants politiques, tant au niveau municipal que national -par l'intermédiaire des députés. Certains entretiennent ainsi une correspondance régulière avec leurs élus, dont les relations permettent d'ajuster certains désagréments dus à la présence du stade. Cela a par exemple été le cas lorsqu'il s'est agi de demander à la Préfecture de Police de faire en sorte que les chauffeurs des cars de supporters en coupent les moteurs durant les matchs. De même, les associations sollicitent régulièrement des relais politiques, comme en témoigne l'impressionnante liste de « personnalités » contactées par les associations dans le cadre du projet d'implantation d'un dôme de 15 000 places dans le bois de Boulogne pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques, qui incluait deux Ministres, trois députés, le maire du 16^e arrondissement, le sénateur-maire de Boulogne-Billancourt, le maire de Paris et nombre de ses adjoints, le cabinet du Premier Ministre, les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale¹⁶⁸... Dans ce cas comme dans d'autres, cette stratégie de communication s'est révélée payante puisque les représentants des organisations ont été reçus à l'Élysée ainsi qu'au Comité International Olympique à Lausanne.

Les élus locaux se font excuser quand ils ne peuvent assister aux assemblées générales des associations de riverains, et participent volontiers aux actions qu'elles organisent. Il arrive même que l'un d'entre eux se trouve personnellement à l'initiative d'une manifestation, comme lorsque le député des Hauts-de-Seine Pierre-Christophe Baguet organisa en janvier 2003 le blocage des supporters marseillais par environ 300 personnes devant le Parc des Princes. Il s'agissait alors de protester contre le maintien de ce match à 20h45 malgré l'opposition des associations. Même si les manifestants se sont retirés quinze minutes avant que les premiers supporters n'arrivent, le député a obtenu que les associations de riverains soient reçues par le Ministre de l'Intérieur en personne et s'en est félicité auprès des riverains par l'intermédiaire d'une lettre adressée à tous les habitants du quartier¹⁶⁹.

Les politiques peuvent également publier des tribunes dans la presse locale ou nationale où ils se font l'écho de leurs concitoyens « excédés » par les troubles causés à l'occasion de l'organisation des rencontres sportives. L'une d'entre elles¹⁷⁰ nous apprend que Jean-Pierre Fourcade, alors sénateur-maire de Boulogne-Billancourt, a proposé au maire de Paris et au préfet de Police de déplacer les rencontres jugées « à risque » dans des stades « plus faciles à surveiller » (*voir annexe n°11, p. 131*). Ce même responsable politique a réitéré cette position a de nombreuses reprises, notamment après le décès d'un supporter parisien à l'automne dernier. Très critique envers l'influence des télévisions sur l'organisation des matchs, il a même proposé

¹⁶⁸ *La lettre de XVI^e DEMAIN*, n°109, avril 2004, p. 2

¹⁶⁹ Archives personnelles de Christian de Bonduwe, ancien président de l'Association de Sauvegarde Boulogne-Paris-Les Princes.

¹⁷⁰ « Boulogne, le PSG et la violence », *Le Figaro*, 17 janvier 2003

de « délocaliser » certains matchs du club parisien en province¹⁷¹, y compris durant une séance de questions au gouvernement au Sénat le 14 décembre 2006. La délocalisation des rencontres « à risque » du Paris-Saint-Germain résulte de l'impossible résolution de l'équation suivante : il n'est pas envisageable de maintenir les matchs au Parc des Princes si l'on souhaite à la fois assurer la sécurité des spectateurs et des riverains et ne pas entraver la liberté de circulation des derniers nommés. Ces deux demandes contradictoires (l'une implique une présence massive d'effectifs policiers et l'autre leur réduction) conduisent nécessairement à proposer le départ du PSG vers un autre stade. Jean-Pierre Fourcade n'est pas le seul élu à avoir souhaité publiquement le départ du PSG pour le Stade de France, puisque le conseil municipal de Boulogne-Billancourt ainsi que le Conseil Général des Hauts-de-Seine ont déjà émis des vœux en ce sens. L'élu bouloonnais a cependant exigé davantage que ces derniers puisqu'il a également demandé au président du Paris-Saint-Germain que la tribune de Boulogne soit débaptisée « afin que le nom de (la) ville ne puisse plus être associé, de quelque manière que ce soit, à des supporters violents qui sont la honte du sport¹⁷² ».

Les prises de position des élus locaux exigeant le départ du Paris-Saint-Germain du Parc des Princes sont le symbole de la relation de coopération que ceux-ci entretiennent avec les associations de riverains du quartier et constituent un appui considérable dans le rapport de force instauré par une partie des riverains face aux supporters du club parisien. Les habitants du quartier sont sans doute loin d'imaginer l'importance que revêt le « Parc » dans la pratique du supportérisme d'une grande partie de ces derniers.

2. « *Saint-Denis on s'en fout, le Parc est à nous* ».

L'éventualité d'un départ du Paris-Saint-Germain du stade du Parc des Princes ne se pose pas dans les mêmes termes pour les supporters du club parisien que pour les riverains engagés dans les associations de défense du quartier, qui ont « *beaucoup poussé* » (Mr Pavot) pour que ce souhait devienne réalité. Quatre entretiens exploratoires ont été réalisés auprès de supporters qui se rendent régulièrement au stade¹⁷³. Le faible nombre de supporters rencontrés ne doit pas conduire à des généralisations abusives, mais ceux-ci indiquent que si les fidèles supporters parisiens n'éprouvent pas d'affection particulière pour le quartier du Parc des Princes, ils sont en revanche très attachés au stade et n'envisagent pas que le PSG puisse évoluer dans une autre enceinte que celle de la porte de Saint-Cloud. La permanence du club en ces lieux contribue d'ailleurs dans une certaine mesure à conférer un sens à leur pratique.

¹⁷¹ Voir notamment son site Internet : <http://www.jpfourcade.fr>

¹⁷² *Journal Officiel de Boulogne-Billancourt*, n°103, 14 décembre 2006, pp. 3-4, archives municipales de Boulogne-Billancourt.

¹⁷³ Seuls des « abonnés » ont été interrogés, c'est-à-dire des supporters disposant d'une place réservée dans le stade pour tous les matchs de championnat de France, à l'exception de Brahim, qui n'était plus abonné cette saison mais l'a été pendant sept ans.

Un quartier peu apprécié par les supporters.

D'après les supporters parisiens rencontrés, la concentration d'équipements sportifs est la principale caractéristique positive du quartier. Toutefois, à l'inverse du romancier britannique Nick Hornby, qui a réalisé un rêve d'enfant en emménageant près du stade de son équipe fétiche d'Arsenal¹⁷⁴, aucun d'entre eux ne souhaiterait résider près du Parc des Princes, malgré l'affection qu'ils éprouvent pour le Paris-Saint-Germain. La zone qui entoure le stade est en effet considérée comme « morte » et dépourvue d'intérêt : il n'y a rien à y faire et la jeunesse en semble absente. Jean, 19 ans, qui habite à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), souligne ainsi que « *s'il n'y a pas de match de foot, autour il n'y a vraiment rien* ». Ces critiques formulées envers le manque de vie du quartier rejoignent celles de Quentin, le seul des riverains rencontrés qui n'envisage pas de rester longtemps dans le quartier du Parc des Princes du fait de son absence d'animation. Benjamin des enquêtés, cet étudiant a à peu près le même âge que les supporters rencontrés, ce qui explique sans doute cette communauté de points de vue sur un quartier à la population relativement âgée (*voir supra*). C'est finalement la quiétude qui règne dans la zone qui est stigmatisée par les supporters, alors qu'il s'agit de l'aspect de la vie du quartier que ses habitants valorisent généralement le plus.

Et comment tu décrirais le quartier et sa population ?

Ben le quartier, c'est un quartier que je trouve complètement mort les jours... hors jours de match. Moi c'est un quartier où je ne pourrais pas habiter parce que je trouve qu'à part les matchs de foot il ne s'y passe strictement rien, il n'y a pas grand monde dans les rues...

Brahim, 25 ans, Paris (5^e arrondissement)

Ce désintérêt pour les abords du stade peut se traduire par une certaine ironie : quand il apprend que des élus locaux ont demandé à ce que « sa » tribune de Boulogne soit débaptisée, Thomas (19 ans, Paris 14^e) se demande ainsi en quoi la réputation sulfureuse de la tribune peut bien nuire à l'image de Boulogne-Billancourt : « *La ville n'est pas très glorieuse non plus (rire). Il n'y a pas de quoi faire le fier !* ». En dehors du stade, les seuls lieux du quartier fréquentés régulièrement par les supporters sont les cafés et les différentes boutiques où ils peuvent se procurer de quoi se restaurer. Les relations avec les habitants du quartier sont inexistantes (*voir infra*) et, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres villes, le soutien au club n'entraîne aucune identification au quartier dans lequel se trouve le stade¹⁷⁵ : on vient au « Parc » pour soutenir le club de la capitale ou le club de l'Île-de-France, certainement pas celui du 16^e arrondissement. Le fait qu'aucun chant des supporters parisiens ne fasse référence au quartier est à ce titre révélateur : on préfère célébrer le Parc des Princes en tant que théâtre des exploits du club, chanter la gloire de la « Ville Lumière », ou encore hurler que « Paris est

¹⁷⁴ Voir son roman autobiographique, Nick HORNBY, *Carton Jaune*, 10/18, 1998, Paris.

¹⁷⁵ Le cas de Buenos Aires est à ce titre particulièrement intéressant, la capitale argentine comptant plus de dix clubs de haut niveau, dont six en première division pour la saison 2007-2008.

magique !¹⁷⁶ ». L'hostilité des riverains du stade ne peut dès lors être ressentie que comme anecdotique en comparaison de la grandeur de la cause défendue par les joueurs parisiens et ceux qui les encouragent : au Parc c'est l' « histoire » et même la « légende » qui s'écrivent¹⁷⁷, en comparaison desquelles les réactions perçues comme mesquines des « bourgeois » (Hugo, 24 ans, Montrouge) du quartier ne sont que de peu de poids.

La « tophilie » des supporters parisiens.

John Bale a remarquablement montré comment le concept de « tophilie » développé par le géographe américain Yi-Fu Tuan pouvait être appliqué aux supporters de football¹⁷⁸. Ces « liens affectifs des êtres humains avec leur environnement matériel » sont en effet particulièrement puissants chez un certain nombre de *fans* dans la relation qui les lie au stade où ils assistent aux rencontres de leur équipe favorite. Un extrait de lettre d'un supporter du club anglais de Chester City relevé dans le programme d'un match de 1989 permet de mesurer à quel point les stades de football peuvent constituer une puissante source de tophilie pour les spectateurs les plus assidus : « *Sealand Road has been part of my life for 30 years ; it's more than a football ground, it's a way of life not just to me but to thousands of people alive and dead whose life has revolved around a match at The Stadium. It's more than brick and mortar, it's almost something spiritual*¹⁷⁹ ». Certains clubs acceptent même les demandes de supporters qui désirent que leurs cendres soient répandues sur le terrain du stade, d'autres fans, moins chanceux, devant se contenter d'en rêver à voix haute : « *Si je ne tiens pas à mourir en cours de saison, j'avoue que je suis du nombre qui aimerait que ses cendres soient répandues sur le stade de Highbury. (...) La perspective de voler dans l'air, sous une forme ou l'autre, me sourit, et j'aimerais assister aux performances d'une équipe sélectionnée un samedi, voir les remplaçants la semaine suivante. Je me réjouirais de sentir que mes enfants et petits-enfants vibrent parmi les supporters d'Arsenal et que je participe à leurs émotions. Voilà qui ne me paraît pas la plus mauvaise manière de passer l'éternité, meilleure certainement que si j'étais déversé dans l'Atlantique ou émiété sur la cime d'une montagne*¹⁸⁰ ». Cette dimension affective forte dans le rapport au stade se retrouve chez les supporters du PSG rencontrés. Bien que le transfert du club parisien au Stade de France semble aujourd'hui peu probable, une telle éventualité leur paraîtrait dans tous les cas « *inimaginable* » (Hugo). L'attachement au Parc des Princes est pour partie lié à des raisons pratiques : on loue son confort, la bonne visibilité

¹⁷⁶ « Ville Lumière » et « Paris est magique » sont deux des chants les plus fréquemment repris par le public dans les travées du Parc des Princes.

¹⁷⁷ Le 23 novembre 2003, avant le coup d'envoi d'un match contre Nice, les associations de supporters « Lutèce Falco » et « Supras Auteuil » s'unirent ainsi pour célébrer le trentième anniversaire du premier match disputé par le Paris-Saint-Germain au Parc des Princes : elles déployèrent à l'occasion une énorme bache représentant le stade, qui surmontait une banderole qui traversait la tribune dans toute sa largeur et proclamait : « Depuis 30 ans, c'est au Parc que l'histoire s'écrit ! ».

¹⁷⁸ v. John BALE, *Sport, Space and the City*, op. cit., chap. 4

¹⁷⁹ *Ibidem*, p. 65

¹⁸⁰ Nick HORNBY, *Carton jaune*, op. cit., p. 80.

liée à la proximité du terrain, son architecture en forme de « cuvette » qui favorise la résonance des chants des supporters... Les supporters sont d'autre part peu convaincus de la capacité du club à remplir de manière hebdomadaire les 80.000 places de l'enceinte dionysienne. Il n'en demeure pas moins que c'est l'attachement au lieu qui l'emporte quand on évoque les bénéfices que le club pourrait tirer d'un tel déménagement.

C'est sûr que tu as des aspects qui sont aussi sympas au Stade de France. Tu as des plus grands virages, tu pourrais mettre plus de monde... C'est vrai que si tu peux imaginer le PSG comme les plus grands clubs européens, c'est vrai que le Stade de France et ses 80.000 places, par rapport aux quarante et quelques du Parc, c'est vrai que c'est mieux, mais bon. Tu as ton raisonnement affectif qui fait que tu veux rester au Parc des Princes.

Brahim, 25 ans, plus de 200 matchs au « Parc »

Le rapport affectif au stade ne concerne pas uniquement les supporters les moins instruits, que d'aucuns pourraient imaginer aveuglés par leur passion, mais semble constitutive d'une partie de la ferveur propre au spectacle sportif qu'est devenu le football. Le stade est la maison des supporters, mais aussi celle du club qu'ils encouragent. En 2003, le président du PSG de l'époque commentait ainsi les pressions d'élus locaux qui désiraient qu'une rencontre contre Marseille soit déplacée dans un autre stade : « Je suis opposé à l'idée de sortir du Parc des Princes, *c'est chez nous*. Est-ce que l'OM serait disposé à jouer ailleurs qu'au stade Vélodrome¹⁸¹ ? ». Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur et lui-même supporter revendiqué du Paris-Saint-Germain, faisait part de son opposition à cette mesure dans les termes suivants : « On m'a proposé la solution de l'exil, hors du Parc des Princes, mais le Parc c'est le Parc, j'y vais depuis trente ans¹⁸² ». La métaphore de l'exil souligne là encore l'importance que revêt pour une équipe de football et ses supporters le fait d'évoluer « à domicile », de « recevoir » l'adversaire « à la maison », dans son propre stade. A l'histoire du club s'ajoutent les traditions que les supporters ont contribué à inventer, conséquence de l'autonomisation de la pratique du supportérisme (*voir supra*). Aller voir jouer le Paris-Saint-Germain dans telle ou telle tribune n'a pas la même signification, et changer de stade induirait nécessairement de tisser des rapports affectifs avec une nouvelle enceinte en faisant table rase du passé, ce qui est difficilement envisageable pour des supporters dont une des sources de légitimité de l'action est l'inscription dans une « légende ».

Le stade, quand même, c'est historique. Ça a toujours été le Parc des Princes. Le kop de Boulogne c'est parce que c'est à côté de Boulogne, Auteuil pour Auteuil, franchement, s'ils changeaient de stade, ça perdrait de son sens. Tu sais, à un moment il y a eu une période où ils voulaient aller à Saint-Denis. Et... Ben, c'est inconcevable. On reste au Parc, c'est chez nous ! C'est sûr, on bouge pas du Parc, même si c'est 100.000 places, 200.000 places, je m'en fous.

Thomas, 19 ans, Paris, plus de 50 matchs au « Parc »

¹⁸¹ Interview de Laurent Perpère, président délégué du PSG, *Le Parisien*, 18 janvier 2003. Souligné par nous.

¹⁸² *Le Monde*, 25 janvier 2003

L'appropriation du « Parc » par les supporters parisiens est symbolisée par un slogan qu'ils entonnent dans certaines circonstances. Une large victoire, une remontée au score ou un fait de jeu spectaculaire peuvent entraîner la reprise par une large partie du public du cri de guerre « Ici c'est Paris ! », affirmation de la fusion entre le lieu et la Cause, célébration commune du groupe et de sa cathédrale. Les services de marketing du club ne s'y sont pas trompés, et proposent à la vente une photo panoramique du stade sous-titrée de ce slogan très apprécié des supporters, d'ailleurs repris sur d'autres produits dérivés (T-shirts, drapeaux, écharpes etc.). Parallèlement à cette affirmation sans cesse renouvelée de la symbiose réalisée au Parc des Princes entre un stade et un club, les animations et les chants des supporters renforcent régulièrement la dimension monumentale du stade. Ce « Parc de légende¹⁸³ » est assimilé à certains bâtiments historiques de la capitale, comme lors du quinzième anniversaire de la création du groupe de supporters « Supras Auteuil », où l'on pouvait voir sur l'immense bâche déployée dans la tribune un bateau remonter la Seine et longer de nombreux monuments parisiens, eux-mêmes surmontés par un Parc des Princes orné de bougies. Commentaire de l'animateur officiel du stade : « Notre-Dame, Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Sacré-Cœur, l'autre monument parisien, c'est ici, c'est le Parc des Princes !¹⁸⁴ ». En mettant en avant la nécessité des monuments pour qui veut assurer la permanence d'un culte ou de l'exercice d'un pouvoir politique, Marc Augé nous permet de mieux saisir l'attachement des supporters au stade dans lequel l'équipe qu'ils soutiennent évolue : « Le monument, comme l'indique l'étymologie latine du mot, se veut l'expression tangible de la permanence ou, à tout le moins, de la durée. Il faut des autels aux dieux, des palais et des trônes aux souverains pour qu'ils ne soient pas asservis aux contingences temporelles. Ils permettent ainsi de penser la continuité des générations. (...) Sans l'illusion monumentale, au regard des vivants, l'histoire ne serait qu'une abstraction¹⁸⁵ ». Le processus de monumentalisation du Parc des Princes semble alors représenter une condition nécessaire du soutien le plus total à un club de football : pourquoi s'investir dans une cause dont on ne parviendrait pas à penser la continuité ?

Ainsi, alors que le quartier est ressenti comme étranger au club et ses habitants hostiles à sa présence, les supporters du Paris-Saint-Germain ne conçoivent pas de le quitter pour la simple raison que le stade a été construit à cet endroit. Comme le remarque l'historien américain Charles Korr, les clubs de football « ne créent pas seulement des traditions et un certain sens de la permanence, ils en sont aussi les captifs¹⁸⁶ ». Cette opposition à un déménagement du club

¹⁸³ Extrait d'un chant de supporters du Paris-Saint-Germain.

¹⁸⁴ Observation réalisée le samedi 18 novembre 2006.

¹⁸⁵ Marc AUGÉ, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Editions du Seuil, 1992, Paris, p. 78

¹⁸⁶ "British football clubs not only create traditions and a sense of permanency, they are also their captives", cité par BALE, *Sport, Space and the City*, op. cit., p. 87

s'est traduite par diverses formes de mobilisation dans les années 1990, comme cela a pu être le cas pour les supporters d'autres équipes de football.

La mobilisation pour le maintien des clubs de football dans leur stade.

Des quatre supporters parisiens rencontrés, seul Brahim n'irait pas à Saint-Denis soutenir le Paris-SG en cas de déménagement au Stade de France, sans que cela puisse être assimilé à une quelconque forme de boycott : il a récemment cessé de se rendre au Parc des Princes. Il est néanmoins fort probable qu'une telle éventualité susciterait une forte mobilisation des supporters les plus engagés du club. Déjà, au milieu des années 1990, des banderoles étaient régulièrement arborées dans la tribune de Boulogne pour affirmer : « Saint-Denis on s'en fout, le Parc est à nous », ou encore « Saint-Denis, non merci !¹⁸⁷ ». Certains chants marquaient également l'hostilité d'une partie du public envers un tel déménagement. D'autre part, l'opposition marquée des associations de riverains au projet d'implantation du siège du PSG au Parc des Princes entraîna la création d'une association de soutien au projet, incitant « ceux qui aiment » le Parc des Princes et le PSG à se mobiliser.

Encadré n°7
Chant de supporters parisiens :
« Nous n'irons jamais à St-Denis¹⁸⁸ »

*Ensemble nous sommes invincibles,
Unis par la même passion,
De notre virage, terrible,
S'élèvent en chœur nos chansons
Nous n'irons jamais à Saint-Denis,
Au Parc l'histoire s'écrit,
Nous sommes rouge et bleu pour la vie
Et notre amour s'appelle Paris*

Les exemples de Lens et de Charlton illustrent également la propension des supporters de football à « défendre » le stade de leur équipe favorite. Dans le Pas-de-Calais, les inconditionnels lensois ont ainsi organisé des manifestations pour s'opposer à la tenue de rencontres européennes du club voisin de Lille dans l'enceinte municipale : il n'était pas question que le rival régional -dont le stade ne répondait pas aux critères définis par les normes européennes- utilise le stade de leurs protégés. De leur côté, les *fans* de l'équipe anglaise de Charlton ne se sont pas contentés d'organiser des défilés pour faire part de leur mécontentement. Alors que leur club, criblé de dettes, avait dû quitter son stade vétuste en 1984 et partager celui de Crystal Palace, équipe rivale de la capitale londonienne, et ne voyant pas la situation évoluer, les plus activistes des supporters décidèrent de présenter une liste aux

¹⁸⁷ *Le Figaro*, 14 avril 1995, « Le PSG préférerait le Parc »

¹⁸⁸ Seule la première partie du chant est aujourd'hui reprise par le public. Les chants des supporters parisiens sont disponibles sur le site du PSG :

<http://www.psg.fr/fr/supporters/songs/O.2604.297667.00.html>

élections municipales de 1990¹⁸⁹. Pour la première fois de l'histoire britannique, un parti politique -portant le nom du stade chéri- était formé uniquement par des amateurs de football. Au grand dam des notables locaux, celui-ci obtint près de 11% des suffrages, ce qui facilita grandement le retour du club dans son stade d'origine.

Comme cela a été observé dans d'autres quartiers huppés de la capitale, les riverains du Parc des Princes n'hésitent pas à s'investir dans la vie du quartier quand ils estiment que leur environnement urbain se trouve menacé. Disposant de nombreuses compétences et de réseaux développés, ils n'hésitent pas à solliciter les élus locaux et à faire du lobbying auprès des centres de décision afin d'optimiser les résultats de leur travail défensif. Les résidents engagés dans ce type d'associations ne sont pas représentatifs de l'ensemble des habitants du quartier : bien qu'il soit sans doute nécessaire de disposer de plus d'information à leur sujet pour vérifier les hypothèses émises à partir des quelques éléments dont nous disposons, il semblerait en effet que les riverains les plus investis dans la défense de la qualité de vie du quartier soient ceux qui y sont établis depuis longtemps. Les reproches formulés par ces derniers à l'encontre des supporters du Paris-Saint-Germain contrastent avec l'idéalisation des rencontres sportives disputées dans l'ancien vélodrome : l'autonomisation progressive de la pratique du supportérisme, contemporaine à l'apparition et à la fidélisation d'un public soutenant le club parisien, explique pourquoi les deux forces conservatrices que sont les associations de riverains et les groupes de supporters ne semblent pas pouvoir parvenir à trouver de terrain d'entente. Se rendre au stade pour supporter une équipe de football est peu à peu devenu une pratique en soi, dont la cohérence ne peut être garantie que par l'assurance d'une longévité prévisible de ses conditions d'exercice : un départ du PSG du Parc des Princes n'est dès lors pas envisageable pour les supporters les plus engagés, et ce même si le quartier et ses habitants ne sont pas particulièrement appréciés. A la capacité des riverains « associés » de mobiliser des soutiens politiques ne peut alors que s'opposer la menace d'un boycott du soutien au club de la part de ses supporters. Une fois de plus, ce sont donc des enjeux financiers qui menacent la tranquillité des habitants des quartiers aisés de la capitale. C'est pourtant paradoxalement dans une opposition commune aux diktats des diffuseurs télévisuels concernant le calendrier et les horaires des matchs que riverains et supporters pourraient trouver un terrain d'entente : ces alliés potentiels ignorent en effet que les membres de chacun des deux « camps » n'apprécient guère de devoir s'accommoder dans l'organisation de leurs vies de décisions orientées principalement vers l'optimisation des rentrées publicitaires des chaînes de télévision.

¹⁸⁹ v. Brieux FREROT, « Vote for Charlton », in So Foot n°43, pp. 88-91 et John Bale, *Sport, Space and the City*, op. cit., p. 88

Chapitre troisième :
Proximité spatiale et distanciation
médiatique

L'organisation d'événements attirant régulièrement un public nombreux dans le quartier du Parc des Princes est à l'origine de désagréments multiples pour les habitants de la zone. Dans quelle mesure leurs interactions avec les supporters du Paris-Saint-Germain peuvent-elles également constituer une source de nuisances ? Quelle est la nature des relations entretenues par ces deux populations socialement hétérogènes ?

Après avoir constaté que la cohabitation des supporters et des riverains dans l'espace du quartier, globalement pacifique, est rendue plus difficile par un ensemble de distanciations médiatiques (I), nous verrons comment l'environnement urbain a subi une série de modifications destinées à la régulation de la co-présence périodique des riverains et des spectateurs. Ceux-ci gagneraient sans doute à opérer un rapprochement qui pourrait leur permettre d'élaborer des compromis, condamnés qu'ils sont à partager un espace auquel tous sont très attachés (II).

I Les riverains du Parc des Princes et les supporters du PSG, ou la médiation des rapports sociaux.

Les entretiens réalisés auprès des riverains du stade du Parc des Princes confirment que les habitants du quartier évitent d'entrer en contact avec les supporters du Paris-Saint-Germain. La faiblesse des interactions que les deux groupes entretiennent s'explique en partie par l'appréhension dont font preuve un certain nombre de riverains à l'égard des supporters : celle-ci ne se fonde pas sur leur expérience personnelle, mais semble davantage influencée par des facteurs externes à l'interaction directe avec les spectateurs.

1. Des interactions globalement pacifiques.

L'attitude des habitants du quartier du Parc des Princes les jours de match du PSG contraste avec la description qu'ils font des relations qu'ils entretiennent avec les supporters parisiens. L'ignorance mutuelle évoquée par beaucoup repose sur un ensemble de pratiques d'évitement des spectateurs : les possibilités d'interaction sont réduites au strict minimum, bien que l'expérience des riverains fasse part d'une coexistence plutôt pacifique avec les supporters dans l'espace du quartier.

« On laisse la rue aux supporters ».

Pour éviter d'entrer en contact avec les supporters du Paris-Saint-Germain, un certain nombre de riverains du stade ont tendance à se « *barricader* » chez eux (Quentin, 22 ans), ou à quitter le quartier le temps que le match se termine. Cette désertion de l'espace public confirme les dires des commerçants du quartier qui se plaignent d'une baisse sensible de la fréquentation de leurs boutiques dans les heures qui précèdent les rencontres de football (*voir supra*). Monsieur Ornelli, retraité et membre d'un club omnisports proche du Parc des Princes, résume bien la philosophie de ces stratégies d'évitement : « *On laisse la rue aux supporters, c'est évident* ». Restreindre le champ des possibles en matière de rencontres avec les supporters semble ainsi *aller de soi* et peut, par exemple, inciter à surveiller les enfants qui sont amenés à côtoyer des supporters dans la rue quand les matchs ont lieu l'après-midi, ou à veiller à ce que l'entrée de l'immeuble demeure bien fermée (ainsi que les volets quand on habite au rez-de-chaussée). Le rejet du contact peut même produire une certaine incapacité à décrire une population dont la venue dans le quartier est pourtant fréquente :

Comment décririez-vous la population des supporters de football ?

Je ne peux pas la décrire, je ne la vois pas. Je ne la regarde pas, quand je sors d'ici en fin d'après-midi pour rentrer chez moi et que c'est le début du défilé, je les vois qui arrivent de la porte d'Auteuil, du métro, je vois des groupes de gens qui passent avec une écharpe aux couleurs du club de foot, mais je ne les vois pas. Je passe au travers et je rentre chez moi.

Mr Ornelli, habitant du quartier depuis 35 ans

Les témoignages des supporters parisiens rencontrés confirment la faiblesse des interactions qu'ils entretiennent avec les habitants du quartier : aucun d'entre eux n'a le souvenir d'avoir jamais engagé une conversation avec un riverain du stade. La question paraît d'ailleurs saugrenue : que pourrait-on bien avoir à leur demander ? Quand on vient au « Parc », c'est pour voir un match du PSG, et les riverains ne fréquentent pas au même moment les cafés du quartier où l'on peut boire un verre avant et après la rencontre. A la décharge de ces derniers, certains supporters rendent impossible toute rencontre avec les habitants du quartier étant donné le peu de temps qu'ils y demeurent. Jean, 19 ans, en est un cas archétypique : la mère de l'ami avec lequel il se rend au stade les dépose en voiture cinq minutes avant le début du match et vient les chercher à peine celui-ci terminé, et le « Mc Do » où les victoires parisiennes sont traditionnellement célébrées n'est pas celui de la porte de Saint-Cloud mais celui de Clamart (Hauts-de-Seine), plus proche de leur domicile de Châtenay-Malabry.

Certains riverains plus téméraires, ou que la surprise ou un emploi du temps incompatible empêchent de pouvoir éviter la confrontation avec les supporters, entrent toutefois occasionnellement en contact avec ces derniers, de leur propre initiative ou parce qu'on les sollicite : leur expérience indique que ces interactions ne diffèrent en rien de celles qui prennent place quotidiennement dans d'autres contextes urbains (demande de renseignements, obstruction du passage, etc.). La quasi-totalité des riverains rencontrés, dont certains habitent le quartier depuis des dizaines d'années, n'a d'ailleurs jamais été importunée au cours d'un contact direct avec un ou plusieurs supporters du Paris-Saint-Germain.

« *Moi non, mais...* ».

Les contacts physiques brutaux entre supporters et riverains ne semblent survenir que de manière très exceptionnelle : tout au long de notre présence sur le terrain, nous n'avons eu écho que d'un incident (léger) ayant impliqué un habitant du quartier, qui ne concerne pas directement les supporters du Paris-Saint-Germain puisqu'il s'agit de la rue par laquelle transitent les supporters de l'équipe visiteuse (*voir infra*). Ainsi, alors que l'agressivité des spectateurs est régulièrement mise en avant par les riverains, il s'agit davantage d'une perception concernant leur comportement général que de l'attitude dont ils font preuve envers la population. Si beaucoup font part de leur appréhension à l'idée d'avoir affaire à des supporters, les seuls riverains rencontrés qui affirment avoir déjà eu peur pour leur intégrité physique sont les deux commerçants.

Vous vous ignorez ?

Oh oui, complètement, il n'y a pas d'agressivité, dès lors que vous n'êtes pas dans le truc, que vous n'avez pas l'écharpe de l'équipe adverse, il n'y a pas d'animosité contre les riverains. Ce sont deux populations qui se côtoient sans se voir, à la limite.

Mr Marie, 55 ans, rue de la Tourelle

Pourtant, comme sur les Champs-Élysées¹⁹⁰, une partie des habitants du quartier du Parc des Princes tend à attribuer à l'ensemble des supporters les propriétés animales que l'on prête volontiers aux plus violents d'entre eux : ce sont ainsi des « hordes » de supporters qui envahissent régulièrement le quartier. L'extrait d'entretien qui suit est à ce titre révélateur de la déconnexion des craintes des habitants du quartier et de leur expérience personnelle. Président d'une association de riverains, Mr Pavot tient dans un premier temps un discours qui met en avant le traumatisme que représentent les usagers du stade pour les habitants du quartier, avant de reconnaître que les riverains ne sont que très exceptionnellement pris à partie par des supporters du Paris-SG :

On peut faire quand même des différences entre les supporters mais, de toutes façons, les gens du quartier ne vont faire aucune différence. Pour eux les supporters sont tous des voyous, des crapules, des gens à éliminer, c'est plutôt ça. C'est l'opinion générale. (...) Il faut voir que les gens ont été impressionnés par cette violence qui s'exprimait dans le quartier. Il y en a beaucoup qui ont eu peur, ils sont venus nous dire : « Moi je n'ose plus sortir avec mes enfants, je cloître tout le monde chez moi, on a peur ». Ils ont réussi à faire régner la peur chez pas mal de gens, ce qui est totalement inacceptable. Donc ensuite il y a une réaction de rejet, forcément.

Vous m'avez dit que vous osez sortir quand il y a une rencontre...

Oh oui !

Vous avez déjà eu des ennuis ?

Euh... Moi non, mais pff... Vous savez, quelqu'un qui a une réaction de peur et qui les considère un peu comme des animaux... Il y a toujours action-réaction dans ces trucs-là, si vous avez une attitude normale, en fin de compte ce n'est pas tellement à vous qu'ils vont s'en prendre, mais aux forces de l'ordre et au mobilier urbain, essentiellement. Et puis ils adorent les voitures, s'ils peuvent massacrer une voiture ils ne vont pas s'en priver. Mais pas tellement les gens, non.

Mr Pavot, 71 ans, rue du Commandant Guilbaud

Alors que la sortie de la messe du samedi coïncide avec l'arrivée des supporters quand le PSG joue à 20 h, la paroisse n'a jamais eu à déplorer le moindre incident. Très rares sont les riverains qui ont déjà assisté à une échauffourée impliquant des supporters parisiens, et il arrive à la jeune mère de famille qu'est Isabelle de se trouver dans la rue avec sa poussette avant qu'un match ne débute, sans qu'elle n'ait jamais eu à s'inquiéter pour son bébé. D'ailleurs, les statistiques policières relatives aux infractions commises dans le quartier du Parc des Princes les jours de matchs du Paris-Saint-Germain contrastent avec la peur exprimée par certains riverains. Au cours de la saison 2006-2007, 109 infractions ont été constatées entre l'Hippodrome d'Auteuil et la porte de Saint-Cloud les jours de rencontres comptant pour le

¹⁹⁰ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, op. cit., pp. 200-201

championnat de France de Ligue 1¹⁹¹. Si l'hypothèse la plus large nous fait retenir 107 infractions¹⁹², une partie d'entre elles sont certainement commises en dehors du contexte du match dans la mesure où les statistiques concernent l'ensemble de la journée. Il n'en demeure pas moins que le rapport des infractions commises et du nombre total de spectateurs indique que dans le cas où toutes les infractions commises dans le quartier les jours de match le seraient par les supporters (cambriolages, recel et défaut de permis de conduire inclus), ceux-ci en commettraient en moyenne 0,000155 par spectateur et par an. Le regroupement des infractions relatives aux violences, aux outrages, aux atteintes à la dignité et au port d'armes prohibées représente pour sa part 12,1% des infractions commises les jours de match, soit 0,68 infraction par journée de championnat, et correspond à une moyenne annuelle de 0,0000188 infraction par spectateur. Si l'on regroupe cette catégorie avec les vols et les dégradations, on atteint une moyenne de 2,47 infractions par jour de match. Ainsi, les violences (12,1%) et les dégradations (7,5%), qui n'apparaissent qu'en quatrième et cinquième position dans le classement des infractions commises dans le quartier les jours de match, loin derrière la détention de stupéfiants et l'ébriété sur la voie publique (29,9%), ne semblent pas justifier les craintes exprimées par les riverains à l'idée d'entrer en contact avec les supporters parisiens.

Tableau n°4 : Infractions constatées aux abords du Parc des Princes les jours de match du Paris-Saint-Germain, championnat de France 2006-2007¹⁹³

Infractions constatées	Stupéfiants/ Alcool	Vols/Recel/ Cambriolages	Infractions à l'article 42.8 de la loi dite « Alliot-Marie ¹⁹⁴ »	Violences/Outrages/ Atteinte à la dignité/ Port d'arme prohibée	Dégradations
107	32 (29,9%)	26 (24,3%)	19 (17,7%)	13 (12,1%)	8 (7,5%)

Source : commissariat central du 16^e arrondissement

La rareté des interactions violentes entre supporters et habitants du quartier permet d'envisager les relations qu'entretiennent ces deux populations en termes de « rapports de trafic », situations d'interaction minimale définies de la manière suivante par l'anthropologue Ulf Hannerz : « Un des inter-actants au moins ou les deux -s'ils ne sont que deux- ne cherche pas à attirer l'attention de l'autre (...). Et lorsque l'interaction se termine, quel qu'ait été son objet, on ne fait pas d'hypothèses sur la possibilité de se revoir¹⁹⁵ ». Mme Trichet décrit ainsi des relations avec les supporters peu différentes de celles que l'on entretient généralement dans la rue avec des inconnus :

¹⁹¹ 19 journées concernées. Les données dont nous disposons ne permettent malheureusement pas d'établir une comparaison sérieuse avec les jours non concernés par la tenue de matchs. Source : Commissariat central du 16^e arrondissement.

¹⁹² Voir annexe méthodologique, p. 114

¹⁹³ Ces données sont à rapporter aux 690 840 spectateurs qui ont assisté aux matchs de championnat du PSG lors des 19 matchs comptant pour la saison 2006-2007. Source : <http://www.lfp.fr>

¹⁹⁴ L'article 42.8 de la loi du 6 décembre 1993 -dite « Alliot-Marie »- réprime toute tentative d'introduction dans le stade de fusées, artifices ou objets susceptibles de constituer une arme.

¹⁹⁵ Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*, op. cit., p. 140

Comment vous présenteriez les supporters du Paris-Saint-Germain ? Est-ce que vous avez eu l'occasion de les rencontrer ?

Oh, bien sûr, parce que ça m'arrive assez souvent d'être à contre-courant quand ils sortent... Moi je n'ai jamais eu de difficulté, je n'ai jamais personnellement pâti des gens que j'ai rencontré, je ne me suis jamais fait aborder, bousculer, ou je ne sais quoi.

Mme Trichet, 68 ans, 36 ans de vie rue du Général Delestraint.

Le contraste de l'expérience des résidants dans leurs interactions avec les supporters et de leur propension à éviter tout contact avec ces derniers peut contribuer à expliquer pourquoi les riverains les plus proches du stade estiment que ce sont sans doute les habitants de la porte de Saint-Cloud qui souffrent le plus de la présence des supporters du PSG, tandis que les habitants un peu plus éloignés du stade considèrent que ce sont ses riverains immédiats qui subissent les désagréments les plus prononcés. Personne n'estime ainsi se trouver au cœur des nuisances créées par la présence de supporters, dont la proximité ne semble finalement pas constituer une menace supplémentaire pour la tranquillité des riverains, déjà passablement troublée par un ensemble de bouleversements de l'environnement urbain (enlèvement de voitures, périmètre de sécurité, problèmes de stationnement, etc., voir *supra*). Tant qu'ils demeurent festifs, les éclats de voix ne sont pas condamnés¹⁹⁶ : les chants sont d'ailleurs extrêmement rares aux abords du Parc des Princes, y compris dans les bars où se retrouvent les supporters. Les désagréments subis par les habitants du quartier les jours de matchs de football relèveraient ainsi davantage d'une origine impersonnelle qu'interpersonnelle, les interactions directes entre supporters et riverains ne constituant pas de source supplémentaire de nuisances, sauf pour les habitants de la rue Nungesser et Coli. Celle-ci présente en effet la particularité d'être la voie de passage des supporters des équipes opposées au Paris-Saint-Germain.

La spécificité de la rue Nungesser et Coli, voie de passage des supporters « visiteurs ».

Les habitants de la rue Nungesser et Coli, qui longe le stade Jean-Bouin du côté de Boulogne-Billancourt, se trouvent dans une situation différente de celle des autres riverains du Parc des Princes puisque les supporters qui passent sous leurs fenêtres ne soutiennent pas le PSG. A la relative indifférence exprimée par les supporters parisiens envers les habitants du quartier peuvent donc ici parfois se substituer des provocations verbales ou des insultes proférées à l'encontre des habitants de la rue, voire des dégradations matérielles sur les habitations (jets de pierres, bris de vitres, etc.). En effet, au-delà de la rivalité sportive propre à toutes les rencontres de football, une atmosphère particulière entoure les « déplacements » que les supporters venant de province effectuent à Paris. Christian Bromberger signale ainsi la place à

¹⁹⁶ Dans le cadre de la Coupe du Monde 1998 à Saint-Étienne, Michel Peroni a fait le constat que les supporters sont « habilités à troubler l'ordre public » dans certaines circonstances. M. PERONI, « L'hospitalité faite ville », in Daniel CEFAL, Isaac JOSEPH (eds.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, 2002, p. 223

part qu'occupe le Paris-Saint-Germain dans l'imaginaire des supporters de football français : « Rançon de l'histoire, l'aversion partisane se manifeste aussi pour le club cossu de la capitale, partout honni en France et dont on célèbre les déboires, surtout s'ils sont cuisants¹⁹⁷ ».

Tous les supporters de l'équipe qui affronte le PSG ne se rendent pas au stade en groupe, certains choisissant de venir par leurs propres moyens : il est ainsi possible d'en croiser quelques uns les soirs de match aux abords du stade¹⁹⁸. De leur côté, les cars des supporters visiteurs qui viennent en groupe sont stationnés dans la rue Nungesser et Coli, préalablement vidée des voitures qui l'occupent, ou près du stade voisin de Roland-Garros quand ils sont nombreux¹⁹⁹. Figurant parmi les rencontres les plus craintes par les habitants de la rue avec celles qui impliquent des équipes britanniques, la réception de l'Olympique de Marseille est régulièrement à l'origine de dégradations matérielles, les habitants du quartier se faisant copieusement insulter lorsqu'ils approchent de leurs fenêtres. Ceux-ci peuvent d'ailleurs parfois répondre aux provocations et aux dégradations par des lancers de projectiles divers, tels des bouteilles d'eau. Les « confessions d'un hooligan²⁰⁰ » marseillais qui venait assister chaque année au match disputé par son équipe au Parc des Princes confirment qu'un passage mouvementé par la rue Nungesser et Coli fait partie intégrante de la « montée » à la capitale : « *Nous sommes plus d'un millier. Gardés au niveau de Roland-Garros, sans fouille, puis escortés par les CRS, nous remontons vers le stade et empruntons une rue que nous connaissons parfaitement à force d'habitude. Aux pare-brises et essuie-glaces cassés sur notre passage, au son coloré de nos chants enfiévrés, les riverains, visiblement attentifs à nos venues, répondent depuis les étages par quelques jets de pots de fleurs²⁰¹* ».

Si tous les supporters des équipes opposées au Paris-Saint-Germain ne posent pas les mêmes problèmes aux habitants de la rue, certains étant même considérés comme « *sympathiques* » (Mme Petit), la situation de tension dans laquelle se trouvent parfois la rue et ses habitants s'explique par la logique interne aux déplacements des fractions les plus engagées des supporters de football. Jeunes pour une bonne part d'entre eux, ils profitent de la parenthèse que représente ce petit voyage destiné à accompagner leur équipe favorite pour se jouer des normes établies. La consommation très diffusée d'alcool ou de cannabis n'incite d'ailleurs pas à la modération : « Plus encore que la tension, forte car il s'agit d'aller défier l'adversaire sur son territoire, ou l'attitude des Ultras au stade, c'est la dimension transgressive du déplacement qui est la plus marquante. On a l'impression que ce jour-là, pour les Ultras, tout est permis, que, dans leur esprit, ce qu'ils font ne prête pas à conséquence. Ainsi le pillage des stations services

¹⁹⁷ Christian BROMBERGER, « Passions pour « la bagatelle la plus importante du monde » : le football », *op. cit.*, p. 278

¹⁹⁸ Le fait que ceux-ci arrivent au stade au milieu des Parisiens en arborant le maillot ou l'écharpe de l'équipe qu'ils soutiennent confirme que les interactions qui se déroulent aux abords du stade du Parc des Princes les soirs de matchs sont dans l'ensemble pacifiques.

¹⁹⁹ La capacité d'accueil de la tribune réservée aux visiteurs est d'environ 2000 places. Dans ce cas de figure les supporters passent également par la rue Nungesser et Coli.

²⁰⁰ David JUSTET, *Thierry D. Confessions d'un hooligan*, L'Harmattan, 2005, Paris, 77 p.

²⁰¹ *Ibidem*, p. 55

est devenu la règle²⁰² ». Contrairement aux supporters locaux, les supporters adverses qui arrivent au Parc des Princes se trouvent en terrain hostile : les plus investis dans la logique spectaculaire du supportérisme propre aux groupes apparus à partir du milieu des années 1980 (*voir supra*) se trouvent alors tenus de signaler leur présence dès qu'ils approchent du stade de leurs adversaires. N'oublions pas en effet qu'il s'agit ici avant tout d'une opposition symbolique *entre supporters de football*, qui redouble la partie opposant les joueurs des deux équipes sur le terrain. Dès lors, la métaphore de la coulisse élaborée par Erving Goffman semble particulièrement pertinente pour comprendre le contraste entre l'exubérance et l'agressivité des supporters de certaines équipes adverses et la relative tranquillité des supporters parisiens dans l'espace du quartier avant que le match ne débute²⁰³. La différence réside dans le fait que les supporters visiteurs se trouvent « sur scène » dès leur descente du car qui les emmène à Paris, tandis que les abords du stade correspondraient encore à la « coulisse » pour les supporters parisiens, leur « performance » ne débutant réellement qu'à l'intérieur de l'enceinte²⁰⁴. Paradoxalement, l'agressivité d'une partie des supporters visiteurs assigne alors à des riverains pourtant peu enclins à soutenir le Paris-Saint-Germain un rôle de représentants de l'avant-garde du club parisien, en faisant d'eux les premiers autochtones envers lesquels il est de rigueur d'afficher sa défiance par des injures (« *Paris, on t'enc..!* ») ou sa supériorité par l'intermédiaire de chants célébrant la gloire de l'équipe que l'on vient soutenir.

En dehors de la rue Nungesser et Coli qui présente un profil spécifique, la co-présence des riverains du Parc des Princes et des supporters de football dans l'espace urbain ne constitue pas une source de conflits en ce qui concerne les interactions que les deux populations entretiennent. La séparation très nette qu'établissent les résidants entre ces derniers et les supporters de l'équipe de rugby voisine du Stade Français nous permet cependant de mieux saisir une partie des motifs de la méfiance qu'ils affichent envers les supporters de football.

2. L'étalon-rugby.

La contiguïté du stade Jean-Bouin et du Parc des Princes permet aux habitants du quartier d'établir une comparaison entre les supporters du Paris-Saint-Germain et ceux de l'équipe de rugby du Stade Français Paris, qui dispute à Jean-Bouin une quinzaine de rencontres par an. Les supporters de football sont nettement distingués des amateurs de rugby par les résidants, qui attribuent à chacune des deux populations des propriétés sociales bien définies, bien que la frontière rigide qu'ils établissent entre les deux publics semble dans les faits présenter une certaine porosité.

²⁰² Nicolas HOURCADE, « La France des ultras », *op. cit.*, p. 251

²⁰³ Il peut en aller autrement après les rencontres, une éventuelle défaite du club parisien pouvant entraîner des dégradations dans le quartier.

²⁰⁴ cf. Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*, *op. cit.*, p. 259

Stade Français Paris et Paris-Saint-Germain : deux populations bien distinguées.

Alors que les spectateurs du tournoi de tennis de Roland-Garros sont unanimement considérés comme tout à fait « *en phase* » (Quentin) avec la population du quartier, les riverains établissent un contraste marqué entre les publics qui se rendent au Parc des Princes pour supporter le Paris-Saint-Germain ou au stade Jean-Bouin pour encourager l'équipe de rugby du Stade Français. A une ambiance familiale et festive sont ainsi opposés des supporters de football agressifs, qui ne viendraient au stade que pour se défouler. Le public du football, dans l'ensemble plus jeune que celui du rugby, compterait moins de femmes dans ses rangs et présenterait par ailleurs un profil social plus populaire car plus divers. D'après les riverains, ce sont en effet des « *gens comme tout le monde* » (Mme Trichet) qui garnissent les tribunes du Parc des Princes, représentant la diversité sociale de la métropole francilienne²⁰⁵ (*voir supra*), tandis que l'on estime que les supporters du Stade Français appartiennent plutôt aux catégories moyennes et supérieures de la société. Le Parc des Princes, « *concentré de la ville* » (Hugo), est fréquenté par davantage de banlieusards, ce que ne manquent pas de souligner une partie des résidents : le rugby attire moins de jeunes des « quartiers », dont la venue est modérément appréciée par certains. Paradoxalement, la renommée funeste de la tribune de Boulogne n'empêche ainsi pas d'opposer un public « *black-blanc-beur* » (Mme Petit) à celui du Stade Français, bien plus homogène ethniquement. Brahim, ancien président d'une association de supporters du PSG, revendique d'ailleurs cette diversité de la composition sociale du public parisien et l'oppose à celle des gradins du rugby, sport qu'il estime « *déconnecté de la société* ». Le public du rugby semble donc présenter une plus grande proximité sociale et ethnique avec la population du quartier que ce n'est le cas pour les supporters du Paris-Saint-Germain.

Toutefois, malgré cette distance sociale, c'est principalement la question de la violence qui se trouve à l'origine du clivage qui opposerait selon les riverains les deux populations. Le *fair play* des amateurs de rugby est opposé au manque de sportivité des supporters parisiens, que ceux-ci reconnaissent par ailleurs volontiers. Jean avoue ainsi qu'il n'a vu le public parisien applaudir l'équipe adverse qu'à une seule occasion lors de la centaine de matchs auxquels il a assisté, lorsqu'en février dernier un joueur de l'équipe de Saint-Etienne marqua un but à l'aide d'un geste technique difficile à réaliser : « *mais sinon, ça n'arrive jamais* ». Les défaites du Stade Français ne sont en aucun cas suivies de dégradations dans l'espace du quartier, comme cela arrive quand le Paris-SG connaît une suite de mauvais résultats : le rugby, ce n'est pas la « guerre » que symbolisent les rencontres opposant le PSG à Marseille et le déploiement massif de policiers dans le quartier. Le *fair play* de ses amateurs fait au contraire ressortir en négatif la bestialité des supporters de football, incapables de s'approprier cette « manière de jouer le jeu (qui est celle) de ceux qui ne se laissent pas prendre au jeu au point d'oublier que c'est un

²⁰⁵ Les tarifs des places du Parc des Princes pour les matchs du Paris-Saint-Germain s'échelonnent d'une vingtaine à une centaine d'euros selon les tribunes.

jeu²⁰⁶ », caractéristique fondamentale des catégories supérieures de la société selon Pierre Bourdieu.

Des gens grossiers, mal embouchés, mal élevés, pas sportifs, qui viennent pour gueuler, on a l'impression que c'est une espèce d'exutoire, ils ne viennent pas voir un match, ils viennent crier en groupe. C'est... Et on peut juger, parce qu'il arrive qu'il y ait des matchs de rugby à Jean Bouin, et c'est un public vraiment différent, vraiment différent. Mais ça n'a rien à voir ! C'est même étonnant, le public du rugby, c'est un public familial, gentil... Il y a une bonne ambiance, même quand ils boivent, ça leur arrive, il y a une ambiance sympa... Je ne sais pas, on ne craint pas de se faire taper sur la figure.

Mr Marie, 55 ans, rue de la Tourelle

Il semblerait pourtant que la frontière dressée par les riverains entre les supporters du Stade Français et du Paris-Saint-Germain soit plus poreuse que ceux-ci ne voudraient bien le croire. Une observation réalisée l'après-midi du 7 avril 2007 à la terrasse du bien nommé café « Les Deux Stades », situé à un coin de la rue qui sépare le Parc des Princes et le stade Jean Bouin, nous a en effet permis de constater que certains spectateurs assistent aux rencontres des deux clubs, ou manifestent tout du moins de l'intérêt pour le match auquel ils ne se rendent pas. Ce jour-là, alors que le Stade Français était opposé à 15 heures à l'équipe de Brive, le Paris-Saint-Germain recevait Le Mans à 20h, ce qui représentait une occasion idéale pour tenter de saisir dans quelle mesure la population qui assiste aux matchs des deux clubs est hétérogène. Quelle ne fut pas notre surprise d'assister à un changement de tenue de notre voisin de terrasse peu après 19h, qui délaissa son maillot du Stade Français pour revêtir celui du PSG qu'il portait par-dessous ! Pendant ce temps, d'autres clients du café qui sortaient du match de rugby discutaient de la rencontre à venir, tandis que des supporters du PSG reconnaissables à leur accoutrement commentaient le résultat de la rencontre de rugby de l'après-midi. Il ne s'agit surtout pas ici d'affirmer que les publics des deux sports sont identiques, l'observation corroborant au contraire les descriptions contrastées qu'en font les riverains, mais plutôt que la frontière qui les séparerait d'après ceux-ci est plus poreuse qu'ils ne le soupçonnent. Trois des quatre supporters rencontrés dans le cadre des entretiens ont d'ailleurs déjà assisté à une ou plusieurs rencontres du Stade Français, et le quatrième aimerait en faire de même. Pour l'instant très peu étudiée, la porosité des publics sportifs mériterait pourtant que davantage d'attention lui soit accordée : il semblerait en effet que le comportement des supporters diffère selon le cadre dans lequel ils expriment leur soutien à une équipe sportive, l'« esprit rugby » n'étant par exemple pas compatible avec les pratiques violentes qui ont cours au sein de certaines fractions des supporters de football²⁰⁷. Les mêmes comportements peuvent également être jugés de manière différente selon les riverains, selon qu'ils prennent place dans le cadre jugé festif d'une rencontre de rugby ou dans celui plus inquiétant d'un match de football.

²⁰⁶ Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », in *Questions de Sociologie*, Les éditions de Minuit, 1984, Paris, p. 178

²⁰⁷ v. Nicolas HOURCADE, « Quand football et rugby cohabitent », in *So Foot* n°20, mars 2005

Les supporters du PSG à l'épreuve de l' «esprit rugby».

Le décalage entre le comportement des publics du football et du rugby est souvent expliqué par les riverains à partir du rapport différent à l'argent que des deux sports entretiendraient. Professionnel depuis peu, le premier demeure « *généreux* » (Mme Poulbot), tandis que le développement économique du football et l'éloignement croissant des joueurs professionnels et des amateurs seraient à l'origine d'une grande partie de ses maux, et notamment de la violence des supporters. Bien que le projet d'agrandissement du stade Jean-Bouin et la croissance du championnat de France de rugby commencent à ébranler les représentations de certains riverains, l' « esprit rugby » est constitué en « objet de croyances », selon un processus identique à celui que Jean-Michel Faure et Charles Suaud ont décrit à propos de l' « esprit » de certains clubs de football²⁰⁸ (*voir supra*). Un ensemble de représentations partagées par les riverains et les supporters de football eux-mêmes et véhiculées par les médias entoure ainsi ce sport, dont les amateurs ne sauraient se comporter violemment et dont les valeurs propres parviendraient à le protéger des perversions du « trop d'argent²⁰⁹ ». La maxime affirmant que « le rugby est un sport de voyous joué par des gentlemen, tandis que le football est un sport de gentlemen joué par des voyous », employée par de nombreux riverains pour qualifier la différence entre les publics du Stade Français et du Paris-Saint-Germain, résume ce clivage presque métaphysique qui opposerait les amateurs des deux sports. La dichotomie entre un football voyou et un rugby sportif est ainsi reprise par Marie-Chantal, pourtant incapable de distinguer les publics des deux sports lorsqu'un match se déroule dans le quartier :

Est-ce que vous faites la différence entre les supporters de rugby et les supporters du Paris-Saint-Germain ?

Il n'y en a plus de rugby.

Si, à Jean Bouin.

Ah oui ? Et puis on me l'a dit, cela n'a rien à voir, le foot et le rugby.

Mais vous, vous faites la différence ?

(silence) Ben peut-être, si c'est calme. Mais je ne sais pas trop si c'est le rugby ou le foot. Si vous voulez, on m'a dit que les joueurs de rugby sont très bien, très bien élevés, se conduisent bien, si vous voulez, hein. Ils sont moins violents.

Marie-Chantal, âgée de plus de 80 ans, habitante du quartier depuis 45 ans

Bien que violente en soi²¹⁰, la pratique du rugby est accompagnée d'un ensemble de rituels de fraternisation qui l'empêcheraient de connaître les « dérives » de son cousin football. La

²⁰⁸ Jean-Michel FAURE, Charles SUAUD, « Le club comme objet de croyances », *op. cit.*

²⁰⁹ « *Le rugby n'est pas encore perverti par l'argent, par le trop d'argent* ». Nicolas Sarkozy, Entretien avec le président de la République, journal de 20 heures de TF1, 20 juin 2007.

²¹⁰ « La violence est inhérente au rugby même, elle est indirectement inscrite dans ses règles les plus élémentaires. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir assisté une fois dans sa vie à un plaquage un peu appuyé, à une entrée en mêlée, à la percussive de la défense adverse par un avant balle en main où à l'un

consommation massive d'alcool, stigmatisée chez les supporters de football, est ainsi considérée comme faisant partie intégrante de l'esprit du rugby, qui ne survivrait pas à la disparition de la fameuse « troisième mi-temps ». L'ébriété de certains spectateurs de rugby n'est dès lors pas gênante, dans la mesure où elle ne se trouve que très rarement à l'origine d'échauffourées. Michel de Fornel a bien montré à partir de la « tragédie du Heysel²¹¹ » à quel point l'évaluation d'une conduite peut dépendre du contexte dans lequel celle-ci prend place : les mêmes commentateurs sportifs peuvent par exemple stigmatiser à quelques années d'intervalle l'état d'ébriété des supporters de Liverpool qui causèrent la mort de 39 spectateurs italiens à Bruxelles en 1985²¹², et signaler d'un ton amusé que, quel que soit le vainqueur de la finale du championnat d'Europe 1992 opposant l'Allemagne au Danemark, la bière va couler à flots. Ainsi, le cadre festif dans lequel se déroulent les rencontres du Stade Français légitime les éventuels excès des spectateurs²¹³, tandis que la présence massive de policiers autour du Parc des Princes entoure d'un halo de violence les matchs du Paris-Saint-Germain, faisant par là-même prendre une tournure menaçante à des conduites autrement tolérées.

Quelqu'un qui a bu n'a plus de limite, il peut faire n'importe quoi. (...) Maintenant, il faut voir que les plus bourrés c'étaient souvent les supporters de rugby, qui, eux, n'étaient pas spécialement violents (rires). Mais quelqu'un qui vient pour tout casser et qui est en plus bourré, là c'est terrifiant. Les supporters de rugby, bon, étaient un peu bourrés parce que c'est la fête, c'est différent.

Mr Pavot, 71 ans, rue du Commandant Guilbaud

La comparaison établie par les habitants du quartier entre les supporters du Stade Français et du Paris-Saint-Germain nous montre que les amateurs de rugby servent d'étalon aux riverains dans l'évaluation du comportement des supporters de football, et constitue une première médiation entre les deux populations. Le contexte dans lequel les amateurs des deux sports investissent le quartier diffère en effet sensiblement : se superposant aux représentations biaisées du monde des tribunes que véhiculent de nombreux médias, la présence policière massive exerce une influence considérable sur la perception qu'ont les habitants du quartier des supporters de football.

de ces regroupements où les joueurs viennent « faire le ménage », parfois précédés de leurs crampons». Sébastien DARBON, *Rugby mode de vie. Ethnographie d'un club, Saint-Vincent-de-Tyrosse*, Editions Jean-Michel Place, 1995, Paris, p. 133

²¹¹ Michel DE FORNEL, « Violence, sport et discours médiatique : l'exemple de la tragédie du Heysel », in *Réseaux*, n°57, 1993, pp. 29-47

²¹² « Evidemment dans cet état second ils sont appelés à faire des bêtises, si on peut appeler cela des bêtises, à provoquer des drames », Jean-Michel Larqué, commentateur de TF1, *Ibidem*, pp. 35-36

²¹³ Anne Saouter souligne par exemple que l'information concernant les 300 000 francs de dégâts causés par l'équipe de rugby de Brive dans l'avion qui transportait les joueurs après leur victoire en coupe d'Europe en 1997, après avoir été étouffée dans un premier temps, n'a pas causé de scandale une fois divulguée. Anne SAOUTER, « *Etre rugby* », *Jeux du masculin et du féminin*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, Paris, p. 68

3. Entre les deux populations : le déploiement policier et le discours médiatique sur les supporters de football.

L'étalon de référence qu'est le public du Stade Français pour les riverains du Parc des Princes est faussé par l'absence, en ce qui concerne le rugby, de deux facteurs qui modifient la perception qu'ont les riverains des supporters du PSG : le « bouclage » du quartier par les forces de l'ordre et la récurrence dans les médias de sujets traitant des violences perpétrées autour et à l'intérieur des stades de football.

La police comme baromètre du danger.

La transformation de l'environnement urbain induite par le déploiement de centaines de policiers constitue une source de tension pour les résidents. Au cours des entretiens, beaucoup d'entre eux se sont ainsi déclarés impressionnés par le matériel de dissuasion dont disposent les forces de l'ordre. Si les riverains rencontrés se félicitent de la présence rassurante car nombreuse de la police, il semblerait que celle-ci contribue grandement à ce qu'ils éprouvent de la méfiance envers les supporters, alors même que leur expérience leur indique que les interactions sont plutôt pacifiques. Interrogée par *Le Figaro*, une riveraine du stade résume bien comment le déploiement policier se trouve à la source de l'atmosphère de tension qui règne dans le quartier les jours de matchs classés « à risque » : « *Le fait d'avoir des policiers par centaines, déployés en rangs serrés avec casques, boucliers et matraques finit par créer un climat d'insécurité, et ce en l'absence de toute violence*²¹⁴ ». Récurrenente, la métaphore de la bataille permet aux résidents de décrire l'ambiance du quartier les jours des matchs où les effectifs de police sont les plus nombreux : on parle alors de « micro-mai 68 » ou de « guerre civile ».

Alors je ne dis pas que c'est les pauvres gars du PSG qui y sont pour quelque chose, mais enfin, le football doit être vraiment encadré parce que franchement ce n'est pas possible, on ne peut pas laisser des gens se comporter aussi mal, avec une violence débridée, et donc solliciter une présence policière qui est vécue comme une espèce de... gêne. Parce que, pour le coup, dès qu'il y a un car de CRS, en plus il n'y a jamais un car de CRS, il y a plein de cars de CRS, ça crée un sentiment de peur, d'insécurité, ou de gêne, fondamentalement, vous voyez tous ces gens à cheval, les CRS, les casques, ça fait peur, et les gens se disent : « Pourquoi on devrait subir ça ? ». Parce que les CRS ne sont pas des gens méchants, moi j'en connais plein, ils ne sont pas méchants du tout, mais c'est vrai qu'ils sont impressionnants avec leurs cars, leur présence massive. Bon la dernière fois c'était encore plus sérieux étant donné qu'il y avait eu mort d'homme. Ces poussées de fièvre, c'est ça qui peut créer une gêne. Et donc je dirais, indirectement, que les gens vivent la présence du stade comme une gêne parce que, de façon récurrente, vous avez l'obligation à ce que des forces de l'ordre viennent et donc créent cette espèce de sentiment de danger.

Mme Poulbot, commissaire divisionnaire de police, avenue du Parc des Princes

²¹⁴ *Le Figaro*, 11 février 2003.

Le déploiement massif de forces de police se présente donc comme une deuxième médiation entre les deux populations que sont les supporters parisiens et les habitants du quartier, dans la mesure où il participe de la création d'un climat de tension qui incite les résidents à élaborer des stratégies d'évitement des supporters. La présence de forces de l'ordre en quantité n'est certes pas le fruit du hasard : en France, le football est le sport dans le cadre duquel le plus d'incidents impliquant des spectateurs surviennent, et le public du Paris-Saint-Germain est le « cancre²¹⁵ » du football français en ce qui concerne les infractions commises par ses supporters. Ainsi, lors de la saison 2004-2005, un quart des interpellations effectuées dans le cadre du championnat de Ligue 1 l'ont été par la préfecture de police de Paris²¹⁶. Il n'en demeure pas moins intéressant de constater que le nombre de forces de police déployées dans l'espace du quartier, en progression ces dernières années²¹⁷, exerce une influence sur les jugements formulés par les riverains au sujet des supporters du Paris-Saint-Germain, indépendamment de leur propre expérience d'interaction avec les membres de cette population.

De leur côté, les supporters rencontrés ne contestent pas la nécessité d'une forte visibilité de la police aux abords du Parc des Princes, mais ils estiment que le nombre d'éléments déployés pourrait être restreint : « *ils pourraient se rendre plus utiles ailleurs* » (Jean). Fatalistes, ils se disent moins incommodés par l'encadrement policier que par le traitement médiatique du supportérisme, qui se trouve également à l'origine d'une partie des peurs des riverains.

« Vous n'avez jamais vu les trucs à la télévision ? »

Les supporters parisiens rencontrés ont été particulièrement indignés par le traitement que la presse et la télévision leur ont réservé après le décès de Julien Quémeneur sur la place de la porte de Saint-Cloud en novembre dernier. Amalgames en tous genres, erreurs et incompréhension du monde des tribunes ont d'après eux émaillé les articles et les reportages consacrés au supportérisme, souvent implicitement assimilé au hooliganisme. Thomas, d'origine asiatique, est abonné en tribune de Boulogne, sujet de toutes les attentions journalistiques pendant quelques semaines. Il a été très irrité par ce qu'il considère être de la « désinformation » :

²¹⁵ *L'Equipe*, 2 juillet 2007

²¹⁶ Le rapport était sensiblement identique (23,6%) pour les 33 premières journées de la saison suivante. Source : Rapport n° 3001 relatif à la prévention des violences lors des manifestations sportives, par Claude GOASGUEN, député du 16^e arrondissement de Paris, enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale le 5 avril 2006.

²¹⁷ Le match opposant le PSG à Marseille le 4 mai 1999 avait ainsi conduit au déploiement de 1000 policiers et gendarmes mobiles, contre près de 2000 ces dernières années.

« Pour en revenir aux médias, aussi, par rapport à cette histoire, il y a eu quand même de la désinformation par rapport à ça. Rien qu'aux journaux, ils montraient des images d'il y a dix ans, vingt ans, de 1993²¹⁸... Ils montraient ça comme si c'était aujourd'hui, alors des gens paumés qui n'y connaissent rien, ils peuvent se dire que... ».

Thomas, 19 ans, abonné en tribune de Boulogne depuis deux ans

Michel de Fornel²¹⁹ souligne que les violences commises par les supporters de football sont généralement abordées « en référence à des séries d'événements passés ». Alors que « 95% des 700 matchs organisés chaque saison par la Ligue se déroulent sans incident notable²²⁰ », cette relation répétitive des incidents passés peut accorder une importance démesurée à des faits exceptionnels. Comme le remarquait Patrick Champagne à propos des banlieues populaires, « la plupart des journalistes tendent à se focaliser sur la violence la plus spectaculaire²²¹ » quand ils accordent de l'intérêt aux supporters de football. Alors que la violence est globalement en reflux les jours de match au Parc des Princes par rapport à la première moitié des années 1990²²², la visibilité médiatique de la figure du hooligan n'a ainsi sans doute jamais été aussi forte qu'à la fin de l'année dernière. De leur côté, les supporters, dont on a déjà souligné la recherche de visibilité, se plaignent de la faible couverture médiatique de celles de leurs entreprises qu'ils jugent les plus socialement légitimes, telles des collectes de jouets pour des associations caritatives, une campagne de soutien à la recherche contre la mucoviscidose ou encore l'organisation d'un tournoi de football au Parc des Princes à destination de sans-abris. Ces initiatives ne sauraient masquer la violence et la xénophobie d'une partie du public parisien ; il n'en demeure pas moins que les associations qui les soutiennent souhaiteraient que leur médiatisation permette de compenser l'image dégradée qui est celle des supporters du PSG aux yeux du grand public. Mobilisée de façon routinière, la catégorie « hooligans » permet au contraire d'expliquer le moindre incident qui se déroule dans un stade de football ou à ses abords : « il suffit d'utiliser cette catégorie pour que l'occurrence de tels incidents aille de soi²²³ ». Ainsi, tout événement est le « résultat prévisible de l'existence de hooligans²²⁴ » et tous les supporters sont des hooligans en puissance.

²¹⁸ Référence à un match PSG-Caen au cours duquel l'entrée de CRS dans la tribune de Boulogne avait déclenché une violente bagarre. (*voir supra*)

²¹⁹ Michel DE FORNEL, « Violence, sport et discours médiatique : l'exemple de la tragédie du Heysel », *op. cit.*

²²⁰ « Le football professionnel contre la violence », avril 2007, Ligue de Football Professionnel, dossier de presse disponible sur le site de la LFP : <http://www.lfp.fr>

²²¹ Patrick CHAMPAGNE, « La vision médiatique », in Pierre BOURDIEU, *La misère du monde*, *op. cit.*, p.105

²²² Le dossier de presse concernant la signature du Contrat Local de Sécurité du Parc des Princes en 2004 souligne ainsi que les comportements violents sont « quantitativement en diminution depuis maintenant plusieurs années ». Disponible sur le site de la Préfecture de Police de Paris : http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/documentation/dossiers/securite_parc_princes/pdf/dossier_signature.pdf

²²³ Michel DE FORNEL, *op. cit.*, p. 32

²²⁴ *Ibidem*

John Bale²²⁵ parle de « panique morale » (*moral panic*) pour qualifier le rapport qu'entretient une part importante de la population avec les supporters de football. D'après lui, les violences commises par les fans anglais les plus violents, bien réelles, n'ont jamais été aussi sérieuses quantitativement que ce que les médias ont pu suggérer. L'exagération des journalistes, attisant d'ailleurs les velléités des supporters violents, a conduit à une polarisation des attitudes et à la production de stéréotypes à propos du public du football. Une étude réalisée en Angleterre en 1989 auprès de deux échantillons de population, l'un composé uniquement de riverains de stades et l'autre d'habitants recrutés de manière aléatoire dans la population, est révélatrice de l'effet amplificateur des sources secondaires : alors que 96% des membres de l'échantillon aléatoire estimaient que la proximité d'un stade est source de nuisances, ce n'était le cas que pour 52% des riverains de stades²²⁶. De même, une enquête réalisée en 1987 auprès de scolaires à partir d'essais libres sur le thème du football a montré que la violence est beaucoup plus centrale dans les essais de ceux qui n'assistent pas aux matchs de football que dans ceux des élèves qui y assistent régulièrement²²⁷.

Dans le quartier du Parc des Princes, le fait que les riverains interrogés dans le cadre des entretiens estiment tous que l'épicentre des nuisances dues à la présence de supporters dans l'espace du quartier ne se situe pas aux abords de leur domicile pourrait s'assimiler à ces exemples de « panique morale ». Les représentations médiatiques semblent en tout cas très prégnantes chez un certain nombre de riverains :

De toutes façons, je considère que pour le foot il faudrait les parquer dans un coin, ils sont trop nuls, ils dénaturent complètement l'esprit du sport... Les supporters de foot, c'est des bourrins.

Tous ?

Ben je trouve de façon générale que c'est des gros lourdauds. Même s'ils ne m'ont pas fait peur l'autre jour je ne les trouve pas intéressants du tout, et moi, pour le coup, alors les matchs de foot on les ferait à huis clos, télévision dehors, on les collerait loin, loin, loin de tout.

Et sur quoi vous vous basez pour dire que c'est des lourdauds ?

Ben vous n'avez jamais vu les... Vous n'avez jamais vu les trucs à la télévision ?

A la télévision, mais ce n'est pas votre expérience ?

Non, mais... Non, non. Mais, pff. Je les trouve lourds, je ne sais pas pourquoi je les trouve lourds. Sûrement parce que je n'aime pas le foot. Je trouve qu'ils sont très, très lourds. Voilà.

Mme Poulbot, 47 ans, avenue du Parc des Princes

²²⁵ John BALE, *Sport, Space and the City*, op. cit.

²²⁶ *Ibidem*, p. 99

²²⁷ *Ibid.*, p. 100

La propension à la « dramatisation²²⁸ » de la télévision peut donc parvenir à rendre obsolète l'accumulation d'expériences globalement pacifiques de cohabitation dans l'espace du quartier, les médias remplissant ici parfaitement la fonction indiquée par leur nom : celle de support informatif s'interposant entre les groupes sociaux. Dès lors, l'uniforme du groupe stigmatisé -ici les supporters parisiens- fait de tous ceux qui le revêtent une menace potentielle, laissant libre cours à l'expression de fantasmes concernant certaines de leurs pratiques²²⁹.

L'étude des interactions qu'entretiennent les habitants du quartier du Parc des Princes avec les supporters du Paris-Saint-Germain fait ressortir un contraste entre l'expérience des riverains d'une coexistence globalement pacifique et leur appréhension à entrer en contact avec les supporters du club parisien, qui se manifeste concrètement par un ensemble de pratiques d'évitement de l'interaction. Les multiples médiations que constituent la comparaison avec le public de l'équipe de rugby du Stade Français, la présence massive de la police à l'occasion des matchs du PSG et les représentations médiatiques du supportérisme transcendent la banalité des expériences personnelles et exercent une influence considérable sur le regard que portent les résidents envers le public du Paris-Saint-Germain. La proximité spatiale périodique de ces deux populations ne favorise donc nullement leur rapprochement, moins du fait de la distance sociale qui les sépare objectivement qu'à cause des agissements violents d'une petite minorité de supporters, à l'origine de la présence massive de forces de l'ordre et de l'attention démesurée et biaisée qu'accordent les médias au monde des tribunes. Le rapprochement spatial des deux populations s'accompagne donc d'une distanciation que l'on peut qualifier de « médiatique », dans la mesure où elle n'est pas liée à l'expérience de l'interaction directe mais à un ensemble de représentations transmises par des acteurs externes à celle-ci.

²²⁸ Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, Raison d'agir éditions, 1996, Paris, p. 18

²²⁹ Une caissière du « Carrefour » situé entre la porte Molitor et la porte d'Auteuil paraissait ainsi particulièrement surprise par les questions que nous lui posions sur le comportement des supporters du PSG à l'intérieur de l'hypermarché, inspirées par un ensemble de récits de saccages du magasin tenus par certains riverains rencontrés lors des entretiens.

II La régulation de la co-présence périodique des deux populations.

La co-présence périodique des riverains du Parc des Princes et des supporters du Paris-Saint-Germain impose aux deux populations de partager l'espace du quartier. Alors que la présence des stades, à l'origine de nombreuses nuisances, constitue également une ressource pour une partie des résidents et les incite paradoxalement à demeurer dans le quartier, l'ouverture d'un espace de transaction entre usagers réguliers et riverains du Parc des Princes pourrait contribuer à améliorer sensiblement les relations que les deux groupes entretiennent.

1. Le partage de l'espace du quartier.

Le quartier du Parc des Princes est un espace polyvalent, dans la mesure où les populations qui l'occupent se modifient au gré des événements organisés dans les différents stades qui s'y trouvent. L'occupation de l'espace est ainsi déclinable sur un gradient qui s'étale d'une configuration « résidentielle » -les jours où aucun événement ne vient troubler la tranquillité du quartier- à une configuration « policière » lors des matchs jugés les plus risqués du Paris-Saint-Germain. Cette polyvalence de l'espace du quartier s'accompagne d'un ensemble de mesures visant à garantir la préservation de certains des aspects propres à la configuration « résidentielle » (sécurité, propreté, etc.) lorsqu'un événement est organisé dans le quartier.

Le quartier du Parc des Princes : un espace aux modalités d'occupation plurielles.

Comme Claire Calogirou et Marc Touché l'ont noté à propos du skateboard, l'organisation de matchs du Paris-Saint-Germain au Parc des Princes « remet en cause les usages plus ou moins convenus de la rue²³⁰ » : lors des rencontres du PSG, des supporters ivres déambulent dans le quartier, certains consomment ostensiblement du cannabis ou urinent contre le mobilier urbain, d'autres encore s'attourent à des endroits habituellement réservés à la circulation automobile. Alors que Pierre Bourdieu écrit que « sous peine de s'y sentir *déplacés*, ceux qui pénètrent dans un espace doivent remplir les conditions qu'il exige tacitement de ses occupants²³¹ », il semblerait que l'on assiste les soirs de match à une redéfinition des « conditions » exigées dans l'espace du quartier : les supporters se l'approprient et en transforment les modalités d'occupation. Tout comme ceux des « marginaux » d'un quartier du Vieux Lyon étudié par Joan Stavo-Debauge²³², les usages des supporters ne signalent pas une

²³⁰ Claire CALOGIROU, Marc TOUCHE, « Sport-passion dans la ville : le skateboard », in *Terrain*, Numéro 25 – Des sports (septembre 1995), [En ligne], mis en ligne le 26 juillet 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document2843.html>

²³¹ Pierre BOURDIEU, « Effets de lieux », in *La misère du monde*, *op. cit.*, p. 260

²³² Joan STAVO-DEBAUGE, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut », in Daniel CEFAL, Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, CURAPP, PUF, 2003, Paris, pp. 347-371

« non-appartenance à cet espace, tout au contraire, la sûreté et l'aisance de leur conduite manifest(ent) une familiarité certaine aux éléments matériels et humains de l'environnement²³³ », qui montre bien qu'ils sont habitués à investir l'espace du quartier. L'opposition entre riverains du stade et supporters du PSG n'est donc pas de la même nature que la tendance générale dessinée par Yves Grafmeyer, selon laquelle ce sont les clivages entre « ceux d'ici » et « ceux d'ailleurs » qui jouent « un rôle souvent décisif dans la structuration des perceptions et des interactions dans les espaces de proximité²³⁴ » : dans le quartier du Parc des Princes « ceux d'ici » sont dans une certaine mesure opposés à « ceux d'ailleurs », puisque les supporters disposent de leurs propres modalités d'occupation d'un espace qui ne leur est guère étranger.

Isaac Joseph signale qu'un espace public « n'existe comme tel que s'il parvient à brouiller les rapports d'équivalence entre une identité collective (sociale ou culturelle) et un territoire²³⁵ », et n'est donc « pas appropriable » par un groupe particulier. A la lumière de cette définition, le quartier du Parc des Princes apparaît moins correspondre à un espace public qu'à une zone dans laquelle alternent plusieurs appropriations prédominantes de l'espace. Les identités collectives qui impriment leur marque sur le territoire du quartier se succèdent, la pluralité des modalités d'occupation du quartier pouvant d'ailleurs parfois produire certains désagréments pour les résidents. Brahim, ancien président d'une association de supporters du PSG, comprend ainsi très bien que les riverains soient excédés par les dégradations et les bagarres : « *Si tu habites dans le 16°, c'est justement parce que tu n'as pas envie de voir ce genre de trucs* ». Le partage de l'espace de ce quartier aisé par deux populations hétérogènes conduit ainsi parfois à des scènes « *surréalistes* » de « *décalage* » entre l'environnement urbain et les pratiques de certains spectateurs, comme lorsque des groupes de supporters parisiens s'affrontèrent dans le quartier au cours de la saison 2005-2006 :

Je me souviens d'un début d'émeute devant le concessionnaire Porsche ! C'est vrai que tu es dans un contexte surréaliste. Tu te croirais dans des affrontements de cité de banlieue, mais tu es en plein 16°. C'est ça qui m'impressionne toujours autour du Parc, c'est ce décalage.

Brahim, 25 ans, abonné pendant sept ans aux matchs du PSG

Cette polyvalence du quartier est accompagnée par les pouvoirs publics, dont l'action contribue à ce que l'environnement urbain se présente dans diverses configurations de manière alternée. Des habitants de la rue Nungesser et Coli signalent par exemple que le sens interdit n'y est pas respecté les jours de match par la police et les cars de supporters : une des règles à laquelle les riverains obéissent le plus communément, pour des raisons évidentes de sécurité, n'a plus lieu d'être dans une configuration différente de l'espace urbain. De même, les voitures

²³³ *Ibidem*, p. 350

²³⁴ Yves GRAFMEYER, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *op. cit.*, p. 165

²³⁵ Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Nathan, coll. 128, 1994, Paris, p. 95

stationnées dans un périmètre de sécurité dont la définition varie en fonction des rencontres sont enlevées afin de libérer l'espace des rues adjacentes au stade. Si l'usage que font les supporters de l'espace du quartier n'est pas le même que celui qu'en font ses habitants, l'organisation de l'espace diffère donc elle aussi selon la configuration dans laquelle se trouve le quartier. La réglementation de l'accès à l'espace urbain (barrières, cartes qui prouvent que l'on habite la zone, contrôle des billets pour les spectateurs, etc.) s'est par ailleurs progressivement accompagnée d'un ensemble de mesures mises en œuvre pour tenter d'optimiser l'étanchéité de la séparation entre les deux populations, recherchée par les habitants du quartier. En évitant la co-présence avec les supporters, c'est en effet en partie leur préférence pour la configuration « résidentielle » du quartier que les riverains manifestent.

La rationalisation de l'espace du quartier : limiter les incidents violents et les nuisances subies par les riverains.

Le nettoyage des rues est le symbole de la transition qui s'opère entre les différentes configurations de l'espace du quartier. Débutée avant les rencontres, une fois les rues dégagées des voitures qui y stationnaient, la tâche des services municipaux se termine le soir même des matchs, quelques heures après que le public ait quitté le quartier. Globalement très satisfaits de la qualité du nettoyage du quartier, qui permet à la vie ordinaire de reprendre son cours en effaçant une grande partie des traces du passage des supporters, les habitants du quartier ont d'autre part remédié à la tendance qu'ont ces derniers à se soulager aux abords du stade en dotant leurs immeubles de protections supplémentaires contre les intrusions indésirables ; une frontière entre la rue et les habitations est ainsi établie, garante de l'inviolabilité du domicile des riverains :

Moi j'essaie de veiller à ce que les portes soient bien fermées en bas. Tout était ouvert avant. Par exemple, quand la porte d'entrée était ouverte, ils venaient pisser dans la porte d'entrée, et pas que ça, plus d'ailleurs ! C'est sympathique pour la concierge. Ca nous a obligés à fermer.

Il n'y avait pas de grille ?

Si, la grille y était, mais on n'avait pas de code sur la rue, on n'avait pas tout ça, l'accès était libre à l'immeuble. Et longtemps on n'a pas eu d'interphone.

Mme Petit, rue Nungesser et Coli

La mise en place du périmètre de sécurité au milieu des années 1990, si elle est à l'origine de nombreux désagréments pour les riverains propriétaires de voitures (*voir supra*), permet cependant de protéger ces véhicules contre les dégradations que pourraient causer les supporters. Une attention particulière est ainsi portée à la réduction des risques de dégradations et d'incidents qui pourraient survenir dans le quartier : les grilles qui entouraient la base des arbres plantés autour du stade ont par exemple été enlevées. Après un match

opposant Paris à Marseille, le premier adjoint Gérard Leban souligna lors d'un conseil de quartier que l'oubli de barres de fer sur un chantier de l'avenue de Versailles ne devait pas se répéter à l'avenir, encourageant tous les riverains à veiller à limiter les risques de violences : « il faut que chacun soit vigilant à ce sujet²³⁶ ». Pour sa part, le prêtre de la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal confiait avoir dû récemment faire face à des réticences de la mairie au sujet du feu pascal qu'il comptait préparer sur la place de la porte de Saint-Cloud, alors que le Paris-SG recevait au même moment l'équipe du Mans. Cette politique de réduction des risques s'est accompagnée d'un renforcement de l'activité de la police : tandis qu'il y a quelques années celle-ci quittait la zone avant la fin du déroulement des matchs, elle demeure désormais dans le quartier jusqu'à ce que le public ait évacué le stade, ce qui a sans doute contribué à la réduction du nombre d'incidents constatés après les matchs depuis une dizaine d'années. Des rencontres sont désormais organisées l'après-midi, ce qui facilite le travail des forces de l'ordre : en octobre 2002, pour la première fois, le coup d'envoi d'un match opposant Paris à Marseille a été donné à 17h. Traditionnellement diffusée en *prime time* par Canal Plus, la rencontre est désormais régulièrement organisée en fin d'après-midi, ce que les riverains apprécient d'ailleurs généralement. En ce qui concerne la circulation dans le quartier, elle est rendue plus fluide au moment des matchs par la fermeture temporaire de la sortie du périphérique au niveau de la porte de Saint-Cloud. On tente par ailleurs d'optimiser l'utilisation des parkings privés de la zone, certaines entreprises sous-louant des places vacantes après la sortie des bureaux²³⁷. Au moment du tournoi de Roland-Garros, un système de navettes gratuites est mis en place, qui relie plusieurs stations disséminées dans le quartier du Parc des Princes afin d'éviter l'« horreur » dénoncée par les habitants les plus anciennement installés, quand les spectateurs stationnaient de manière anarchique aux abords de la porte Molitor.

Le contenu de la « charte visant à organiser de manière concertée le fonctionnement du Parc des Princes, dans le respect des droits de chacun » signée le 4 juillet 2000 par des représentants de la Ville de Paris et de la mairie d'arrondissement, la préfecture de police, le Paris-Saint-Germain, la société d'exploitation du stade et des associations de riverains (entre autres) est révélateur de l'effort fourni par un ensemble complexe d'acteurs pour que la présence du stade et les transformations de l'espace urbain qu'elle entraîne régulièrement interfèrent le moins possible avec la configuration « résidentielle » du quartier. Les concerts autorisés sont ainsi limités à trois par an, la préfecture de police s'engage à ce que les invités des riverains puissent pénétrer dans le périmètre de sécurité le cas échéant, les services de nettoyage promettent de cesser leur activité au plus tard deux heures et demi après la fin des manifestations...

Un ensemble de mesures visant à limiter les nuisances subies par les riverains -et par là-même à préserver dans la mesure du possible les caractéristiques de la configuration

²³⁶ Compte-rendu du Conseil de Quartier Auteuil-Sud du 9 novembre 2004, disponible sur le site de la Mairie du 16^e arrondissement (<http://www.mairie16.paris.fr>).

²³⁷ Ces divers arrangements ont été présentés dans un reportage du 19-20 de France 3, diffusé le lundi 5 mars 2007.

« résidentielle » de la zone valorisées par ses habitants- s'est donc progressivement mis en place dans le quartier du Parc des Princes. Ces mesures répondent à une demande de préservation de la qualité de vie des riverains, dont la position vis-à-vis des stades du quartier est pourtant parfois plus ambiguë que ne peut le laisser penser le discours des associations censées les représenter.

2. De l'intérêt pour ses voisins que le Parc des Princes ne soit pas détruit.

Malgré les désagréments subis par les habitants du quartier à l'occasion des événements organisés dans l'enceinte du Parc des Princes, les entretiens réalisés auprès de riverains permettent de constater que son implantation dans l'environnement urbain -associée à celle des autres stades du quartier- garantit paradoxalement la qualité de vie de certains d'entre eux. Bien que le stade du Paris-Saint-Germain ne soit guère fréquenté par la majorité des résidents rencontrés, sa présence massive constitue en effet un gage de préservation de la tranquillité de la zone et de l'ensoleillement de nombreux logements, le Parc des Princes comme les autres stades assurant à leurs riverains les plus proches l'absence de vis-à-vis habité.

Un stade peu fréquenté par les riverains, qui ne les incite toutefois pas à quitter le quartier.

Brahim n'exagère pas quand il compare le stade où joue l'équipe qu'il a supporté pendant des années à « *un OVNI posé dans le 16°* ». Alors que trois des riverains rencontrés n'ont jamais pénétré à l'intérieur de l'enceinte, la plupart d'entre eux ne l'ont fréquenté que de manière très ponctuelle, à l'occasion de brocantes (4 riverains), d'un concert (1), d'une opération de communication de la société qui exploite le Parc des Princes (2) ou encore de grandes réunions publiques, telles la venue du pape Jean-Paul II (2). La multiplicité des expériences dans le stade est très rare : seule Isabelle s'y est rendue pour deux motifs différents. En ce qui concerne les rencontres sportives, Mme Poulbot a déjà assisté à quelques matchs de rugby organisés au Parc des Princes, tandis que Mme Lopes et Mr Gross accompagnent très occasionnellement leurs enfants ou petits-enfants voir des rencontres du Paris-Saint-Germain. Mr Gino symbolise le désintérêt des habitants du quartier pour le spectacle sportif : invité à assister à une finale de la Coupe de France de football alors qu'elle était encore organisée au Parc des Princes, il quitta le stade après seulement vingt minutes, effrayé par le bruit du public. Aucune relation d'identification ne semble ainsi unir la grande majorité des habitants du quartier au Paris-Saint-Germain, son stade correspondant avant tout à un point de repère spatial pour les résidents.

Sujet de conversation entre les riverains les plus âgés, les nuisances occasionnées par les événements organisés au Parc des Princes incitent certains habitants du quartier à réclamer le départ du Paris-SG pour un autre stade, au moins pour les rencontres qui entraînent la mise en

place des mesures de sécurité les plus draconiennes. Toutefois, ceux-ci ne sont pas majoritaires au sein de l'échantillon de riverains rencontrés. En effet, si l'esthétique du stade est loin de faire l'unanimité, ce « *monstre de béton* » (Mr Ornelli) étant souvent assimilé à une « verrue » qui défigurerait le quartier, les nuisances que sa présence induit ne conduisent pas tous les riverains à militer pour un départ du Paris-Saint-Germain. Celui-ci entraînerait en effet une perte financière considérable pour la Mairie de Paris, propriétaire du stade (*voir supra*), qui pourrait alors décider de construire des immeubles en lieu et place du Parc des Princes ou de vendre le terrain, perspective qui n'enchantent guère ses riverains les plus proches. Comme le résume Mme Talbot, « *le mieux est l'ennemi du bien quelquefois* ».

Le fait que le seul des riverains rencontrés à avoir envisagé de quitter le quartier à cause des nuisances se soit ravisé après réflexion souligne la qualité de vie que celui-ci offre dans sa configuration « résidentielle ». Cela est d'autant plus vrai que la recommandation de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire²³⁸ de prendre en compte les « contraintes objectives » qui définissent « le possible et l'impossible en matière de logement » ne semble pas s'appliquer à la population du quartier, qui ne subit pas une contrainte financière si importante qu'elle l'empêcherait de trouver un logement ailleurs. Au contraire, c'est la présence des stades qui est à l'origine de l'attachement d'une partie des riverains au quartier du Parc des Princes, celle-ci constituant paradoxalement une ressource de choix pour ses voisins les plus proches.

La « ceinture de stades », une ressource pour ses riverains les plus proches.

Certains habitants du quartier font remarquer que celui-ci n'est jamais aussi propre qu'après qu'un événement organisé au Parc des Princes ait entraîné le passage des services municipaux de nettoyage, ou que la proximité du stade peut être mobilisée pour se présenter à quelqu'un de condition plus modeste que la sienne, qu'un interlocuteur habitant le 16^e arrondissement pourrait impressionner ou au contraire rendre jaloux : « *ça permet de ne pas la ramener, de limiter l'idée qu'ils se font de l'endroit où vous habitez* » (Mme Trichet). Ces modestes bénéfices de la proximité du Parc des Princes ne sont cependant que peu de choses en comparaison de l'avantage que fournit à ses riverains les plus proches la « *ceinture de stades* » (Mr Pavot) composée du gymnase Géo-André, du Parc des Princes et du stade Jean-Bouin. Celle-ci garantit en effet aux habitants du quartier une grande tranquillité en dehors des journées concernées par l'organisation d'événements qui attirent un public nombreux, dont le nombre dépasse rarement la cinquantaine par an²³⁹.

Ainsi, Mr et Mme Petit, bien que la rue Nungesser et Coli qu'ils habitent soit sans doute une de celles où le niveau de nuisances est le plus élevé (*voir supra*), ne regrettent en rien d'y avoir emménagé il y a 35 ans, séduits qu'ils étaient par la luminosité de l'appartement due à l'absence

²³⁸ Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *op. cit.*, p. 12

²³⁹ Ce qui correspond à environ un jour par semaine.

de vis-à-vis autre que les terrains de sport du stade Jean-Bouin. Ils sont aujourd'hui tout à fait conscients des avantages que leur procure ce que Mme Petit appelle leur « *dégradé de stades* », qui fait que le quartier est « *dans l'ensemble très calme* » :

Mme Petit : *Bon, je vais vous dire une chose, quand vous achetez dans le quartier, nous en 1972 on ne s'en rendait peut-être pas compte, mais on ne regrette pas pour autant, la preuve en est qu'on aurait pu partir depuis longtemps. Quand vous achetez dans le quartier, vous savez qu'il y a des matchs. Vous savez qu'il va y avoir Roland-Garros et tout ça. Mais vous savez aussi que tout le restant du temps, je ne sais pas si vous vous êtes promené dans le quartier, mais c'est très sympa. C'est calme. Alors vous avez des nuisances...*

Mr : *... compensées...*

Mme : *... compensées par de grands moments de béatitude.*

Mr et Mme Petit, propriétaires d'un appartement rue Nungesser et Coli

Au même titre que les autres équipements sportifs du quartier, le Parc des Princes apparaît donc comme un « *territoire gelé* » (Mr Marie), qui bénéficie principalement à ses riverains les plus proches. Ceux-ci sont en effet les habitants du quartier qui ont le moins intérêt à ce qu'il soit détruit, alors que leur situation laisserait imaginer l'inverse. Les membres des associations eux-mêmes, s'ils tiennent parfois un discours très offensif vis-à-vis des nuisances engendrées par les événements organisés dans le stade, semblent envisager la situation avec davantage de lucidité quand ils en discutent entre eux, conscients qu'ils sont que de nouveaux immeubles détérioreraient la qualité de vie des habitants du quartier :

Certains riverains me disaient qu'ils ne souhaitent pas que le Parc des Princes soit détruit...

Ben oui, ils ont peur de voir des immeubles à la place. De toute façon, moi j'ai déjà posé la question en Assemblée Générale à ce sujet, on est arrivés en général à une très, très large majorité à dire : « Bon, on respecte la vocation sportive de ce quartier ». (...) Pour nous c'est une chose importante que l'on veut préserver, on ne voudrait pas qu'une ceinture d'immeubles remplace les stades, hein, ça serait une vraie catastrophe. Donc on préfère les stades, même avec les contraintes que ça amène.

Mr Pavot, rue du Commandant Guilbaud, président d'une association de riverains

Un départ du PSG menaçant la pérennité financière de l'exploitation du Parc des Princes, certains riverains en arrivent à opter pour le *statu quo*, et donc pour un maintien du club parisien dans l'enceinte, qui représente paradoxalement la « *garantie d'une certaine paix dans le quartier* » aux yeux de Mr Marie, propriétaire d'un appartement rue de la Tourelle. Le projet d'agrandissement du stade Jean-Bouin rappelle en effet amèrement aux voisins des stades tout le bénéfice qu'ils tirent de la présence de ces équipements sportifs. Cette « perspective

désastreuse pour le quartier de voir disparaître un site relativement dégagé²⁴⁰ » amène certains des riverains directement concernés par les modifications apportées aux tribunes de Jean-Bouin à envisager un déménagement : c'est par exemple le cas de Mme Talbot, que plus de 30 ans de cohabitation avec les supporters de football n'avaient pourtant jamais conduit à une telle réflexion.

Les bénéfices tirés par les riverains de la « ceinture de stades » apparaissent supérieurs aux nuisances causées par les événements organisés dans les équipements sportifs du quartier. Cette conséquence inattendue de la concentration de stades dans l'espace du quartier devrait les inciter à cesser d'ignorer les supporters du Paris-Saint-Germain et à essayer d'en faire des partenaires dans l'ouverture d'une négociation du partage de l'espace du quartier. Les difficultés prévisibles de cette entreprise ne doivent pas occulter les intérêts communs qu'ont les groupes les plus engagés de ces deux populations qui, à défaut de s'entendre, sont pour le moment condamnées à cohabiter.

3. Riverains et supporters : vers une négociation des modalités de la co-présence ?

Bien que la venue du public soit à la source des nuisances subies par les habitants du quartier du Parc des Princes, aucune rencontre entre riverains et spectateurs n'a jamais été organisée pour tenter de négocier les modalités de leur co-présence périodique dans l'espace du quartier. L'ouverture d'un espace de transaction entre les représentants de deux populations condamnées à coexister, si elle présente de nombreuses difficultés, pourrait contribuer à ce que les relations qu'elles entretiennent s'améliorent, bien davantage que les quelques initiatives prises jusqu'ici pour tenter de rapprocher le monde des tribunes de la population du quartier.

L'échec des tentatives de rapprochement du monde des tribunes et de la population du quartier.

Globalement satisfaits de l'action de la police, exception faite des tracasseries causées par le périmètre de sécurité pour les riverains qui résident à l'intérieur de ses limites, les habitants du quartier du Parc des Princes sont dans l'ensemble plus insensibles aux opérations de communication du Paris-Saint-Germain, dont la modalité principale consiste à leur envoyer occasionnellement des invitations à venir retirer gratuitement au guichet du stade des places pour assister à des rencontres du club. Cette politique, également mise en place par la société d'exploitation du stade dans le cadre de certains concerts²⁴¹ (*voir annexe n°12, p. 132*), ne

²⁴⁰ Jean-Pierre Fourcade, alors maire de Boulogne-Billancourt. *Journal Officiel de Boulogne-Billancourt*, n°104, p.5, 1° février 2007

²⁴¹ Ainsi, alors que les quatre concerts organisés au Parc des Princes les 10, 11, 14 et 15 juin 2003 à l'occasion des 60 ans de Johnny Hallyday ne respectaient pas la limitation du nombre de concerts

parvient cependant pas à « *amadouer* » les riverains (Mr Marie). Alors qu'un certain nombre d'entre eux savourent la moindre défaite du club parisien²⁴², accepter une invitation pour un match peut passer pour un fait de haute trahison auprès des voisins, dont une grande partie préfère boycotter les cadeaux de l'ennemi. Mme Lopes estime ainsi que les « *trois-quarts* » des habitants de l'immeuble dont elle est la gardienne refusent les invitations qu'on leur fait parvenir :

Cette année c'était deux fois. Ah ben je vais les chercher, hein. Mais les autres, ils les jettent, ils n'y vont pas. Même, quand ils voient que je vais les chercher, ils me demandent : « Les enfants ont été au match ? » Je dis que oui. « Mais Madame Lopes, vous ne devriez pas y aller ! » Moi je demande pourquoi. Et... Je ne vois pas, j'ai rien contre, moi, si on me les donne. Mais ici, non, parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le PSG. D'un côté ce qu'ils disent est vrai, parce que s'ils envoient des places et que les gens vont chercher des billets, ils vont se dire que s'ils envoient des billets, tout le monde va y aller. Donc eux, pour tenir tête, j'ai l'impression qu'ils n'y vont pas pour dire que ça ne les intéresse pas. Pour montrer qu'ils sont opposés.

Mme Lopes, gardienne d'immeuble, rue du Commandant Guilbaud

A cette dimension militante du refus des invitations s'ajoutent la méfiance exprimée par les riverains envers les supporters qu'ils voient défiler dans le quartier ou le peu d'intérêt que nombre d'entre eux éprouvent pour le football. Si on s'intéresse aux résultats du Paris-SG, c'est avant tout parce que l'on souhaite que le moins de matchs possibles du club soient organisés dans le quartier et donc qu'il se fasse éliminer rapidement des compétitions qu'il dispute. La stratégie mise en place par les dirigeants parisiens, si elle n'est pas contre-productive -certains riverains retirant d'ailleurs parfois des places-, n'est donc pas parvenue à rapprocher les habitants du quartier du Paris-Saint-Germain et de ses supporters.

La signature du Contrat Local de Sécurité (CLS) ou la rédaction de la « charte visant à organiser de manière concertée le fonctionnement du Parc des Princes, dans le respect des droits de chacun » du 4 juillet 2000 n'ont pas non plus permis d'opérer un rapprochement entre ces deux populations. Ainsi, dans le cadre du CLS, aucun des cinq groupes de travail ne concernait les relations entre supporters et riverains, le PSG se contentant d'inclure le « respect de la tranquillité des riverains du stade²⁴³ » dans une charte que les associations de supporters étaient contraintes de signer. Pour sa part, l'élaboration de la charte de juillet 2000 a inclus des

annuels fixée à trois par la « charte visant à organiser de manière concertée le fonctionnement du Parc des Princes, dans le respect des droits de chacun » (*voir supra*), 4000 places furent offertes à la municipalité de Boulogne-Billancourt et 3000 à la Ville de Paris afin qu'elles les répartissent, entre autres, parmi les riverains.

²⁴² Mme Petit nous confiait par exemple qu'elle aurait « *sabré le champagne* » en cas de relégation du Paris-Saint-Germain en deuxième division en fin de saison dernière, relégation que le club parisien a été susceptible de connaître jusqu'à quelques journées de la fin du championnat.

²⁴³ Contrat Local de Sécurité du Parc des Princes, dossier de presse, disponible sur le site de la Préfecture de Police de Paris : http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/documentation/dossiers/securite_parc_des_princes/pdf/dossier_signature.pdf

représentants d'associations de supporters, d'après les compte-rendus²⁴⁴ qui ont été faits des réunions de la commission de consultation mise en place dans le cadre du projet d'implantation dans le quartier du siège du PSG et d'un complexe commercial (*voir supra*). Quatre associations de supporters ont ainsi été représentées à une ou plusieurs reprises lors des cinq séances de discussion de la commission²⁴⁵. Si elles ont signé la charte qui a conclu ce travail collectif au même titre que plusieurs associations de riverains, les compte-rendus des réunions ne font état d'aucune mention les concernant. Leur participation semble donc avoir été particulièrement passive et leurs échanges avec les représentants des associations de riverains inexistantes, reproduction de l'ignorance mutuelle dont les deux populations font preuve l'une envers l'autre dans l'espace du quartier.

En tant qu'ancien président d'une association de supporters du Paris-Saint-Germain, Brahim estime pourtant qu'il pourrait être intéressant que celles-ci soient amenées à rencontrer les associations de riverains. L'ouverture d'un espace de transaction entre riverains et supporters permettrait de fait de réduire la distance qui sépare les militants des deux bords en supprimant les médiations qui contribuent habituellement à les éloigner, la discussion et l'exposition des revendications de chacun pouvant conduire à une amélioration de l'information de tous les acteurs et éventuellement à l'élaboration de compromis.

Ouvrir un espace de transaction entre riverains et supporters.

Jean Rémy semble décrire les relations qu'entretiennent les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes quand il écrit que « la contrainte de coexistence peut aboutir quelquefois à des difficultés de cohabiter qui, à leur tour, en viennent à réduire la communication à des incivilités réciproques (...) au point que beaucoup ne connaissent les autres qu'à travers des stéréotypes²⁴⁶ ». A ses yeux, il devient dans ce cas « décisif de discerner les lieux et les modalités grâce auxquels des formes de mixité renaissent pour aboutir à des transactions²⁴⁷ ». Si une telle entreprise paraît très ambitieuse en ce qui concerne le contexte urbain qui nous préoccupe, tant sont grandes la distance qui sépare les deux populations²⁴⁸ et la conviction de chacune d'entre elles de la légitimité de leur présence dans le quartier, celle-ci

²⁴⁴ Archives personnelles de Christian de Bonduwe, ancien président de l'association de Sauvegarde Boulogne-Paris-Les Princes

²⁴⁵ Liste des associations concernées : « Amis du PSG », « Boulogne Boys », « Tigris Mystic » et « Hoolicool ».

²⁴⁶ Jean REMY, « La ville : architectonique spatiale et univers d'intercompréhension », in *Recherches Sociologiques*, vol. 30, numéro 1, 1999, Université Catholique de Louvain, p. 180

²⁴⁷ *Ibidem*.

²⁴⁸ Dans une lettre adressée à Gérard Leban, premier adjoint au maire du 16^e arrondissement, le président d'une association de riverains se disait ainsi « scandalisé » par la présence des associations de supporters aux réunions de la commission de concertation évoquées précédemment : il estimait anormal de devoir siéger à parité avec les « casseurs ». Archives personnelles de Christian de Bonduwe, ancien président de l'association de Sauvegarde Boulogne-Paris-Les Princes

pourrait se construire sur la base d'une « convergences de préoccupations²⁴⁹ » ignorée par l'ensemble des acteurs.

Pour opérer un rapprochement, riverains du stade et supporters du PSG pourraient de fait s'appuyer sur leur intérêt commun pour une programmation des rencontres qui ne serait plus (ou qui serait moins) déterminée par la programmation des chaînes de télévision propriétaires des droits de retransmission des matchs. Les enjeux financiers énormes que représente aujourd'hui la diffusion des rencontres de football déterminent en effet l'heure et la date à laquelle celles-ci se disputent. La programmation est fonction de la maximisation de l'audience espérée et n'est communiquée que quelques semaines avant les rencontres, ce qui complique singulièrement l'organisation des riverains du stade (*voir supra*), mais aussi celle des supporters qui doivent composer avec leurs autres activités pour pouvoir assister aux matchs de leur club favori. En prenant conscience de cet intérêt commun, les associations de riverains et de supporters pourraient alors conjuguer la capacité à mobiliser des relais politiques des uns et le pouvoir de pression que les autres peuvent exercer sur les dirigeants du Paris-Saint-Germain.

Cette alliance possible entre supporters et riverains pourrait éventuellement conduire à une réduction de la méfiance des habitants du quartier et peut-être à un certain « apprivoisement de la différence ²⁵⁰» qui faciliterait la négociation du partage périodique de l'espace du quartier et l'élaboration de compromis. La multiplication des interactions entre supporters et riverains permettrait en effet de contourner les diverses médiations qui éloignent deux populations à la proximité spatiale pourtant régulière²⁵¹.

Le partage de l'espace du quartier du Parc des Princes entre ses habitants et les différents publics qui se rendent dans les stades qui s'y trouvent se manifeste par la pluralité des modalités d'occupation de l'environnement urbain. De fait, le conflit qui oppose supporters et résidents ne met pas aux prises une population établie et une population totalement étrangère au quartier, mais deux groupes sociaux qui s'approprient alternativement l'espace du quartier. Une approche en termes de configurations graduelles (du mode « résidentiel » quand il ne se passe rien dans les stades du quartier, au mode « policier » quand la zone est

²⁴⁹ Isaac JOSEPH, Anni BORZEIX, « La journée sans voiture de La Rochelle, ou la démocratie au cas par cas », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, p. 192

²⁵⁰ Damaris ROSE, Katia IANKOVA, « Proximité spatiale et distance sociale : les rapports interethniques dans un quartier défavorisé à Montréal vus à travers les pratiques de voisinage », in Alain BOURDIN (dir.), *La proximité, construction sociale et expérience politique*, L'Harmattan, 2005, Paris, p. 154

²⁵¹ Le prêtre de la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal confiait ainsi s'être surpris à se trouver « ému » par le comportement des supporters venus se recueillir devant l'entrée du dépôt RATP de la place de la porte de Saint-Cloud où est décédé Julien Quémeneur en novembre, près duquel il était allé faire un tour « en civil » .

« bouclée » à l'occasion des plus grands matchs du PSG) permet de constater qu'un ensemble de mesures a progressivement été mis en place par des acteurs variés dans le but d'optimiser la préservation de certaines caractéristiques propres à la configuration « résidentielle » du quartier, relatives le plus souvent à la protection des résidants et de leurs biens. L'espace urbain a donc subi une rationalisation progressive de son organisation du fait de la co-présence périodique de populations hétérogènes. Celle-ci ne semble pas conduire les résidants à envisager un départ du quartier : l'implantation contiguë de plusieurs équipements sportifs contribue en effet considérablement à la qualité de vie d'un certain nombre d'entre eux, unanimement louée au cours des entretiens. Les conservatrices associations de riverains devraient alors prendre acte de l'intérêt qui pourrait être celui de leurs membres de participer à l'ouverture d'un espace de transaction avec les usagers réguliers du stade, avec lesquels ils partagent des intérêts communs. Un tel espace contribuerait en outre à « désintermédier » les relations qu'ils entretiennent avec les supporters du Paris-Saint-Germain et donc potentiellement à les améliorer.

Conclusion

« La nécessité d'explorer la ville est toujours présente. »

Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*

Le stade du Parc des Princes doit son implantation en milieu urbain à une succession de transformations de l'espace parisien : l'aménagement du bois de Boulogne sous le second Empire, la démolition du mur des fortifications après la première guerre mondiale et enfin la percée du périphérique à la fin des années 1960. Témoin de l'urbanisation progressive de la capitale, le stade est pourtant en lui-même à l'origine d'une partie des motifs de mécontentement de ses riverains, du fait du peu d'attention porté lors de sa rénovation à la question du stationnement des spectateurs, et ce malgré la contemporanéité de la démocratisation de l'automobile. A ces problèmes de stationnement intrinsèques au stade inauguré en 1972 s'est greffée l'implantation en son sein du Paris-Saint-Germain, un club de football jeune et ambitieux que ses dirigeants successifs sont parvenus à doter progressivement d'un public fidèle et nombreux, dans un contexte européen de développement de formes extrêmes du supportérisme. Celles-ci n'épargnèrent pas les gradins du Parc des Princes, dont la tribune de Boulogne s'affirma peu à peu comme le haut-lieu du hooliganisme français. Aujourd'hui cependant, alors que les actes violents et xénophobes sont moins fréquents depuis quelques années, le Parc des Princes semble avant tout correspondre à l'un des rares espaces de la métropole francilienne où se rassemble régulièrement une population socialement et ethniquement représentative de celle de l'agglomération.

Si les séparations sociales internes au stade et la sur-représentation de la population masculine dans le public empêchent d'envisager le Parc des Princes comme un lieu de réalisation de la mixité sociale, cette diversité contraste avec la composition sociale de la population du quartier. En effet, bien que les côtés boulonnais et parisien de la zone que nous avons délimitée présentent des contrastes, le côté boulonnais s'assimilant davantage aux beaux quartiers de l'Ouest parisien, c'est une population globalement âgée et aisée qui habite les alentours du stade, louant la qualité de vie exceptionnelle offerte par la zone et en particulier sa tranquillité. Cette dernière est cependant remise en question par un ensemble de désagréments occasionnés par l'organisation d'évènements attirant un public nombreux dans les stades du quartier : l'inadéquation de l'offre de places de parking de la zone et de la demande créée par l'afflux de spectateurs complique alors l'organisation de la vie quotidienne des résidents et contribue à structurer leur vie mondaine. Si certaines des « nuisances » évoquées par les résidents -c'est-à-dire les transformations de leurs conditions de vie ordinaires- pourraient être

réduites, par exemple par l'implantation de toilettes provisoires dans l'espace du quartier les jours d'événement, les dérangements majeurs que représentent le déploiement massif de forces de police et les problèmes de stationnement semblent consubstantiels à l'organisation de rencontres attirant un public nombreux dans ce quartier résidentiel.

C'est la raison pour laquelle les associations de riverains luttent contre les projets d'expansion du club de rugby du Stade Français Paris et du tournoi de tennis de Roland-Garros : dans un contexte international de développement économique du sport professionnel, ces institutions sportives se trouvent engagées dans une véritable lutte avec une partie des riverains pour le contrôle de l'espace du quartier. Selon un mécanisme comparable à celui de la « boulevardisation » observée dans d'autres secteurs privilégiés de la capitale, la « stadisation » du quartier du Parc des Princes confronte les intérêts d'entreprises privées à ceux de riverains prêts à se battre pour que ne s'accroisse pas la gêne causée par la présence d'équipements sportifs dans leur quartier. Capables de mobiliser des relais politiques, ces riverains associés ne sont toutefois pas représentatifs de la population du quartier, et leur engagement semble avant tout correspondre à une volonté de préservation de leur cadre de vie et de leur patrimoine. Cette forme résidentielle du militantisme, très conservatrice, a d'ailleurs conduit à l'expression régulière de souhaits relatifs à un départ du Paris-Saint-Germain du Parc des Princes. La « topophilie » dont font preuve les supporters de football, à Paris comme ailleurs, rend cependant très hypothétique une telle perspective, le public parisien ayant montré à ce sujet sa ferme opposition aux dirigeants du club à de nombreuses reprises.

La division des commerçants du quartier à propos des supporters de football s'explique par leur position de pivot dans l'usage alterné de l'espace du quartier. Ce sont en effet les seuls représentants de la population à demeurer dans l'espace urbain lorsque le quartier change de configuration, la plupart des riverains déployant de leur côté des stratégies d'évitement des supporters. Le rejet affiché par beaucoup à l'égard des supporters ne s'explique pas par l'expérience dans l'ensemble pacifique qu'ils ont de l'interaction directe avec cette population, ce que les données policières confirment par ailleurs. Les interactions entre supporters et riverains semblent en effet envisageables en termes de « rapports de trafic²⁵² », tout à fait comparables à celles développées dans d'autres espaces urbains tels le métro ou les rues commerçantes. Hormis dans la rue Nungesser et Coli, qui ne concerne pas directement les supporters du Paris-Saint-Germain puisque ce sont les supporters des équipes opposées qui l'emploient, les interactions entre spectateurs et riverains du stade sont globalement faibles et pacifiques, ce qui contraste avec l'appréhension exprimée par les résidents.

C'est la comparaison que ceux-ci effectuent entre les supporters du PSG et le public de l'équipe de rugby du Stade Français Paris qui permet de saisir le rôle décisif que jouent un ensemble de médiations entre les deux populations sur la représentation que se font les

²⁵² Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*, op. cit., p. 140

riverains du public du football. Les mêmes comportements peuvent ainsi être jugés festifs ou inquiétants selon le cadre dans lequel ils se déroulent : le fait que l'évaluation des conduites dépend du contexte montre bien que les actes des supporters ne sont pas jugés pour ce qu'ils sont mais pour ce qu'ils pourraient être.

La présence policière massive et les représentations biaisées du supportérisme dans les médias participent également de la distanciation qu'opèrent les riverains du stade envers des supporters de football qui ne leur accordent généralement que peu d'attention : la police constitue ainsi un baromètre du danger, sa visibilité contribuant à la mise en place d'un cadre inquiétant lors des rencontres de football. Si sa présence n'est pas fortuite, répondant au contraire à un ensemble d'incidents qui se sont déroulés aux abords du stade depuis le début des années 1980, elle représente néanmoins une source d'inquiétude *en soi* pour les habitants du quartier, déjà passablement influencés par l'image déformée du monde des tribunes que véhiculent la presse et -surtout- la télévision. La « panique morale » décrite par John Bale²⁵³ au sujet du rapport entretenu par la population britannique avec les supporters de football semble également ressentie par un certain nombre d'habitants du quartier du Parc des Princes, la meilleure preuve résidant dans le fait que personne n'estime que l'épicentre des nuisances causées par la présence des supporters se trouve devant chez soi.

Le rapprochement spatial des deux populations hétérogènes que constituent les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du stade s'accompagne donc d'une « distanciation médiatique » entre celles-ci, dans le sens où l'évitement des supporters par les résidants n'est pas lié à l'expérience qu'ils ont de l'interaction directe avec cette population, mais à des représentations véhiculées par des acteurs externes : la banalité de l'expérience est alors transcendée par un ensemble de craintes qui lui sont autonomes. Cette construction médiatique des représentations de l'autre est facilitée par la méconnaissance du monde du supportérisme et le désintérêt pour le football qui sont généralement ceux des riverains ; il semble plus difficile d'envisager la mise à distance des supporters en termes purement sociaux. Ces derniers sont en effet décrits comme une population socialement diverse par les riverains et, si le public du football est souvent considéré comme plus « populaire » que celui du rugby, ce n'est pas sur ce contraste qu'insistent les résidants pour différencier les amateurs des deux sports : ce sont au contraire des comportements déviants qui sont stigmatisés, largement fantasmés au regard des données policières dont nous disposons. Parallèlement à l'hétérogénéité du public du football, la brièveté et la rareté des interactions peuvent expliquer pourquoi le rapprochement de deux populations socialement contrastées ne semble pas exacerber les différences : les représentations véhiculées par l'ensemble de médiations précédemment décrites s'auto-suffisent dans un contexte d'interactions superficielles.

²⁵³ John BALE, *Sport, Space and the City*, *op. cit.*

Alors que les nuisances causées par l'organisation d'événements au Parc des Princes relèvent davantage d'une nature impersonnelle (enlèvement de voitures, difficultés de stationnement, etc.) qu'interpersonnelle (interactions globalement pacifiques avec les supporters), le quartier dans lequel il est implanté présente un gradient de configurations de l'espace qui alternent en fonction de l'activité des stades. La périodicité des configurations a entraîné une rationalisation progressive de l'espace du quartier tendant à la préservation des caractéristiques de sa configuration « résidentielle » (protection des personnes et des biens en particulier), un ensemble de mesures ayant été mis en place en ce sens par divers acteurs. Espace polyvalent, le quartier du Parc des Princes est principalement partagé par ses habitants avec les supporters du PSG et présente donc des modalités d'occupation plurielles en fonction des appropriations qui prédominent alternativement.

La transformation périodique de l'espace du quartier et les désagréments causés par celle-ci à ses habitants n'incitent cependant pas les riverains les plus proches du stade à quitter le quartier. La proximité du Parc des Princes et des autres équipements sportifs n'entraîne pas le « malheur résidentiel²⁵⁴ » de ses voisins, assurant au contraire la tranquillité du quartier en dehors du contexte des matchs et un ensemble d'avantages à ses riverains les plus proches. L'intérêt bien compris d'une partie des habitants de la zone à ce que les stades ne soient pas détruits pourrait les conduire à se rapprocher des associations de supporters, avec lesquelles ils ignorent partager des intérêts communs. La « désintermédiation » des relations entre les deux groupes pourrait alors éventuellement conduire à l'élaboration de compromis, mais la faible structuration du public parisien et surtout l'indifférence voire le mépris qu'ils expriment l'un envers l'autre rendent cette entreprise difficile à réaliser. Les riverains y auraient pourtant sans doute davantage intérêt qu'à assister silencieusement à la massification du déploiement de forces de police dans le quartier, celle-ci, bien que rassurante à leurs dires, les confortant dans leur rejet des supporters et surtout se trouvant à l'origine d'une partie importante des désagréments qu'ils évoquent à propos de l'organisation des matchs.

Yves Grafmeyer souligne que la « recherche « d'indicateurs tous-terrains²⁵⁵ » » est une entreprise vouée à l'échec pour qui s'intéresse à la cohabitation de populations diverses en milieu urbain, jugeant préférable de lui substituer une « comparaison méthodique de contextes singuliers ». La « distanciation médiatique » entre groupes sociaux hétérogènes à la coexistence globalement pacifique est-elle observable dans d'autres contextes urbains que celui du quartier du Parc des Princes ? Il pourrait être judicieux d'approfondir ce thème de recherche en lui donnant par exemple une dimension ethnique : dans quelle mesure la proximité de l'autre est-elle alors envisagée à travers le prisme de représentations externes à l'interaction ?

²⁵⁴ Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, *op. cit.*, p. 254

²⁵⁵ Yves GRAFMEYER, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *op. cit.*, p. 169

La vraisemblance de l'hypothèse de la porosité de la frontière établie par les riverains entre les supporters de l'équipe de rugby du Stade Français Paris et ceux du Paris-Saint-Germain incite également à réfléchir à la pluralité des acteurs dans une perspective proche de celle de Bernard Lahire²⁵⁶, les mêmes individus semblant se comporter différemment selon le cadre dans lequel ils s'adonnent à une pratique pourtant relativement similaire : assister à une rencontre de football ou de rugby.

Enfin, le travail effectué dans le cadre de ce mémoire de recherche souligne la fertilité de l'étude approfondie des systèmes d'enjeux propres à chacune des populations entrant en interaction. Se situer à l'intersection de deux mondes qui s'ignorent implique ainsi nécessairement de saisir les codes, les pratiques et les nuances internes propres à chacun d'entre eux.

²⁵⁶ Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel*, Hachette Littératures, 2001, Paris, 392 p.

BIBLIOGRAPHIE

Références générales

- Eric HOBSBAWM, « Inventer des traditions », in *Enquête*, numéro 2, 1995, pp. 171-189
- Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel*, Hachette Littératures, 2001, Paris, 392 p.
- Bernard LAHIRE, *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2005, Paris, 434 p.
- Georg SIMMEL, *Le conflit*, Circé, 2003, Belval, 159 p.

Sur le quartier et ses habitants

- Florence HUMBERT-DUBUET, *La banlieue parisienne au XIX^e siècle, acteurs et processus de transformation : le cas de Boulogne-Billancourt*, mémoire pour l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en architecture, sous la direction de Pierre PINON et Philippe GRESSET, Année 1997-1998, Université Paris VIII. (*Mémoire gracieusement prêté par Mr Roger LEBON, président de l'Association du quartier du Parc des Princes pour la sauvegarde de ses caractéristiques*).
- Bernard ROULEAU, *Villages et faubourgs de l'ancien Paris, histoire d'un espace urbain*, Editions du Seuil, 1985, Paris, 379 p.
- Bernard ROULEAU, *Paris : histoire d'un espace*, Seuil, 1997, Paris, 492 p.
- *La construction moderne, revue hebdomadaire d'architecture*, 29 septembre 1935, n°47, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.
- *Le Parc des Princes*, Etude présentée par Etienne COURATIER à la Société Historique de Boulogne-Billancourt, mars 1955, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.
- *Les sculpteurs du Parc des Princes, Du modern style aux années 30*, Bibliothèque Marmottan, 1976, archives du musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.
- *Boulogne-Billancourt Information*, n°4, novembre 1971, archives municipales de Boulogne-Billancourt.
- Roger TAILLIBERT, Dossier permis de construire, Rénovation du stade du Parc des Princes, volet paysage, février 1999. Archives Municipales de Boulogne-Billancourt
- Recensement Général de la Population INSEE, 1999, tableaux fournis par le Centre Maurice Halbwachs - ADISP
- Enquête Revenus fiscaux DGI-INSEE, 2001, tableaux fournis par le Centre Maurice Halbwachs - ADISP
- Compte-rendus des Conseils de Quartier d'Auteuil Sud, disponibles sur le site de la Mairie du 16^e arrondissement : <http://www.mairie16.paris.fr>

Sur le football, le rugby et les pratiques sportives

- Pascal BONIFACE, *La terre est ronde comme un ballon. Géopolitique du football*, Editions du Seuil, 2002, Paris, 202 p.
- Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », in *Questions de Sociologie*, Les éditions de Minuit, 1984, Paris, pp. 173-195
- Sébastien DARBON, *Rugby mode de vie. Ethnographie d'un club, Saint-Vincent-de-Tyrosse*, Editions Jean-Michel Place, 1995, Paris, 188 p.
- Anne SAOUTER, « Etre rugby », *Jeux du masculin et du féminin*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, Paris, 202 p.

Sur le spectacle sportif et les supporters de football

- Pablo ALABARCES (dir.) *Futbologías. Fútbol, violencia y política en América Latina*, CLACSO, 2003, Buenos Aires, 271 p.
- Dominique BODIN, S. HEAS et L. ROBENE, « Hooliganisme : De la question de l'anomie sociale et du déterminisme (mars 2004) », in *Champ pénal*, [En ligne] URL : <http://champpenal.revues.org/document25.html>
- Jean-Marie BROHM, Marc PERELMAN, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Gallimard, 2006, Paris, 390 p.
- Christian BROMBERGER, Alain HAYOT et Jean-Marc MARIOTTINI, « Allez l'OM! Forza Juve ! », *Terrain*, Numéro 8 – Rituels contemporains (avril 1987) [en ligne], mis en ligne le 7 octobre 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document3636.html>
- Christian BROMBERGER (dir.), *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, Paris, 406 p.
- Christian BROMBERGER, « Passions pour « la bagatelle la plus importante du monde » : le football », in BROMBERGER (dir.) *Passions ordinaires, football, jardinage, généalogie, concours de dictée...*, Hachette Littératures, 1998, Paris, pp. 271-307
- Christian BROMBERGER, « Le football en Iran », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 101-115
- Philippe BROUSSARD, *Génération supporters, enquête sur les ultras du football*, Robert Laffont, 1990, Paris, 376 p.
- Fabrice COULOMB, Pascal DURET, « L'intégration à la cité par le spectacle sportif, étude comparée du football à Marseille et à Paris », in *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1997, 51^o année, n°2, pp. 215-224
- Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Fayard, 1994, Paris, 392 p.
- Alain EHRENBERG, *Le culte de la performance*, Calmann-Levy, 1991, Paris, 323 p.
- Jean-Michel FAURE, Charles SUAUD, « Un professionnalisme inachevé. Deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°103, juin 1994, pp. 7-26

- Jean-Michel FAURE, Charles SUAUD, « Le club comme objet de croyances », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 201-212
- Nicolas HOURCADE, « La France des ultras », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 241-261
- Patrick MIGNON, « La société du samedi : supporters, ultras et hooligans », in *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°15, 1^{er} trimestre 1994, pp. 136-149
- Patrick MIGNON, *La passion du football*, Odile Jacob, 1998, Paris, 287 p.
- Patrick MIGNON, « Le désordre des stades, 1945-2005 », in Philippe TETART (dir), *Histoire du sport en France de la Libération à nos jours*, Vuibert, 2007, Paris, pp. 261-274
- Herbert F. MOORHOUSE « Les foules de Glasgow », in *Sociétés et Représentations*, n°7, décembre 1998, pp. 193-200
- Marc PERELMAN, « La fureur du spectacle sportif, les dangers du baptisé Stade de France », in *Critique Communiste*, n°144, hiver 1995-1996, pp. 7-17.
- Marc PERELMAN, *Le stade barbare, la fureur du spectacle sportif*, Editions des mille et une nuits, Les petits libres, 1998, Paris, 78 p.
- *Rencontre avec des supporters ordinaires. Une anthropologie du football au quotidien*, Mémoire de maîtrise d'Eric WITTERSHEIM sous la direction d'Albert PIETTE, Université Paris VIII, 1994-1995
- Rapport n° 3001 relatif à la prévention des violences lors des manifestations sportives, par Claude GOASGUEN, député du 16^e arrondissement de Paris, enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale le 5 avril 2006.

Articles de presse

- Nicolas HOURCADE, « Quand football et rugby cohabitent », in *So Foot* n°20, mars 2005
- Jean-Damien LESAY, Nicolas KSSIS-MARTOV, Philippe ROIZES “Kop of Boulogne, the story”, in *So Foot* n°43, avril 2007, pp. 53-67
- Brieux FREROT, « Vote for Charlton », in *So Foot* n°43, avril 2007, pp. 88-91

Journée d'études

- Journée d'études sur « Le spectacle sportif », Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 28 juin 2007

Sur le sport et l'urbain

- John BALE, *Sport, Space and the City*, The Blackburn Press, 1993, Caldwell (New Jersey), 211 p.
- John BALE (dir.), *The stadium and the city*, Keele University Press, 1995, Keele, 347 p.
- Marie-Hélène BACQUE, « Le Stade de France à Saint-Denis, grands équipements et développement urbain », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 127-133

- Claire CALOGIROU, Marc TOUCHE, « Sport-passion dans la ville : le skateboard », in *Terrain*, Numéro 25 – Des sports (septembre 1995), [En ligne], mis en ligne le 26 juillet 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document2843.html>
- Pascal DURET, Patrick MIGNON, « Faire vivre un club de football en Ile-de-France. Le Paris-Saint-Germain et Noisy-le-Sec », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 119-125
- Edmond PRETECEILLE, « Les inégalités urbaines d'équipement sportif en Ile-de-France », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 91-100
- Loïc RAVENEL, « Hiérarchies urbaines, hiérarchies sportives : quand le football français s'écarte de la norme européenne », in *L'Espace géographique*, 1998, n°4, pp. 339-348

Sur la ville et la coexistence en milieu urbain

- Marc AUGÉ, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Editions du Seuil, 1992, Paris, 149 p.
- Pierre BOURDIEU, « Effets de lieux », in *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, pp. 249-262
- Michel BOZON, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 300 p.
- Marc BREVIGLIERI, Danny TROM, *Troubles et tensions en milieu urbain, les épreuves citadines et habitantes de la ville*, in Daniel CEFAL, Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, CURAPP, PUF, 2003, Paris, pp. 399-416
- Jean-Claude CHAMBOREDON, Madeleine LEMAIRE, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue Française de Sociologie*, XI, 1970, pp. 3-33
- Norbert ELIAS, « Remarques sur le commérage », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°60, novembre 1985, pp. 23-29
- Yves GRAFMEYER, *Habiter Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, 1991, 219 p.
- Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine*, Nathan, coll. 128, 1994, Paris, 127 p.
- Yves GRAFMEYER, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », in *Recherches Sociologiques*, vol. 30, numéro 1, 1999, Université Catholique de Louvain, pp. 157-176
- Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, 377 p.
- Ulf HANNERZ, *Explorer la ville*, Les Editions de Minuit, 1983, Paris, 418 p.
- Isaac JOSEPH, *Le passant considérable, essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984, Paris, 146 p.
- Isaac JOSEPH, *La notion de public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman*, in Daniel CEFAL, Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, CURAPP, PUF, 2003, Paris, pp. 329-346

- Isaac JOSEPH, Anni BORZEIX, « La journée sans voiture de La Rochelle, ou la démocratie au cas par cas », in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 1998, pp. 189-196
- David LEPOUTRE, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 2001, Paris, 459 p.
- Roderick D. MC KENZIE, « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, pp. 213-254
- Robert Ezra PARK, « La ville. Propositions de recherches sur le comportement humain en milieu urbain », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, pp. 83-130
- M. PERONI, « L'hospitalité faite ville », in Daniel CEFAL, Isaac JOSEPH (cds.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, 2002, pp. 211-235
- Michel PINCON, « Des communautés peu ordinaires : élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers », in Nicole HAUMONT (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, Paris, pp. 55-66
- Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Dans les beaux quartiers*, Editions du Seuil, 1989, Paris, 254 p.
- Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992, Paris, 329 p.
- Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Sociologie de Paris*, « Repères », La Découverte, 2004, Paris, 117 p.
- Edmond PRETECEILLE, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, 2003, Paris, 150p., Observatoire Sociologique du changement. (disponible sur le site de l'Observatoire Sociologique du Changement : http://osc.sciences-po.fr/equipe/ctit_preteceille.htm)
- Jean REMY, « La ville : architectonique spatiale et univers d'intercompréhension », in *Recherches Sociologiques*, vol. 30, numéro 1, 1999, Université Catholique de Louvain, pp. 177-183
- Damaris ROSE, Katia IANKOVA, « Proximité spatiale et distance sociale : les rapports interethniques dans un quartier défavorisé à Montréal vus à travers les pratiques de voisinage », in Alain BOURDIN (dir.), *La proximité, construction sociale et expérience politique*, L'Harmattan, 2005, Paris, pp. 135-157
- Georg SIMMEL, « Métropoles et mentalité », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, pp. 61-77
- Joan STAVO-DEBAUGE, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », in Daniel CEFAL, Dominique PASQUIER (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, CURAPP, PUF, 2003, Paris, pp. 347-371
- Louis WIRTH, « Le phénomène urbain comme mode de vie », in Yves GRAFMEYER, Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004, Paris, pp. 255-281

Sur le discours médiatique

- Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, Raison d'agir éditions, 1996, Paris, 95 p.
- Patrick CHAMPAGNE, « La vision médiatique », in *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, pp. 95-123
- Michel DE FORNEL, « Violence, sport et discours médiatique : l'exemple de la tragédie du Heysel », in *Réseaux*, n°57, 1993, pp. 29-47

Références méthodologiques

- Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête, exploiter l'information en connaissance de cause », in *Revue Française de Sociologie*, XXXIX-4, 1998, pp. 751-787
- Colette PETONNET, « L'observation flottante, l'exemple d'un cimetière parisien », in *L'Homme*, octobre-décembre 1982, XXII (4), pp. 37-47
- Michel PINCON, Monique PINCON-CHARLOT, *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF, 2002, Paris, 186 p.

Romans/Témoignages

- Nick HORNBY, *Carton Jaune*, 10/18, 1998 (pour la traduction française)
- John KING, *Football Factory*, Editions de l'Olivier, 2004 (pour la traduction française)
- David JUSTET, *Thierry D. Confessions d'un hooligan*, L'Harmattan, 2005

Sites Internet consultés

- Site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques : <http://www.insee.fr>
- Site personnel de Jean-Pierre Fourcade, sénateur UMP des Hauts-de-Seine et ancien maire de Boulogne-Billancourt : <http://www.jpfourcade.fr>
- Site officiel de la Fédération Française de Football : <http://www.fff.fr>
- Site officiel de la Ligue de Football Professionnel : <http://www.lfp.fr>
- Site officiel du Paris Saint Germain : <http://www.psg.fr>

Presse locale et nationale

- Dossiers de presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Centre de documentation contemporaine.
- Consultation régulière des quotidiens *Le Parisien* et *L'Equipe*.
- *Les Nouvelles du 16°*, mensuel disponible à la Mairie du 16° arrondissement.

ANNEXES

ANNEXE METHODOLOGIQUE, page 113

ANNEXE N°1, page 115 : Liste des tableaux et des encadrés.

ANNEXE N°2, page 116 : Liste des observations et des entretiens informatifs réalisés.

ANNEXE N°3, page 117 : Présentation des riverains rencontrés pour les entretiens approfondis.

ANNEXE N°4, page 123 : Présentation des supporters rencontrés pour les entretiens exploratoires.

ANNEXE N°5, page 125 : Plan du lotissement du Parc des Princes.

ANNEXE N°6, page 126 : Entrée du Vélodrome du Parc des Princes. Carte postale, archives municipales de Boulogne-Billancourt.

ANNEXE N°7, page 127 : Plan du « quartier du Parc des Princes ».

ANNEXE N°8, page 128 : Localisation de la résidence des riverains rencontrés pour les entretiens approfondis.

ANNEXE N°9, page 129 : L'interdiction de stationner aux abords du stade les jours de rencontre sportive.

ANNEXE N°10, page 130 : « Note d'information à l'attention des associations de riverains du Parc des Princes », Commissariat central du 16^o arrondissement.

ANNEXE N° 11, page 131 : Tribune publiée par Jean-Pierre Fourcade, sénateur-maire de Boulogne-Billancourt. Le Figaro, 17 janvier 2003

ANNEXE N° 12, page 132 : Invitation à assister à un concert organisé au Parc des Princes, envoyée à un riverain par la société d'exploitation du stade.

ANNEXE METHODOLOGIQUE

I La population du quartier.

Le côté parisien du quartier correspond à dix IRIS du sud du 16^e arrondissement dont la population totale était de 20816 habitants en 1999 (12.86% des habitants de l'arrondissement). Du côté bouloonnais nous avons retenu douze IRIS dont la population correspondait à 29788 habitants à la même date, soit 28% de la population de la commune. La population totale du quartier délimité se montait donc à 50604 habitants.

Liste des IRIS concernés

Quartier Paris

n° 751166131-751166101-751166102-751166103-751166104-751166105-
751166106-751166107-751166108-751166109

Quartier Boulogne

n°920120501-920120502-920120601-920120602-920120603-920120604-
920120702-920120703-920120704-920120705-920120706-920120707

Toutes les données issues du Recensement Général de la Population de 1999 de l'INSEE ont été arrondies à 0.1% près, celles issues de l'Enquête Revenus fiscaux DGI-INSEE de 2001 ont été arrondies à l'euro près. Les tableaux statistiques ont été fournis par le Centre Maurice Halbwachs-ADISP.

D'après la définition disponible sur le site de l'INSEE (<http://www.insee.fr>), une unité de consommation est un « système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation. Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier les biens de consommation durable) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie ».

NB : Les riverains rencontrés dans le cadre des entretiens résidaient dans 6 des 22 IRIS retenus pour l'analyse statistique. Il s'agit des IRIS n° 751166104, 751166106, 751166108 et 751166109 du côté parisien, et 920120703 et 920120704 du côté bouloonnais.

II Les infractions constatées aux abords du Parc des Princes.

Les données fournies par le commissariat central du 16^e arrondissement concernent les infractions constatées aux abords du stade du Parc des Princes les jours de match de championnat de France disputés par le Paris-Saint-Germain lors de la saison 2006-2007. Les voies sur lesquelles les infractions ont été relevées se trouvent entre l'hippodrome d'Auteuil et la porte de Saint-Cloud : l'absence de référence à l'heure à laquelle les infractions ont été commises ne permet pas de distinguer plus finement les infractions commises dans les heures qui précèdent et qui suivent les rencontres.

Nous avons toutefois estimé que deux infractions pouvaient être exclues du total, dans la mesure où elles ne sauraient être attribuées à la présence des supporters : il s'agit d'une « enquête décès » (antérieure au décès d'un supporter parisien le 23 novembre 2006) et d'un « délit concernant la garde des mineurs ». Le nombre d'infractions commises les jours de match du PSG passe alors de 109 à 107. Les neuf infractions non incluses dans l'une des catégories du tableau présenté page 76 sont les suivantes : défaut de permis de conduire (4), découverte-restitution d'un véhicule volé (3), « fiche J » (recherches de justice) (1), « instruction parquet » (pour enquête) (1).

D'après la Ligue de Football Professionnel, le nombre total de spectateurs ayant assisté aux 19 rencontres de championnat du PSG disputées lors de la saison 2006-2007 s'élève à 690840, ce qui permet de calculer que 0,000155 infractions ont été constatées en moyenne par spectateur les jours de match ($107/690840$) . La même opération permet de calculer que 0,0000188 infractions relatives à des violences, outrages, atteintes à la dignité et port d'arme prohibée ont été constatées par spectateur les jours de match ($13/690840$). Le rapport au nombre de matchs (19) indique que 5,65 infractions ont été constatées par jour de match ($107/19$), dont 0,68 relatives à la catégorie évoquée précédemment. Rappelons encore une fois que toutes les infractions constatées ne sauraient être imputées aux spectateurs, dans la mesure où il s'agit de données qui concernent l'ensemble de la journée et impliquent toute la population présente dans le quartier le jour des matchs, et non uniquement les spectateurs qui se rendent au stade pour voir jouer le Paris-Saint-Germain.

ANNEXE N°1

Liste des tableaux et des encadrés.

Liste des tableaux :

- *Tableau n°1, page 42* : Répartition de la population du quartier par tranche d'âge
- *Tableau n°2, page 42* : Statut d'occupation du logement (ensemble des habitants)
- *Tableau n°3, page 44* : Moyenne des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation par IRIS, 2001
- *Tableau n°4, page 76* : Infractions constatées aux abords du Parc des Princes les jours de match du PSG, championnat de France 2006-2007

Liste des encadrés :

- *Encadré n°1, page 21* : Palmarès du Paris-Saint-Germain Football Club (1970)
- *Encadré n°2, page 22* : Les clubs de football des cinq premiers niveaux en Ile-de-France (2006-2007)
- *Encadré n°3, page 35* : Onze associations officielles de supporters localisées dans toute l'Ile-de-France
- *Encadré n°4, page 40* : Un quartier bien desservi par les transports en commun
- *Encadré n°5, page 47* : La demande en stationnement
- *Encadré n°6, page 60* : Le foisonnement des associations de riverains dans l'Ouest parisien : l'exemple de la Coordination pour la sauvegarde du bois de Boulogne
- *Encadré n°7, page 70* : Chant de supporters parisiens « Nous n'irons jamais à Saint-Denis »

ANNEXE N°2

Liste des observations et des entretiens informatifs réalisés.

Liste des observations réalisées :

Dans le quartier

- Dimanche 3 décembre 2006 : marche des supporters parisiens à la mémoire de Julien Quémeneur (place de l'Europe/place de la porte de Saint-Cloud).
- Samedi 7 avril 2007 : café « Les Deux Stades », avenue du Général Sarrail.
- Samedi 21 avril 2007 : sandwicherie (« kebab ») de la rue Michel-Ange (observation de contrôle le samedi 26 mai 2007).

Au Parc des Princes, avec des supporters parisiens

- Samedi 28 octobre 2006 : PSG/Rennes, tribune de Boulogne (haut).
- Dimanche 5 novembre 2006 : PSG/Lens, tribune d'Auteuil (haut).
- Samedi 18 novembre 2006 : PSG/Bordeaux, tribune de Boulogne (bas).
- Mercredi 17 janvier 2007 : PSG/Toulouse, tribune G.
- Samedi 5 mai 2007 : PSG/Lyon, tribune d'Auteuil (bas).

Liste des entretiens informatifs

- Mercredi 4 avril 2007 : Hubert Garlot, administrateur de Boulogne Environnement
- Jeudi 12 avril 2007 : père Guyon, prêtre de la paroisse Sainte-Jeanne de Chantal.
- Mardi 17 avril 2007 : Nicole Monier, adjointe au maire du 16^o arrondissement, chargée du conseil de quartier d'Auteuil-Sud.
- Vendredi 20 avril 2007 : Michelle Rayer, présidente du Groupement des commerçants de l'Avenue de Versailles-Auteuil-Point du Jour.
- Lundi 30 avril 2007 : Jacques Rémond, responsable Auteuil-Sud de XVI^o DEMAIN.
- Lundi 7 mai 2007 : Roger Lebon, président de l'Association du Quartier du Parc des Princes pour la Sauvegarde de ses caractéristiques.
- Jeudi 31 mai 2007 : François Douady, président de la Coordination pour la sauvegarde du Bois de Boulogne.
- Vendredi 15 juin 2007 : Michel Lepoix, coordinateur national chargé du football auprès du directeur central de la sécurité publique.

ANNEXE N°3

Présentation des riverains rencontrés pour les entretiens approfondis.

Côté Paris

Quentin, 22 ans, boulevard Exelmans

Age	22 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Paris, nationalité française
Profession	Etudiant en première année de Master de recherche à Sciences Po
Statut matrimonial	Célibataire
Niveau d'études	Bac + 4
Quartier de résidence	Boulevard d'Exelmans (IRIS n° 751166106)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Vit seul, logé gracieusement par son père, propriétaire de l'appartement
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Au domicile, le 2 avril 2007
Habite le quartier depuis	Quatre ans (dont une année passée à l'étranger)
Membre d'une association de riverains	Non

Isabelle, 33 ans, rue du Général Delestraint

Age	33 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	Agent immobilier <i>Conjoint</i> : directeur de rubrique dans un journal sportif
Statut matrimonial	Concubinage
Niveau d'études	Ecole de commerce
Quartier de résidence	Rue du Général Delestraint (IRIS n°751166109)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Au domicile, le 10 avril 2007
Habite le quartier depuis	Deux ans
Membre d'une association de riverains	Non

Madame Poulbot, 47 ans, avenue du Parc des Princes.

Age	47 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	Commissaire divisionnaire de police, travaille actuellement à la direction de l'administration de la Police
Statut matrimonial	Mariée
Niveau d'études	Bac +5, 4 ans de droit, un an de criminologie
Quartier de résidence	Avenue du Parc des Princes (IRIS n°751166108)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (ville de Paris)
Lieu et date de réalisation de l'entretien	A son domicile, le 15 mai 2007
Habite le quartier depuis	Moins d'un an, avait déjà vécu quelques années dans le quartier
Membre d'une association de riverains	Non

Monsieur Gino, 50 ans, libraire

Age	50 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Bari, Italie
Profession	Libraire
Statut matrimonial	Marié
Niveau d'études	Formation universitaire en sciences politiques en Italie.
Quartier de résidence	Avenue Marcel Doret (IRIS n°751166104)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Dans sa librairie, le 15 mai 2007
Habite le quartier depuis	Trente ans
Membre d'une association de riverains	Non

Madame Felix, 51 ans, pharmacien sur le boulevard Murat

Age	51 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Province, Nationalité française
Profession	Pharmacien
Statut matrimonial	Mariée, un fils
Niveau d'études	Diplôme de pharmacien (bac +5)
Quartier de résidence	Rue Claude Lorrain (IRIS n°751166106)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (de la Ville de Paris)
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Dans sa pharmacie, le 15 mai 2007
Habite le quartier depuis	Plus de quarante ans
Membre d'une association de riverains	Non

Madame Trichet, 68 ans, 36 ans de vie rue du Général Delestraint

Age	68 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	N'a jamais travaillé
Statut matrimonial	Mariée, 5 filles
Niveau d'études	Maîtrise de droit privé et études d'histoire économique, mari normalien chercheur au CNRS
Quartier de résidence	quai Blériot (IRIS n°751166199) A habité de 1962 à 1998 rue du Général Delestraint (IRIS n°751166109)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	A son domicile, le 29 mai 2007
Membre d'une association de riverains	Non

Monsieur Ornelli, 70 ans, boulevard Murat, près de la porte Molitor

Age	70 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Nationalité Française
Profession	Retraité (anciennement cadre dans une grande entreprise de cosmétiques)
Statut matrimonial	Marié, un fils, trois petits-enfants
Niveau d'études	Trois années de droit
Quartier de résidence	Boulevard Murat, près de la porte Molitor (IRIS n°751166109)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Cafétéria du club omnisports Paris-Jean-Bouin, le 23 mai 2007
Habite le quartier depuis	35 ans
Membre d'une association de riverains	A « signé des pétitions » pour l'association des riverains du Parc des Princes, ne fait aujourd'hui partie d'aucune association

Marie-Chantal, âgée de plus de 80 ans, rue Raffaëlli

Age	Plus de 80 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	France, Nationalité française
Profession	N'a jamais travaillé
Statut matrimonial	Veuve
Niveau d'études	Inconnu
Quartier de résidence	Rue Raffaëlli (IRIS n°751166108)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Brasserie « Aux trois obus », place de la Porte de Saint-Cloud, le 23 avril 2007
Habite le quartier depuis	Quarante-cinq ans
Membre d'une association de riverains	Non

Monsieur Gross, 82 ans, avenue du Général Sarrail

Age	82 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Paris
Profession	Imprimeur retraité.
Statut matrimonial	Marié, un fils, un petit-fils
Niveau d'études	N'a pas fait d'études
Quartier de résidence	avenue du Général Sarrail (IRIS n°751166108)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (de l'OPAC)
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Café « Les Deux Stades », jeudi 31 mai 2007
Habite le quartier depuis	2 ans
Membre d'une association de riverains	Non

Côté Boulogne

Madame Lopes, 46 ans, rue du Commandant Guilbaud

Age	46 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Portugal
Profession	Gardiennne d'immeuble depuis 2001, anciennement femme de ménage
Statut matrimonial	Mariée, 2 enfants
Niveau d'études	Primaire
Quartier de résidence	Rue du Commandant Guilbaud (IRIS n°920120704)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logement de fonction
Lieu et date de réalisation de l'entretien	A son domicile, le 12 juin 2007
Habite le quartier depuis	6 ans
Membre d'une association de riverains	Non

Monsieur Marie, 55 ans, rue de la Tourelle

Age	55 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	« Responsable Rewriting » dans une maison d'édition.
Statut matrimonial	Marié, 2 filles
Niveau d'études	Inconnu
Quartier de résidence	Rue de la Tourelle (IRIS n° 920120704)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Dans le café-tabac qui fait l'angle de la rue de la Tourelle et de la route de la Reine, le 29 mai 2007
Habite le quartier depuis	12 ans
Membre d'une association de riverains	Non

Madame Talbot, 61 ans, rue Nungesser et Coli

Age	61 ans
Sexe	Féminin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	Fonctionnaire internationale à l'Agence Spatiale Européenne (audit)
Statut matrimonial	Divorcée, une fille, un petit-fils
Niveau d'études	Diplôme de comptable
Quartier de résidence	Rue Nungesser et Coli (IRIS n° 920120703)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Sur son lieu de travail, le 3 mai 2007
Habite le quartier depuis	Plus de trente ans
Membre d'une association de riverains	Oui

Monsieur et Madame Petit, 66 et 62 ans, rue Nungesser et Coli

Age	Mr : 66 ans Mme : 62 ans
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	Mr : retraité, travaillait au Commissariat à l'Energie Atomique Mme : Professeur d'Histoire-Géographie en lycée
Statut matrimonial	Mariés, 2 filles
Niveau d'études	Mr : Ecole de Commerce Mme : CAPES
Quartier de résidence	Rue Nungesser et Coli (IRIS n° 920120703)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Lieu et date de réalisation de l'entretien	A leur domicile, le 6 juin 2007
Habitent le quartier depuis	35 ans
Membres d'une association de riverains	Oui

Monsieur Pavot, 71 ans, rue du Commandant Guilbaud

Age	71 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Valence (Drôme), Nationalité française
Profession	Ingénieur à la retraite
Statut matrimonial	Marié, 3 enfants
Niveau d'études	Diplôme d'ingénieur, Conjoint : architecte en retraite
Quartier de résidence	Rue du Commandant Guilbaud (IRIS n°920120704)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	A son domicile, le 25 juin 2007
Habite le quartier depuis	Quarante-cinq ans
Membre d'une association de riverains	Oui

ANNEXE N°4

Présentation des supporters rencontrés pour les entretiens exploratoires.

Thomas, 19 ans, Paris (14^o arrondissement), abonné depuis deux saisons.

Age	19 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Paris, Nationalité française
Profession	Etudiant
Statut matrimonial	Célibataire
Niveau d'études	Baccalauréat, étudiant en première année en Sciences Economiques à Tolbiac
Quartier de résidence	Près de la station de métro « Alésia », 14 ^o arrondissement
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Vit chez ses parents (locataires)
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Dans un café de la place Denfert-Rochereau, le 16 mai 2007
Premier match au Parc des Princes	Enfant, avec son père. Estime avoir vu une cinquantaine de matchs au « Parc »

Jean, 19 ans, Châtenay-Malabry, abonné depuis cinq saisons

Age	19 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Guadeloupe, Nationalité française
Profession	Lycéen
Statut matrimonial	Célibataire
Niveau d'études	Vient de passer son bac (ne connaissait pas encore les résultats)
Quartier de résidence	« La Butte-Rouge », Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Vit chez ses parents (locataires)
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Au domicile, le 18 juin 2007
Premier match au Parc des Princes	Fin des années 1990, estime avoir vu plus de cent matchs au « Parc »

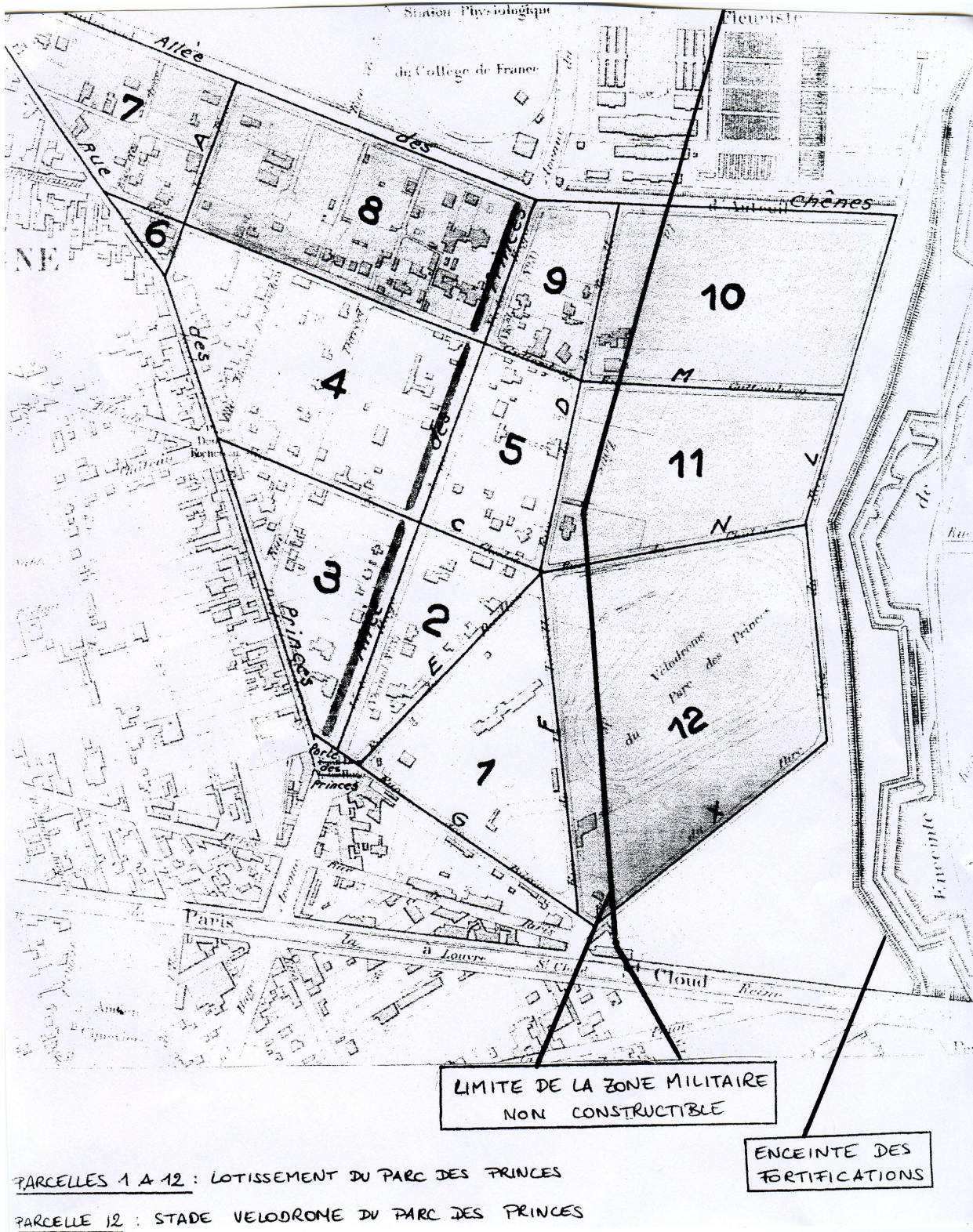
Hugo, 24 ans, Montrouge, abonné depuis une saison

Age	24 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Sèvres (Hauts-de-Seine), Nationalité française
Profession	Chef de réception dans un hôtel quatre étoiles
Statut matrimonial	Célibataire
Niveau d'études	Ecole de tourisme (bac +3)
Lieu de résidence	Montrouge (Hauts-de Seine)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logé gracieusement par ses parents, propriétaires de l'appartement
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Au domicile, le 27 avril 2007
Premier match au Parc des Princes	A l'âge de onze ans, estime avoir vu une trentaine de matchs au « Parc »

Brahim, 25 ans, Paris (5^o arrondissement), abonné pendant sept saisons, ancien président d'une association de supporters du PSG

Age	25 ans
Sexe	Masculin
Lieu de naissance	Les Lilas (Seine-Saint-Denis), Nationalité française
Profession	Chargé de développement dans une collectivité locale
Statut matrimonial	Célibataire
Niveau d'études	Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Quartier de résidence	5 ^o arrondissement
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire
Lieu et date de réalisation de l'entretien	Sur son lieu de travail, le 21 juin 2007
Premier match au Parc des Princes	A l'âge de trois ou quatre ans, estime avoir vu plus de 200 matchs au « Parc »

ANNEXE N°5
Plan du lotissement du Parc des Princes.



ANNEXE N°6

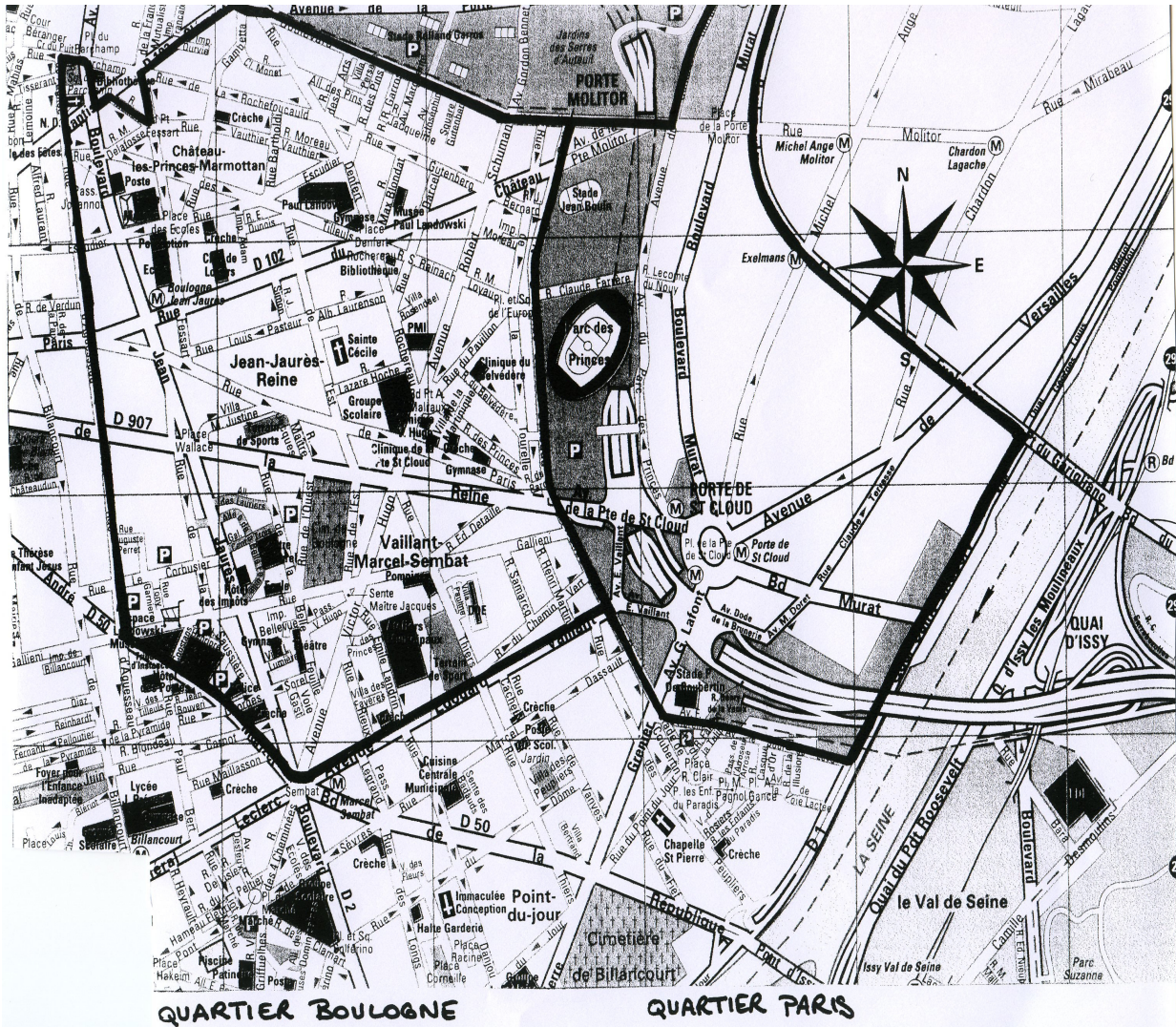
Entrée du Vélodrome du Parc des Princes.

Carte postale, archives municipales de Boulogne-Billancourt.



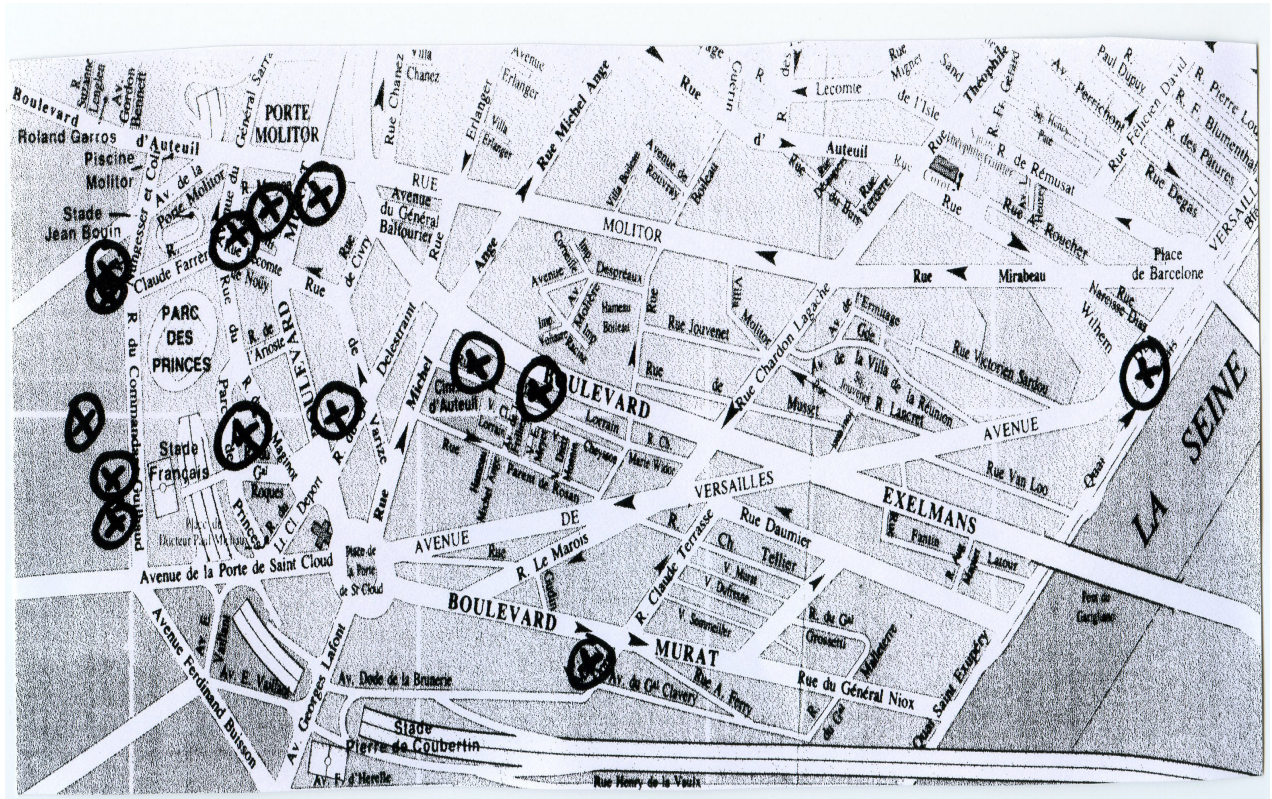
ANNEXE N°7

Plan du « quartier du Parc des Princes ».



ANNEXE N°8

Localisation de la résidence des riverains rencontrés pour les entretiens approfondis.



ANNEXE N°9

L'interdiction de stationner aux abords du stade les jours de rencontre sportive.



Sur le panneau :

PROCHAIN MATCH AU PARC DES PRINCES, Samedi 7 avril à 20H, PSG/LE MANS

En arrière-plan, le Parc des Princes.

ANNEXE N°10

« Note d'information à l'attention des associations de riverains du Parc des Princes »

Source : Commissariat central du 16° arrondissement

Concernant la prochaine rencontre sportive au Parc des Princes, j'ai l'honneur de porter les informations ci-dessous mentionnées à la connaissance de Messieurs les Présidents des organisations suivantes :

- Association Sauvegarde Boulogne Les Princes, 22 rue des Belles-Feuilles - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
- Association le XVI^{ème} Demain, 14 rue Nungesser et Coli - 75016 PARIS
- Association Boulogne Environnement, 11 avenue Robert Schumann - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Date:

Dimanche 19 mars 2006

Heure de la rencontre:

20 h 45

Type de rencontre:

Match de football. du Championnat de France de ligue 1
PSG / AUXERRE

Evaluation du niveau de risque:

Ce match est considéré à " risques "
Match à guichets ouverts – 40 000 spectateurs attendus.

Heure du début de dégagement de l'aire de sécurité:

07 h 30

Rues concernées par les restrictions de stationnement:

- Rue Claude Farrère.
- Rue du Commandant Guilbaud.
- Place de l'Europe, en totalité.
- Avenue du Parc des Princes, de la rue du Général Roques à l'avenue du Général Sarrail + Passerelle.
- Avenue de la Porte Saint Cloud, de la sortie du bd périphérique à la rue du Commandant Guilbaud.
- Rue Lecomte du Nouy.
- Rue de l'Arioste
- Rue du Sergent Maginot
- Avenue du Général Sarrail jusqu'au barrage n°1 (à hauteur de l'entrée du stade Jean Bouin).
- Rue Nungesser et Coli, des deux côtés, de la place de l'Europe à l'avenue de la Porte Molitor

Heure de mise en place définitive du périmètre de sécurité:

15 h 00

Observations:

Néant

Le Commissaire Principal

Dominique LASSERRE-CUSSIGH

Boulogne, le PSG et la violence

Trois à quatre fois par an, souvent plus, jamais moins, une partie importante du territoire francilien devient une zone de non-droit. La soirée durant, des milliers d'habitants

pour simplement limiter les dégâts que commettent quelques dizaines de marginaux seulement ! Pour eux, on boucle le nord d'une ville, on interdit la circulation et on fait distribuer des tracts appelant les habitants à ne pas sortir...

La soirée durant, ces individus s'imbibent de bière et s'en prennent indifféremment aux voitures, mobiliers urbains, vitrines et jardins, appartements et maisons, bref tout ce qui leur tombe sous la main, quand ils ne s'attaquent pas directement aux hommes ou aux forces de l'ordre comme ce fut le cas lors du PSG-Galatasaray de mai 2001 (56 blessés). Sans aller jusqu'à citer le cas extrême du malheureux gendarme dont la vie fut brisée un soir de Coupe du monde par des hooligans allemands (l'Europe des voyous est malheureusement une réalité qui prend corps...), on ne compte plus les policiers blessés dans le cadre de ces « matches à

risques », pour reprendre le jargon des pouvoirs publics.

Ils sont ainsi des milliers, familles ou simples particuliers, Boulonnais et Parisiens, à supporter plusieurs fois par an ce qu'aucune autre ville de France ne connaît. Des milliers à endurer un état de fait inacceptable et ce, au nom des seuls intérêts financiers d'un club de football, dans le plus parfait mépris de la loi.

Car il ne faut pas croire que ces matches sont accidentels ou imprévisibles : ces déferlements de violence sont prévus, anticipés, attendus. Il n'est que de regarder le calendrier du championnat de France ou de la coupe d'Europe dans laquelle est engagé le club parisien, de suivre les éruptions de ces fous furieux sur les différents sites Internet qu'ils fréquentent pour prédire le pire. Municipalités de Paris et de Boulogne-Billancourt, préfet de police, justice, président et responsables du PSG : chacun sait

quand et comment quelques dizaines d'excités vont laisser libre cours à leurs penchants.

Et c'est bien là que le bât blesse. Qui supporte les exactions ? Les Boulonnais, quelques Parisiens et la ville de Boulogne-Billancourt. Et qui ne peut absolument pas les empêcher ? Les mêmes. Ceux qui pâtissent de cet état de fait – les victimes donc – sont totalement impuissants puisque la décision appartient au club, à la Ville de Paris et à l'Etat.

Il y a un peu moins d'un an, à la suite d'un énième match violent, j'avais posé publiquement la question de leur maintien au Parc des Princes. Puisque le stade est enclavé dans un milieu urbain dense et complexe, j'avais proposé au préfet de police et au maire de Paris que quelques rencontres – celles au fort potentiel de danger – soient déplacées dans des stades plus faciles à surveiller. A l'époque, on m'avait fait comprendre que cette solution éventuelle – parfaitement réali-

sable et que l'on a utilisé pour d'autres rencontres et d'autres clubs – n'était pas envisageable mais, qu'en revanche, diverses mesures susceptibles d'atténuer le caractère dangereux de ces matches seraient prises parmi lesquelles leur avancement dans la journée.

Le 22 octobre dernier, le préfet a annoncé que la rencontre PSG-OM du 26 était avancée dans la journée. Et, dans une interview qui a fait le tour de la presse, a indiqué qu'il pourrait délocaliser certains matches si celui du 26 se passait mal. Or, en dépit du nouvel horaire et de cette mise en garde, de l'importance des forces de l'ordre mobilisées, de la sophistication des moyens techniques mis en place pour surveiller le stade et ses abords, de l'interdiction de la vente d'alcool, la rencontre PSG-OM du 26 octobre s'est traduite par son lot habituel de violences, débordements, charges de police et traductions en justice.

Il est donc temps que cela change. Le 25 janvier, le PSG reçoit Marseille au Parc des Princes. Cela fait trop longtemps que nous subissons, en tant que Boulonnais, mais aussi en tant que simples citoyens, cette violence pour que nous envisagions ce match avec résignation. Le Conseil municipal de Boulogne-Billancourt a voté un vœu demandant que les matches à risques ne soient plus joués au Parc des Princes. Si le PSG et la Ville de Paris, qui en ont le pouvoir, n'agissent pas – montrant ainsi leur indifférence aux tracasseries endurées par Boulogne-Billancourt – que l'Etat prenne ses responsabilités et déplace ce match au stade de France.

La sécurité, pour les Français d'en bas comme d'en haut, c'est aussi la liberté de ne pas subir l'inacceptable.

* Ancien ministre ; sénateur maire de Boulogne-Billancourt.

PAR JEAN-PIERRE
FOURCADE*

du nord de Boulogne-Billancourt et du sud-est de Paris se barricadent chez eux, priant le ciel que la police contiendra les débordements d'une bande de supporters excités.

La soirée durant, plusieurs centaines de policiers, CRS, gendarmes mobiles, magistrats – jusqu'à 2000 le 26 octobre dernier ! – sont mobilisés. Et ce,

ANNEXE N° 12

**Invitation à assister à un concert organisé au Parc des Princes,
envoyée à un riverain par la société d'exploitation du stade.**

**LE PARC
DES PRINCES**

Paris, le 18 Juin 1997

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la Fête de la Musique du Samedi 21 Juin prochain, la Direction du **PARC DES PRINCES** est heureuse de vous offrir deux places pour l'émission "*La Fureur*" présentée par Arthur. Diffusée sur TF1 et réalisée en direct depuis le **PARC DES PRINCES** à partir de 20 h 50, dix huit artistes se succéderont pour interpréter leurs meilleurs titres, avec entre autres :

**Julien CLERC,
Patricia KAAS,
ZUCCHERO,
SUPERTRAMP,
Ophelie WINTER,
2 BE 3,
ZUCCHERO...**

En attendant de vous accueillir au **PARC DES PRINCES**, nous vous prons de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

La Direction du PARC DES PRINCES